

Fontainebleau



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SOMMAIRE

1. DIRECTION GÉNÉRALE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES

	P. 06
☑ FOCUS - Marketing	P. 08
☑ FOCUS - Enseignement Supérieur et Vie Étudiante	P. 10
☑ FOCUS - Qualité de Vie et Conditions de Travail	P. 12
☑ 5. 1 - Police Municipale	P. 16
☑ 5. 2 - Secrétariat Général	P. 20
☑ 5. 3 - Archives	P. 22
☑ 5. 4 - Accueil Population	P. 24
☑ 5. 5 - Finances	P. 28
☑ 5. 6 - Ressources Humaines	P. 32
☑ 5. 7 - Marchés Publics	P. 36
☑ 5. 8 - Système d'information - Téléphonie	P. 38

2. ENFANCE, JEUNESSE ET SPORTS

	P. 42
☑ 2. 1 - Centre de loisirs	P. 44
☑ 2. 2 - Accueils Périscolaires	P. 48
☑ 2. 3 - Espace Famille	P. 52
☑ 2. 4 - Jeunesse	P. 56
☑ 2. 5 - Sport - Maison des associations	P. 60
☑ 2. 6 - Affaires Scolaires	P. 68

3. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

	P. 72
☑ 4. 1 - Solidarité	P. 74
☑ 4. 2 - Services à la personne	P. 78
☑ 4. 3 - Résidences autonomie Lorraine et Rosa Bonheur / Actions seniors	P. 82
☑ 4. 4 - Administration Générale et Ressources Humaines	P. 86
☑ 4. 5 - Maison de l'enfance	P. 90

4. CULTURE, COMMUNICATION VIE LOCALE

	P. 94
☑ 1. 1 - Médiathèque	P. 96
☑ 1. 2 - Théâtre	P. 100
☑ 1. 3 - Académie Comairas	P. 102
☑ 1. 4 - Conservatoire de musique et d'art dramatique	P. 104
☑ 1. 5 - Œuvres Patrimoniales	P. 108
☑ 1. 6 - Communication	P. 110
☑ 1. 7 - Événementiel - Logistique	P. 114
☑ 1. 8 - Commerce	P. 116

5. PATRIMOINE ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

	P. 118
☑ 3. 1 - Direction Bâtiments	P. 120
☑ 3. 1. 1 - Bâtiments - Gestion de la Sécurité et de l'Accessibilité	P. 122
☑ 3. 1. 2 - Bâtiments - Centre technique Municipal - Ateliers	P. 124
☑ 3. 1. 3 - Bâtiments - Entretien	P. 126
☑ 3. 2 - Espaces Publics	P. 128
☑ 3. 2. 1 - Espaces Publics - Voirie et Propreté	P. 132
☑ 3. 2. 2 - Espaces Publics - Espaces Verts	P. 134
☑ 3. 3 - Transition Écologique et UNESCO	P. 136
☑ 3. 4 - Urbanisme	P. 138



Julien GONDARD

Maire de Fontainebleau

L'année 2022 fut particulière à bien des égards. Tout d'abord, elle marque la décrue de la crise sanitaire avec la fermeture du centre de vaccination au gymnase Martinel le 16 février 2022. Une période exceptionnelle au cours de laquelle les agents de la ville de Fontainebleau, les élus mais aussi les nombreux Bellifontains bénévoles furent pleinement mobilisés.

Puis, à la crise sanitaire, a succédé une crise humanitaire avec la guerre en Ukraine. La ville de Fontainebleau a fait honneur à sa tradition d'hospitalité et d'aide en organisant des collectes de denrées alimentaires, de vêtements et de matériels de première nécessité puis en accueillant des familles ukrainiennes fuyant les combats. Une action qui a permis de nouer des liens très forts avec la ville d'Alba Iulia en Roumanie qui se poursuivent à travers notre jumelage.

La levée progressive des restrictions sanitaires a entraîné le retour des événements festifs qui structurent la vie bellifontaine : les Naturiales, la fête nationale, le feu d'artifice de la Saint-Louis avec également des nouveautés comme le lancement d'une journée citoyenne pour reconnecter les habitants avec leur ville et leur quartier.

Grâce à l'action des services municipaux, des projets structurants ont été menés à bien : le réaménagement de la place de l'Étape dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », le relevage du grand orgue de l'Église Saint-Louis marquant la fin des travaux de rénovation, la création de deux bornes de recharges pour les véhicules électriques, la signature d'une convention de partenariat avec la ville d'Avon sur la Police municipale, le développement de l'ambition Fontainebleau Campus avec l'arrivée de l'Institut d'Etudes Politiques.

Au-delà de ces réalisations qui transforment la Ville, nous avons conservé la volonté d'accompagner les Bellifontains dans leur quotidien. Une boussole guidée par la proximité pour répondre à leurs attentes, au plus près des besoins.

Évidemment, cette année a été aussi celle de mon élection comme maire de Fontainebleau par le conseil municipal le 4 juillet 2022. Succéder à Frédéric Valletoux, devenu député de Seine-et-Marne, est un immense honneur et une marque de confiance dont je mesure l'importance chaque jour.

Ensemble, dès les élections municipales de 2020, nous avons formé un binôme afin de conduire une équipe et un programme ambitieux pour notre ville. Aujourd'hui, rien n'a changé, je suis fier et heureux de pouvoir compter sur son soutien qui sera précieux afin de mener à bien les nombreux projets que nous portons.

Avec ce rapport d'activités, c'est toute l'activité municipale qui se dévoile avec tout le savoir-faire et le professionnalisme des agents.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

est édité par la Mairie de Fontainebleau, 40, rue Grande 77300 Fontainebleau - www.fontainebleau.fr

Directeur de la publication : Julien Gondard • Rédaction : Ensemble des services de la Ville • Conception graphique : Marion Bourgeois - Graphiste pour la ville de Fontainebleau

• Crédit photos : ville de Fontainebleau / Freepik • Impression : Service reprographie de la Ville de Fontainebleau • La reproduction, même partielle de ce document est interdite sans accord préalable.



Gwenaëlle PITREY

Directrice Générale des Services

Cette année est une année exceptionnelle au sens où malgré l'absence de directeur général des services pendant presque 6 mois, un intérim des directeurs de pôle, je tiens à souligner l'investissement exceptionnel de nos agents au cours de cette période. Leur dévouement et leur professionnalisme ont permis de maintenir le cap et de préserver la dynamique de la ville. Cet engagement mérite d'être mis en lumière, car il témoigne de la force de notre équipe et de sa capacité à surmonter les obstacles.

La situation que nous avons traversée a mis en évidence l'importance de donner du sens à notre travail et de poursuivre une culture d'organisation basée sur l'intelligence émotionnelle. En reconnaissant et en valorisant les émotions de nos collaborateurs, nous créons un environnement propice à l'épanouissement personnel et professionnel. Cela renforce le lien entre les membres de l'équipe et favorise une collaboration harmonieuse, même dans des périodes de transition et d'incertitude. Il est évident que le management et la motivation de tous doivent être au cœur de nos préoccupations. L'instauration d'une culture d'échange constructif et de reconnaissance régulière contribuera à renforcer l'engagement de chacun et à créer un environnement de travail positif et stimulant.

Le présent rapport d'activités illustre la richesse des métiers et de leur accomplissement dans tous les secteurs. Il est toujours difficile d'en citer certains plus que d'autres, aussi je me contenterai de rester le plus général possible en nommant les démarches autour de la Qualité et Conditions de Vie au Travail, projet structurant pour nous tous, ainsi que des projets ou réalisations visant à améliorer la qualité de vie des Bellifontains tels que les réflexions autour du Campus Damesme, le lancement de la démarche Zéro déchet, le nouvel accueil population et la finalisation de la place de l'Étape.

J'utiliserai mon énergie pour redonner du sens, des clefs de compréhension du fonctionnement de l'organisation, remettre à plat ce qui est nécessaire, réexpliquer les process, les modalités de prise de décision... Ma volonté est aussi de placer l'intelligence émotionnelle au cœur de ma stratégie de management. Je suis convaincue que cela nous permettra de renforcer la cohésion de l'équipe, d'optimiser les performances individuelles et collectives, et de favoriser un climat de confiance et de bien-être au sein de l'entreprise, sans oublier l'équilibre vie professionnelle / vie privée.

En conclusion, l'investissement des agents, le sens à donner à notre travail, les valeurs de l'organisation, le management et la motivation de tous sont des éléments fondamentaux pour assurer le succès et la pérennité du programme politique pour lequel nous œuvrons au quotidien, avec nos élus, au service des Bellifontains. En mettant l'accent sur ces aspects, nous construirons ensemble un avenir prometteur pour notre organisation.

DIRECTION GÉNÉRALE

Budget investissement 2022 : **158 526,14 €**

Budget fonctionnement 2022* : **3 306 019,03 €**

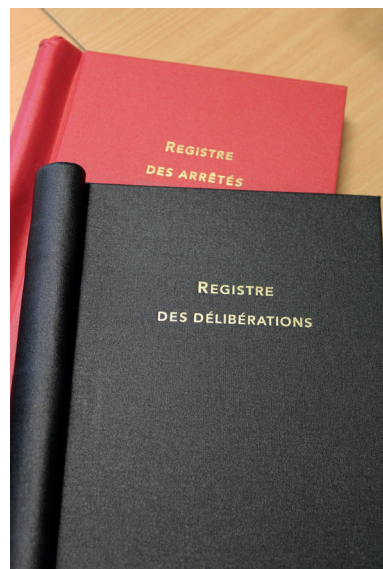
Effectif en équivalent temps plein : **52,7**

Effectif en nombre d'agents : **57**

* masse salariale comprise



→ Gestion du courrier



→ Registres d'actes



→ Service reprographie



→ Dossiers en cours

DG - AGR



La direction générale et le pôle Administration générale ressources assurent des missions transversales et supports pour les élus municipaux et les directions opérationnelles, fonctionnelles et techniques de la collectivité.

La direction générale organise, coordonne et supervise la mise en œuvre des politiques publiques et projets de la collectivité souhaités et décidés par les élus municipaux.

Il regroupe en outre les missions principales de la Police municipale, des archives et du secrétariat général.

Ainsi, la Police municipale veille à maintenir la sécurité des biens et des personnes, faisant respecter les arrêtés du maire.

Le service des archives assure la conservation des productions de l'activité municipale, collecte les données tout en les classifiant pour une meilleure mise à disposition, communication et valorisation.

Le Secrétariat général, interface entre le conseil municipal et l'administratif, cadre et garantit la légalité des actes. Il gère également les courriers reçus et les services de reprographie et d'appareur. Trois missions structurantes de projets et d'ingénierie sont également rattachées à la Direction générale. Ces activités de la collectivité, développées depuis 2021, sont dédiées au marketing territorial, à la qualité de vie au travail, à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante.

Le pôle Administration générale ressources apporte son expertise et appui réglementaire sur les ressources de la collectivité. Il s'agit ainsi des ressources humaines, des finances et de la comptabilité publique, du système d'information (informatique, logiciels) et téléphonique. Il cadre et garantit les procédures de l'achat et de la commande publique.

Enfin, il est le garant de l'accueil du public au sein de l'Hôtel de Ville et des services et du bon fonctionnement des formalités administratives qui lui sont déléguées par l'Etat. Il s'agit notamment de l'instruction des demandes passeport, des cartes d'identité, des actes d'État civil ou encore de l'organisation des élections.



MISSIONS DU SERVICE

Le marketing territorial est une démarche méthodologique, à la fois stratégique et opérationnelle, permettant de capter, créer, communiquer et délivrer de la valeur correspondant aux besoins de chacune des parties prenantes du territoire et ainsi d'assurer une attractivité équilibrée (attirer et ancrer des ressources).

En ce sens, il s'agit d'une démarche qui répond aux objectifs d'attractivité de tous les territoires (pays, région, département, ville, village, quartier, rue...). Elle vise différentes cibles d'attractivité : entreprises, touristes, résidents, événements...

Club de l'Attractivité de Fontainebleau

- ✓ Faire réseau, être facilitateur et fédérer les acteurs locaux ;
- ✓ Se concerter au plus près des réalités du terrain pour faire remonter les remarques, suggestions et critiques constructives des acteurs locaux en vue de leur faciliter l'exercice de leurs activités.

Observatoire de l'immobilier

- ✓ Développer les connaissances sur le tissu immobilier de la Ville et les besoins des Bellifontains et élaborer un outil d'aide à la décision et de prospective.

Mécénat/Partenariats

- ✓ Rechercher des partenariats avec des acteurs territoriaux pour financer des politiques publiques ou des événements.
- ✓ Développer le mécénat au service de l'attractivité, du rayonnement et de la valorisation de la ville.

Ville Internationale/Jumelages

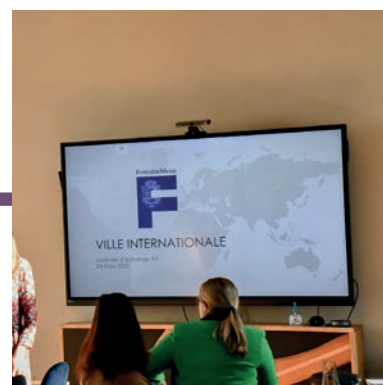
- ✓ Définir une stratégie de coopération et renforcer les partenariats avec les villes jumelées.
- ✓ Etablir un plan d'actions en transversalité avec les services de la Ville et les partenaires locaux.

Chiffres clés

* Un cordon humanitaire en mars 2022 pour l'Ukraine via une **6^e ville jumelée** en Roumanie, Alba Iulia (officialisée en septembre 2022) : **10 tonnes** de dons acheminées * Réception de la délégation de Constance (Allemagne), une quinzaine de personnes, en mai 2022 à l'occasion des cérémonies du 8 mai et pour fêter les 62 ans du jumelage * Signature des conventions de l'Observatoire Immobilier avec **12 agences immobilières** et **4 notaires** bellifontains en juin 2022 * Une **première Soirée des Réseaux** avec le Club de l'Attractivité de Fontainebleau rassemblant près de **300 entrepreneurs** en novembre 2022 au Théâtre municipal * Une **vingtaine de partenariats et mécénats** récoltés autour des événements organisés par la Ville (valeur de la collecte = **40 350 €**) et **3 partenaires** qui font rayonner Fontainebleau en France et à l'International * **5 jumelages ravivés** et actifs depuis la césure de la crise sanitaire qui avait distendu les liens. Officialisation et signature d'un sixième partenariat avec la Roumanie (Alba Iulia).

FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Animation du réseau Ville Internationale fédérant une trentaine d'acteurs locaux pour dresser une feuille de route de projets communs,
- ✓ Interfaces avec le réseau marque « Ville Impériale » et mise en place d'une collaboration avec une entrepreneuse bellifontaine pour le développement de la marque et la commercialisation de parcours touristiques,
- ✓ Finalisation de l'étude prospective sur les maisons forestières avec coordination du prestataire et passation du dossier vers la Communauté d'Agglomération,
- ✓ Animation de réunions trimestrielles avec les principaux acteurs du territoire pour optimiser et mettre en cohérence les calendriers respectifs d'événements, en partenariat avec le pôle Culture, Communication et Vie locale.



PERSPECTIVES

- ✓ Continuer l'animation du Club de l'Attractivité en ayant pour cap la deuxième édition de la soirée des réseaux tournée vers l'innovation et des partenariats potentiels avec les institutions locales,
- ✓ Partager la première collecte des données de l'observatoire du tissu immobilier et commercial aux acteurs locaux signataires de la convention,
- ✓ Développer de nouveaux mécénats et partenariats, et fidéliser les existants, dans le cadre de la programmation événementielle, théâtrale et patrimoniale de la Ville,
- ✓ Continuer l'animation du réseau Ville internationale sur la base d'une feuille de route commune pour réaliser des projets avec les acteurs locaux, et dynamiser et fédérer les 6 villes jumelées en organisant des événements et concrétisant des projets européens communs.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Créer, développer, animer des interfaces avec les établissements d'enseignement supérieur, les acteurs socioéconomiques locaux et les partenaires de la vie étudiante. Favoriser le travail en synergie, la coopération pluridisciplinaire et institutionnelle autour de l'évolution des effectifs étudiants à Fontainebleau.
- ✓ Renforcer l'attractivité de Fontainebleau, ville étudiante, documenter la dynamique et renseigner sur cette évolution.
- ✓ Accompagner les partenaires de l'enseignement supérieur dans leurs implantations (notamment le campus Damesme) et les étudiants dans leurs projets (associations, besoins...).
- ✓ Créer, développer, animer une dynamique collective « Fontainebleau campus ».
- ✓ Rédiger des diagnostics, préconisations, plans d'actions pour répondre à de nouveaux besoins.

Chiffres clés

* Effectif en équivalent temps plein : **1** * Effectif en nombre d'agents : **1**

* **301 inscrits** aux réunions du processus de concertation des Assises de l'enseignement supérieur en 2022 * **242 participants** l'après-midi et **320 inscrits** à la soirée de l'événement d'accueil des étudiants « Bienvenue à Fontainebleau » * **8 réunions** du comité étudiant, instance de dialogue et de collaboration entre les étudiants et la Ville * **654 abonnés** supplémentaires à la page Instagram Fontainebleau campus en 2022 * 17 associations étudiantes et 11 travaux universitaires connectés aux acteurs de territoire * **80 places** achetées au Théâtre de Fontainebleau par le CROUS de Créteil.

FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Organisation des Assises de l'enseignement supérieur et animation du réseau permettant des mises en relation et coopérations, le développement de partenariats de vie étudiante et le soutien à la lutte contre la précarité et la santé étudiante,
- ✓ Stand « Fontainebleau campus » mis à disposition par les salons de l'orientation Studyrama,
- ✓ Première participation des étudiants à la journée du 8 mars proposée par la Ville (contribution à l'organisation d'une exposition artistique, d'une levée de fonds, d'une collecte, d'une course caritative),
- ✓ Production d'un livret d'accueil étudiant distribué lors de 15 rentrées universitaires et journées portes ouvertes.
- ✓ Recensement de l'offre de logement étudiant, réalisation d'un document informatif à destination des étudiants et d'une note d'aide à la décision,
- ✓ Accompagnement de la deuxième convention citoyenne étudiante de l'UPEC rassemblant 650 étudiants et intervenants,
- ✓ Pilotage du premier événement d'accueil organisé par les étudiants de Fontainebleau,
- ✓ Accompagnement du projet de « Campus Série Series » et du campus Damesme,
- ✓ Pilotage de la première journée des éco-délégués de Fontainebleau et participation de l'enseignement supérieur au réseau de développement durable éducatif de territoire,
- ✓ Connexion avec les étudiants et enseignants dans le cadre des jumelages,
- ✓ Conventions de partenariats avec l'association étudiante les Politistes et avec l'UPEC,
- ✓ Fontainebleau choisie comme exemple des relations entre étudiants et territoire au sein de la consultation menée par la région Île-de-France.



PERSPECTIVES

- ✓ Poursuite du suivi du campus Damesme,
- ✓ Etude et identification des opportunités de collaboration avec l'enseignement supérieur et la recherche, en faveur de l'innovation et de l'approfondissement des politiques publiques,
- ✓ Mise en œuvre du projet « Fontainebleau savoir »,
- ✓ Soutien aux projets étudiants au bénéfice du territoire et de ses habitants,
- ✓ Soutien à la prise en considération des étudiants étrangers par la coordination d'initiatives,
- ✓ Notes et préconisations concernant « Fontainebleau campus »,
- ✓ Production de contenu pour une page du site de la Ville consacrée à l'enseignement supérieur et aux étudiants,
- ✓ Animation de réseaux Enseignement supérieur/Vie étudiante.



Source : Aract Paca

MISSIONS DU SERVICE

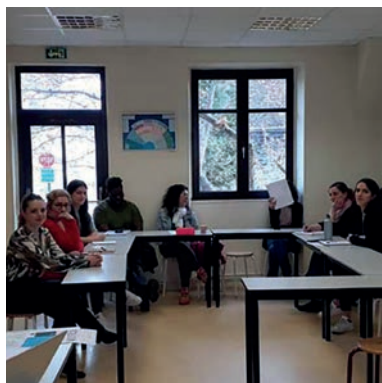
- ✓ Manager la politique Qualité de Vie au Travail de la collectivité, piloter la démarche stratégique et transversale,
- ✓ Proposer et mettre en œuvre des actions permettant de combiner qualité des conditions de travail et de vie des agents, et qualité du service public rendu à l'utilisateur,
- ✓ Rechercher l'optimisation des conditions de travail, développer le lien et la cohésion d'équipe,
- ✓ Élaborer des actions de bien-être au travail,
- ✓ Participer à l'évaluation, la prévention et la gestion des risques psycho-sociaux (RPS) et des troubles musculosquelettiques (TMS), avec le responsable prévention hygiène et sécurité,
- ✓ Élaborer un réseau de partenaires internes et externes concernés par la QVCT,
- ✓ Participer à la réflexion sur l'organisation du travail,
- ✓ Participer au développement de la communication interne, favoriser la transversalité,
- ✓ Piloter la réflexion sur l'inclusion, sur la problématique du handicap avec la Direction des ressources humaines, et le responsable prévention hygiène et sécurité,
- ✓ Contribuer au renforcement du dialogue social avec la Direction des ressources humaines.

Chiffres clés

- * Création de la mission : **15 novembre 2021**
- * Effectif en équivalent temps plein : **1**
- * Diagnostic QVCT : **231** répondants au questionnaire (**65%** des agents), **64 agents** répartis dans 7 espaces de discussions (**18%** des agents, dont managers, et représentants du personnel)
- * **64 télétravailleurs** (**86%** des agents assurant des missions télétravaillables)

FAITS MARQUANTS 2022

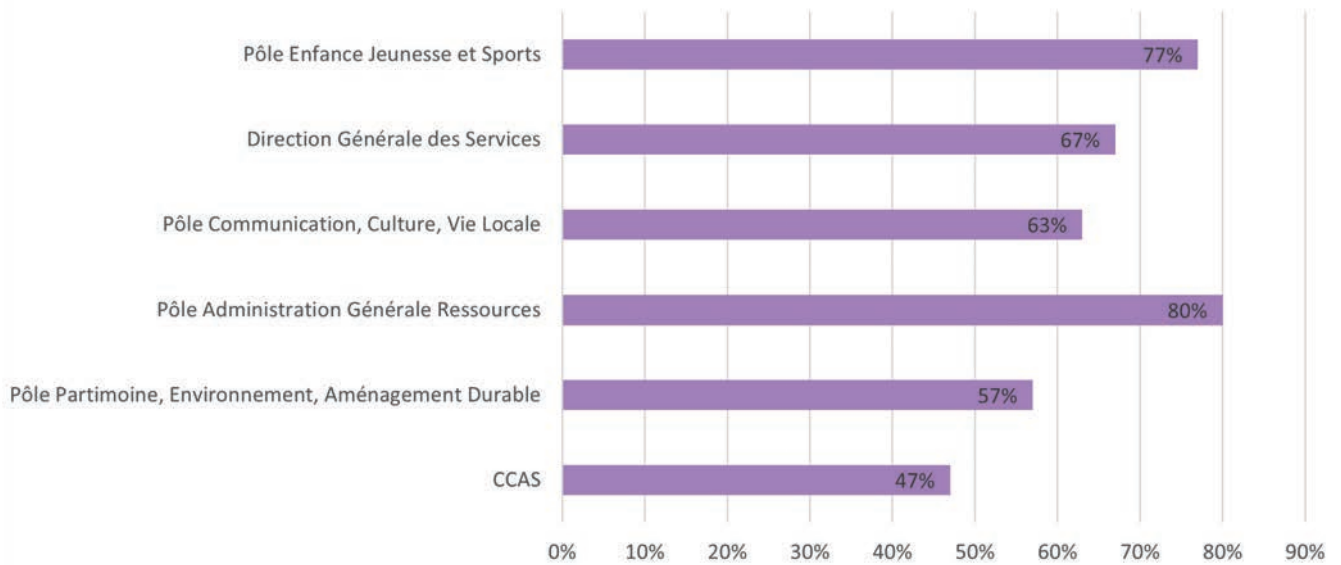
- ✓ Réalisation d'un diagnostic sur la santé, la qualité de vie et les conditions de travail auprès des agents et des managers des services municipaux Ville et CCAS,
- ✓ Construction d'un réseau de partenaires externes intervenant sur le secteur de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail,
- ✓ Construction et développement du dialogue social sur les sujets liés à la QVCT,
- ✓ Participation à la réflexion sur la mise en place d'un réseau d'assistant de prévention,
- ✓ Etude pour la mise en place de la protection sociale complémentaire,
- ✓ Déploiement du télétravail (hors crise sanitaire), construction du dispositif, élaboration d'une charte,
- ✓ Mise en œuvre d'accompagnements individuels et collectifs, tels que des coachings, des groupes de parole,
- ✓ Participation à l'élaboration du contenu des formations relatives à la gestion de l'agressivité en situation d'accueil. Besoin identifié pour certains agents dans le cadre des RPS,
- ✓ Participation au développement de nouvelles actions dans le cadre de la politique sport santé agent.



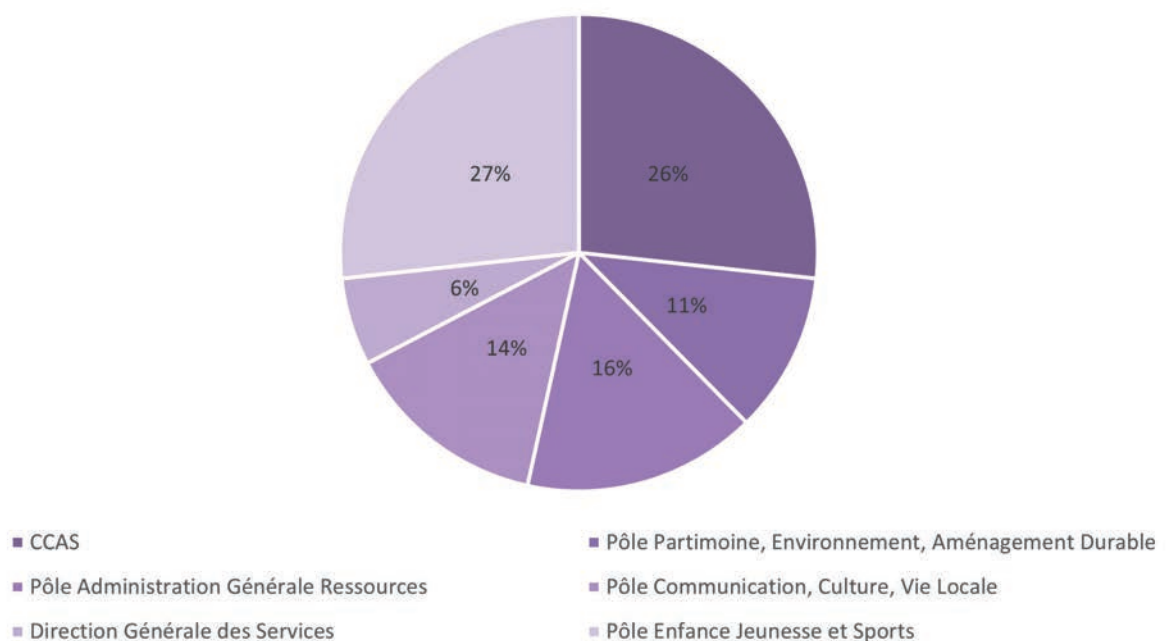
PERSPECTIVES

- ✓ Élaboration d'un plan d'actions pluriannuel, co-construit avec l'ensemble des acteurs de la collectivité, pour répondre aux problématiques constatées lors du diagnostic santé, qualité de vie et conditions de travail,
- ✓ Lancement de 6 ateliers basés sur les thématiques proposées par l'ANACT,
- ✓ Bilan sur le télétravail après une année d'expérimentation,
- ✓ Participation au développement de la communication interne,
- ✓ Participation à la prévention des RPS.

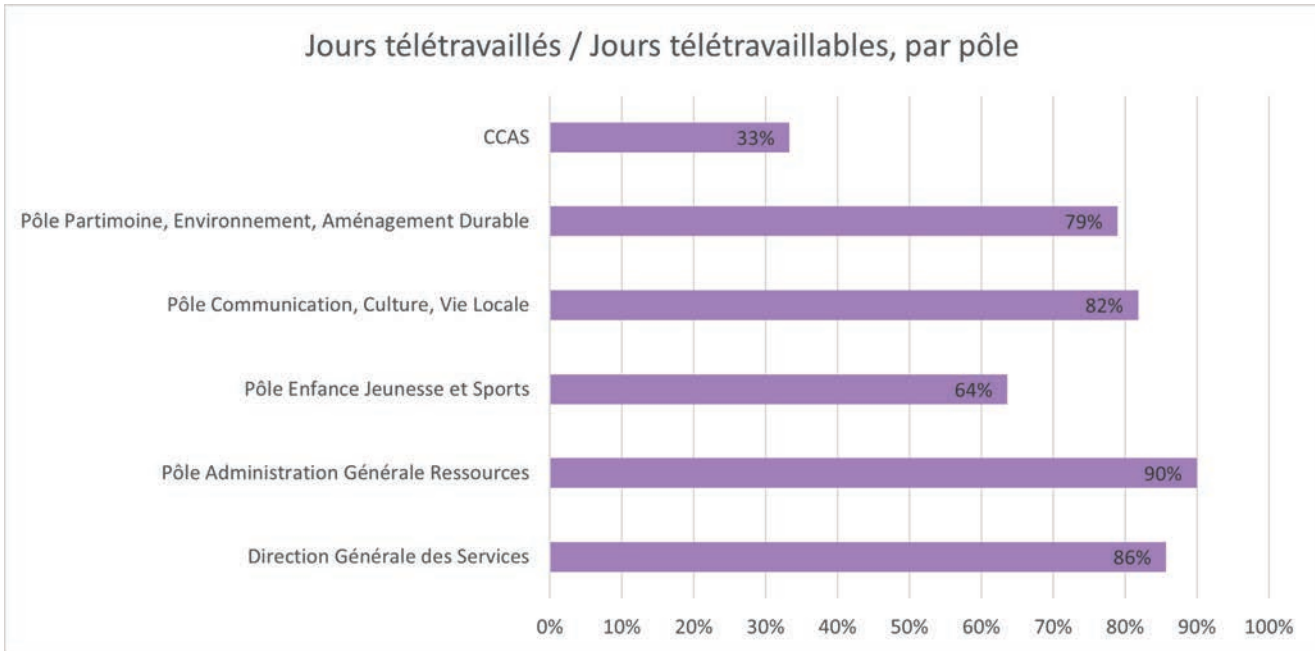
Taux de participation au diagnostic QVCT par pôle



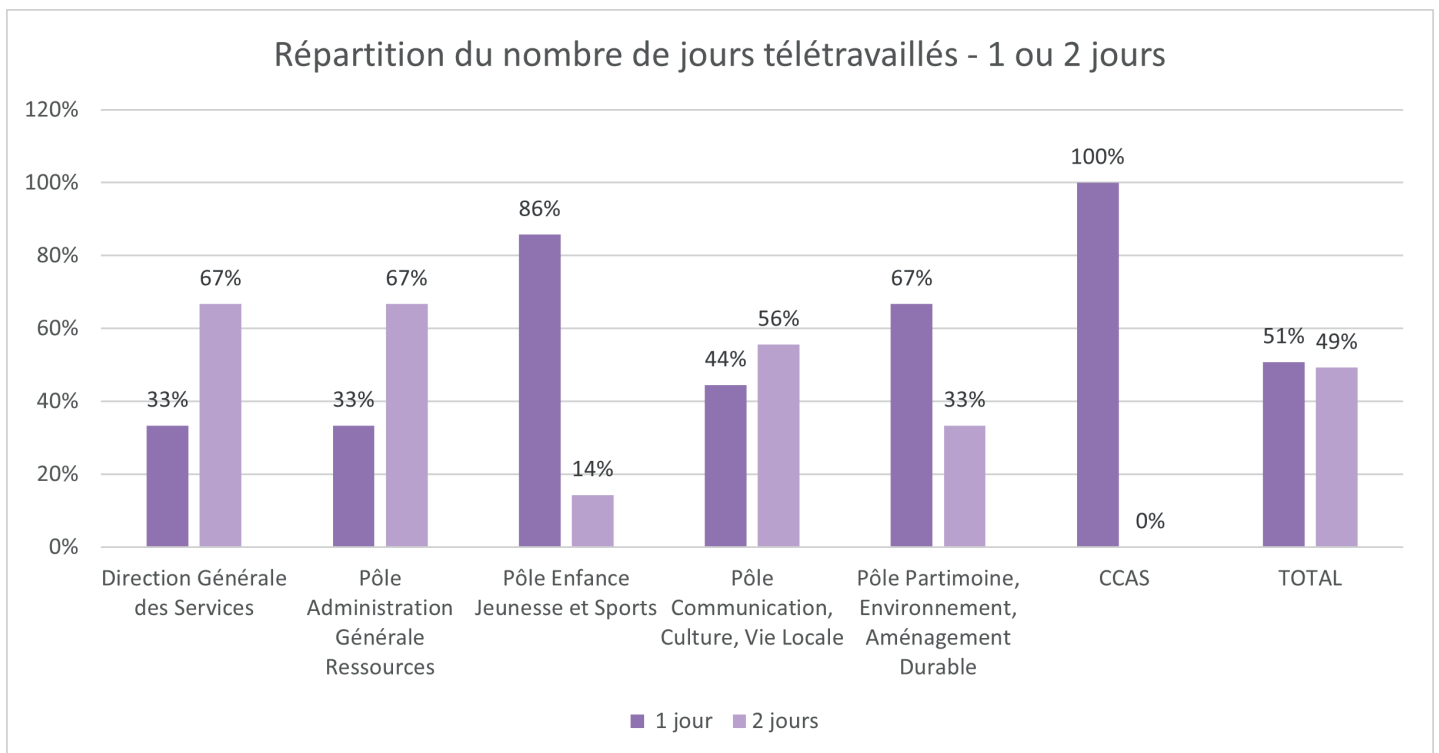
Diagnostic QVCT : composition des espaces de discussion



Jours télétravaillés / Jours télétravaillables, par pôle



Répartition du nombre de jours télétravaillés - 1 ou 2 jours





MISSIONS DU SERVICE

Les policiers municipaux sont des agents de police judiciaire adjoints, placés sous l'autorité du maire. Ils gèrent les tâches relevant de la compétence des pouvoirs de police du maire en matière de prévention et de surveillance. Deux agents sont affectés à la surveillance de la voie publique (ASVP) sous la responsabilité du chef de police.

- ✓ Assurer la sécurité des biens et des personnes : prévenir, dissuader, être visible et présent sur la voie publique pour lutter contre le sentiment d'insécurité,
- ✓ Écouter, apporter des solutions et des explications,
- ✓ Informer et rendre compte à l'autorité judiciaire par la recherche et la collecte de renseignements,
- ✓ Faire respecter des arrêtés du maire, notamment en matière de stationnement et d'occupation de voirie (terrasse, échafaudages, bennes etc.),
- ✓ Instruire des dossiers saisis par la commission du contentieux du stationnement payant (CCSP),
- ✓ Intervenir préventivement dans les établissements scolaires dans le cadre de la prévention routière,
- ✓ Gérer la vidéoprotection et répondre aux réquisitions judiciaires,
- ✓ Gérer et proposer des dispositifs de circulation et de sécurisation (Vigipirate) en coordination avec les autres services municipaux lors de manifestations sur la voie publique (municipales et associatives),
- ✓ Assurer une police de proximité, lien essentiel avec la population, les commerçants,
- ✓ Faire appliquer la réglementation (codes de la route, de l'environnement...) contrôler et verbaliser les infractions, en agglomération, et sur l'ensemble du territoire communal, ce qui implique certains axes situés en forêt,
- ✓ Contrôler le stationnement gênant, notamment en centre-ville. Être une présence visible et régulière afin de dissuader les automobilistes de se stationner de façon anarchique,
- ✓ Lutter contre les incivilités : le dépôt ou le jet d'objets sur la voie publique,
- ✓ Rédiger les tâches administratives : procès-verbaux, rapport, activité journalière, etc.,
- ✓ Assurer le service opération « Tranquillité vacances », mis en place depuis le 1^{er} janvier 2018, permet à tous les habitants qui en font la demande, lors de leurs absences, de bénéficier gratuitement d'une surveillance régulière de leur habitation toute l'année,
- ✓ Signaler toutes les anomalies constatées sur la voie publique concernant les services de la mairie. Ecouter et orienter les demandes des usagers envers le service public,
- ✓ Suivre les signalements de l'application « Tell my city ».

5. 1 - POLICE MUNICIPALE

Chiffres clés

* Budget fonctionnement : **5 202,31 €** * Budget investissement : **6 305,63 €**

* Effectif en équivalent temps plein : **15** * Effectif en nombre d'agents : **15**

* **12** policiers municipaux formés et habilités au port d'armes

* **2** ASVP, chargés du stationnement gênant et habilités

* **1** secrétaire

* **3 197** interventions

* **30** services de surveillance et sécurisation des fêtes et manifestations

* **193** contrôles de vitesse ou de police route

* **36** patrouilles de nuit

* **65** demandes de surveillance de logement durant les vacances dans le cadre de l'opération « tranquillités vacances »

* **124** rapports et **306** mains courantes

* **37** dossiers OMP (officier du ministère public) traités dans le cadre de contestation d'infraction

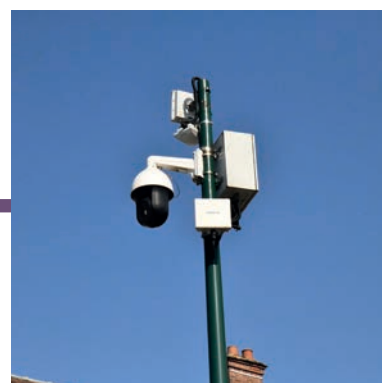
* **5 654** contraventions

* **36** caméras de vidéo-protection

* **31** réquisitions judiciaires concernant la vidéo-protection.

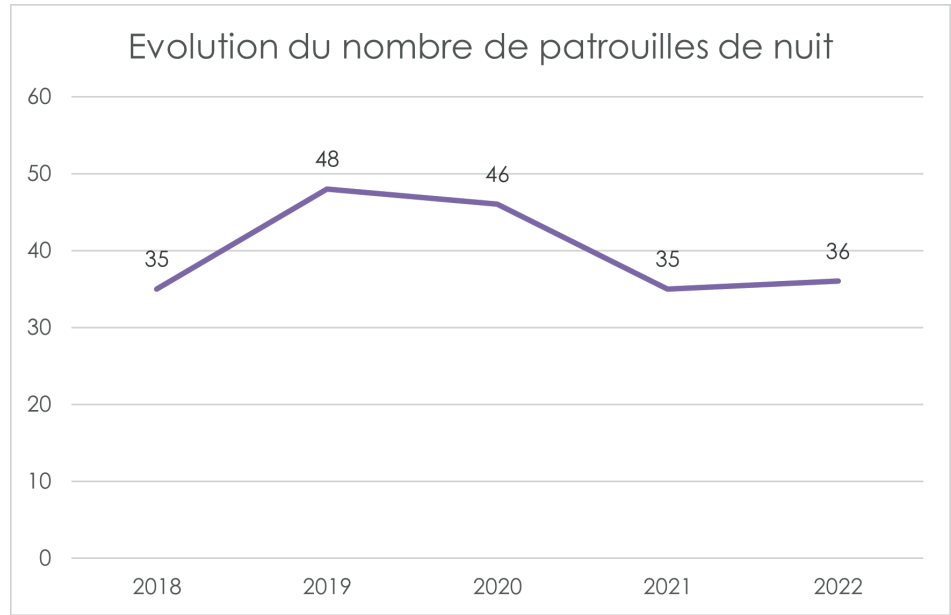
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Recrutement d'une secrétaire, assurant l'accueil du public et certaines tâches administratives,
- ✓ Partenariat avec la Police municipale de la Ville d'Avon pour une mise à disposition de moyens humains et matériels ponctuelle, mise à profit de patrouilles générales ou de manifestations : 7 services effectués sur Avon et 6 services effectués sur Fontainebleau,
- ✓ Rattachement au dispositif d'astreinte de la Ville.

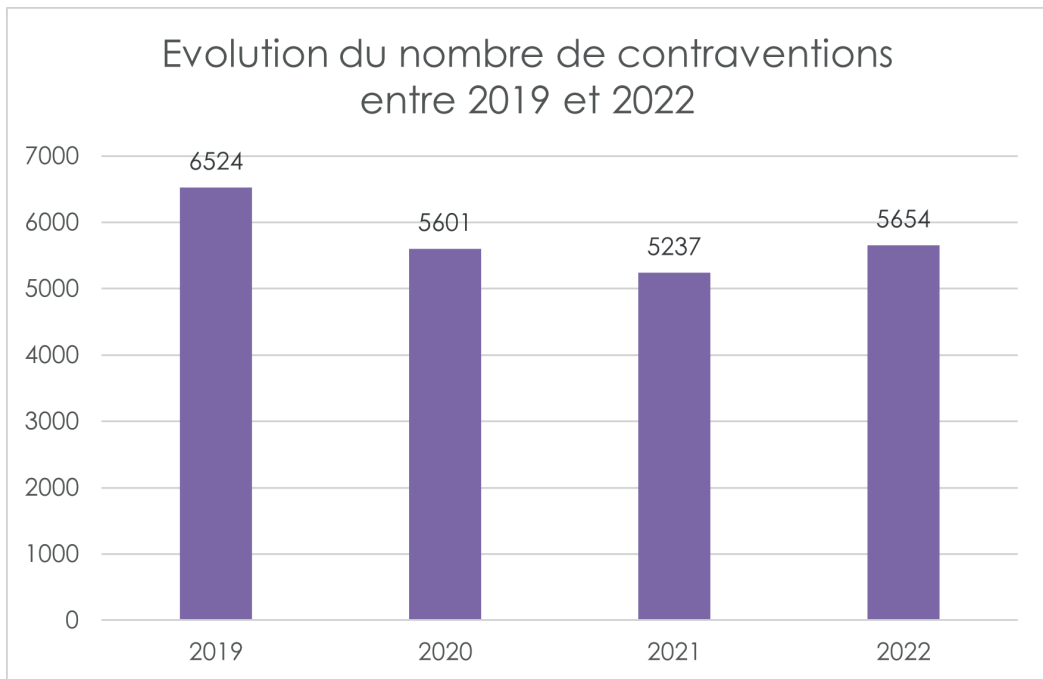


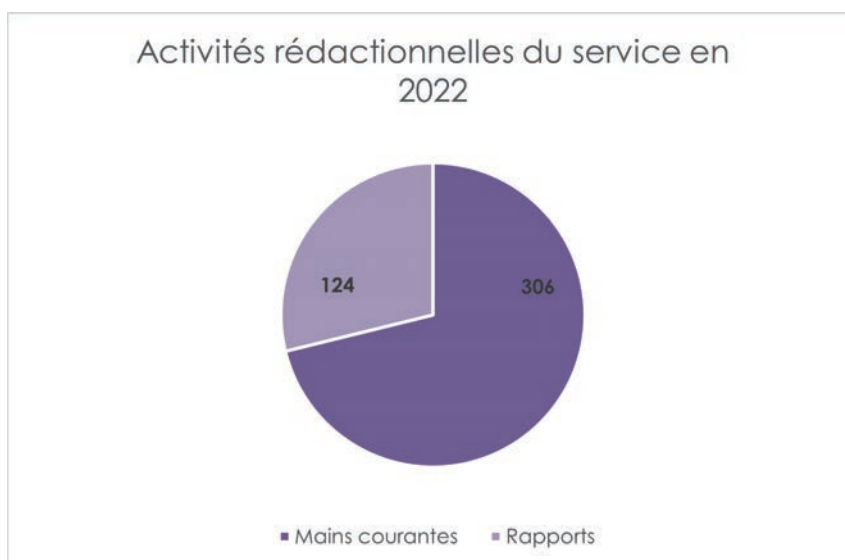
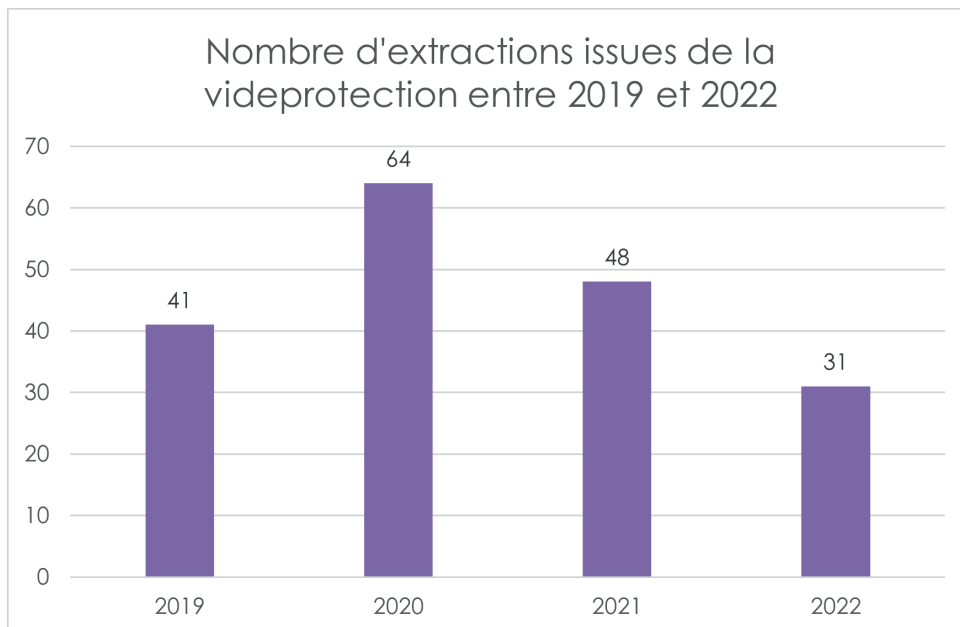
PERSPECTIVES

- ✓ Vidéo verbalisation : possibilité d'utiliser le système de vidéoprotection existant dans le cadre du respect du code de la route, notamment en centre-ville,
- ✓ Quantifier les différentes interventions sur voie publique,
- ✓ Renforcement des effectifs du service pour notamment assurer la présence sur la voie publique et en soirée.

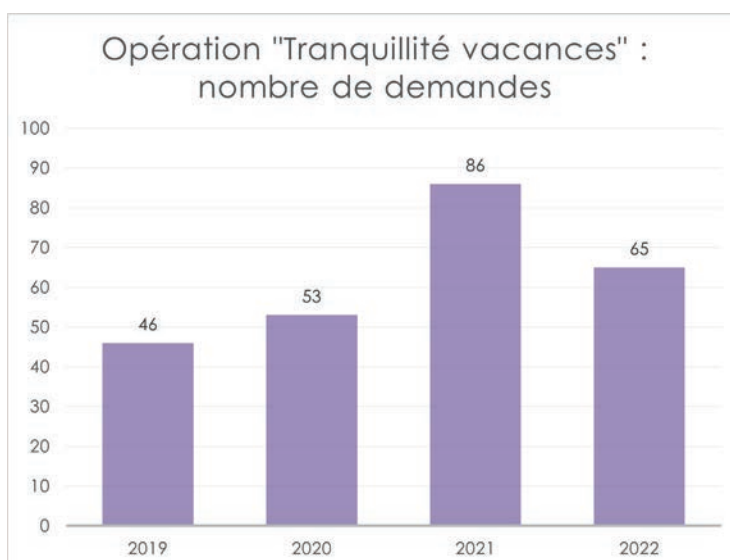


L'objectif de ces patrouilles est de réduire le sentiment d'insécurité par une présence visible dans les lieux moins, voire jamais, fréquentés par la Police.





Aux **65 demandes** correspondent **479 passages** d'agents. Lors de ces passages, les agents vérifient les accès visibles et accessibles des logements des vacanciers et déposent ensuite un avis de passage.





MISSIONS DU SERVICE

✓ Le secrétariat général est l'interface générale des services municipaux en leur apportant un support réglementaire et comprend l'assistance du Directeur Général des Services (DGS), la gestion du Conseil municipal et des actes administratifs, des services du courrier et de la reprographie.

✓ Secrétariat général :

- ✓ Assister le DGS dans l'exercice de ses fonctions ;
- ✓ Préparer et gérer les Conseils municipaux et commissions municipales ;
- ✓ Instruire, analyser ou rédiger des actes administratifs de la collectivité (délibérations, décisions du maire, arrêtés municipaux) ;
- ✓ Être un support auprès des services et des élus en matière réglementaire, législative, administrative ;
- ✓ Assurer la tenue des différents registres des actes de la collectivité ;
- ✓ Accompagner les consultations juridiques ;

✓ Service Courrier :

- ✓ Traiter les correspondances reçues (postales ou électroniques), répartition vers les gestionnaires et suivi des réponses apportées en lien avec la direction générale et le cabinet du maire ;

✓ Service Reprographie :

- ✓ Réaliser les reprographies, reliures, massicotage, mises sous plis (dossiers, affiches, plaquettes, livrets, programmes, invitations, envois en nombre...) ;
- ✓ Affranchir les envois postaux ;
- ✓ Servir d'appariteur auprès des services et partenaires institutionnels ;
- ✓ Gérer l'affichage administratif et réglementaire ;
- ✓ Gérer les stocks de papier et d'enveloppes ;

5. 2 - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Chiffres clés

- * Budget fonctionnement : **197 650,20 €** (SG) + **25 189.70 €** (reprographie)
- * Effectif en équivalent temps plein : **6,40** * Effectif en nombre d'agents : **7**

Secrétariat général : 8 Conseils municipaux * 27 commissions municipales * 146 délibérations

* 1 382 arrêtés * 186 décisions du maire

Service Courrier : 669 Courriers suivis (moyenne mensuelle 56 courriers) * 2 586 mails "Contact" du site internet de la Ville dont 1 193 relevant de l'état-civil (demande d'actes de naissance principalement) * Principaux services sollicités : État-civil, Espace public, Police municipale

Reprographie : Courrier Poste/Chronopost/Colis/Recommandés :

* Moyenne Mensuelle : 3 449 envois / Bilan annuel : 41 391 envois * 59 118,80 € d'affranchissement

FAITS MARQUANTS 2022

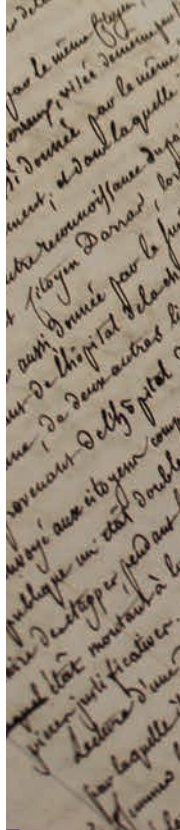
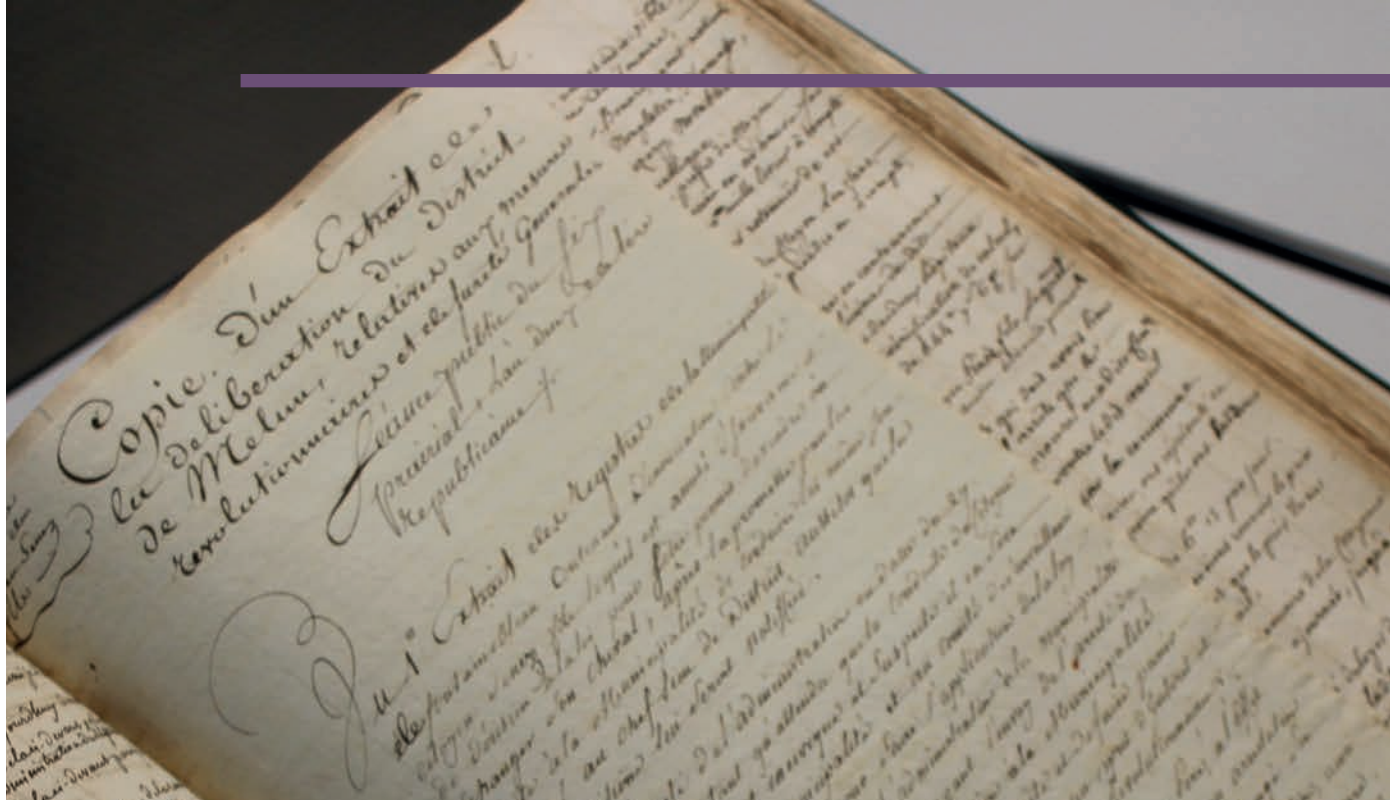
- ✓ Élection d'un nouveau Maire et de nouveaux Adjoints au Maire :
 - ☑ Installation du nouveau Maire et des nouveaux Adjoints au Maire,
 - ☑ Réalisation des nouveaux actes fondateurs pour permettre le fonctionnement du Conseil municipal.
- ✓ Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par la Ville, à compter du 1^{er} juillet 2022 :
 - ☑ La publicité des actes se fait dorénavant sous forme électronique et non plus par voie d'affichage (reste encore quelques exceptions),
 - ☑ Suppression du recueil des actes administratifs,
 - ☑ Le compte-rendu du Conseil municipal est remplacé par une liste des délibérations.
- ✓ Déménagement des services du secrétariat général et courrier dans le cadre du réaménagement de l'Hôtel de Ville,
- ✓ Intégration des usages du Secrétariat général et de la reprographie dans la démarche de Fontainebleau en transition :
 - ☑ Utilisation de papier recyclé.
- ✓ Arrivée de la nouvelle directrice générale des services.

LES INDICATEURS

	2020	2021	2022
Conseils municipaux	7	7	8
Commissions municipales	32	29	27
Délibérations	150	140	146
Nombre moyen de délibération par conseil municipal	21	20	18
Courriers	75	37	27
Décisions	124	121	186

PERSPECTIVES

- ✓ Acquérir un logiciel « courrier »,
- ✓ Revoir les procédures de diffusion/suivi/relance aux services,
- ✓ Dématérialisation des parapheurs, gestion des actes, du suivi du courrier nécessitant l'acquisition de logiciels et de revoir les procédures (archivage électronique, généralisation signatures électroniques, interrogation des pratiques papier/électronique).



PERSPECTIVES

MISSIONS DU SERVICE

Collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser les documents produits ou reçus par les services municipaux dans l'exercice de leur activité et auprès de propriétaires d'archives privées, à vocation d'archives administratives, juridiques, historiques et culturelles.

- ✓ Collecter les archives publiques produites par les services municipaux dans l'exercice de leur activité afin d'apporter des preuves administratives, juridiques, financières, historiques, et culturelles,
- ✓ Former les services au plan de classement et au tableau de gestion utilisés par la collectivité,
- ✓ Collecter les archives privées jugées intéressantes sur le plan historique et patrimonial pour la ville, entrées par don, legs, dépôt et achat,
- ✓ Classer les archives afin de les rendre communicables en salle de lecture, sur le site internet de la Ville et par des expositions, dans le respect des normes de description telles qu'ISAD(G) - Norme générale et internationale de description archivistique :
 - Tri et élimination de doublons, de documents dont la durée d'utilisation administrative est limitée,
 - Traitement et analyse des dossiers, cotation selon le cadre de classement des sous-fonds
 - Indexation selon un thesaurus normé pour faciliter les recherches
 - Elaboration des instruments de recherches (guide, inventaire, répertoire),
- ✓ Conserver les archives de façon préventive : veiller à protéger les documents de toute dégradation (lumière, poussière, humidité, facteurs humains et sinistres) par des mesures appropriées : locaux de conservation normalisés, conditionnements adaptés, estampillage, élaboration d'un registre de prévention des risques. Conserver si nécessaire de façon curative également en faisant restaurer, numériser,
- ✓ Communiquer aux services producteurs dans le cadre de suivi de dossiers, de recherches historiques,
- ✓ Communiquer aux administrés suivant le règlement et les délais de communicabilité du code du patrimoine,
- ✓ Valoriser les archives municipales par des communications sur le site internet de la Ville ou à travers des contributions à des projets historiques et culturels : expositions, publications, création de parcours historiques et ludiques comme GuidiGo.

- ✓ Organisation des consultations notamment pour les historiens de la Revue d'histoire de Fontainebleau et de sa région,
- ✓ Préarchivage et reconditionnement des archives modernes.

5.3 - ARCHIVES

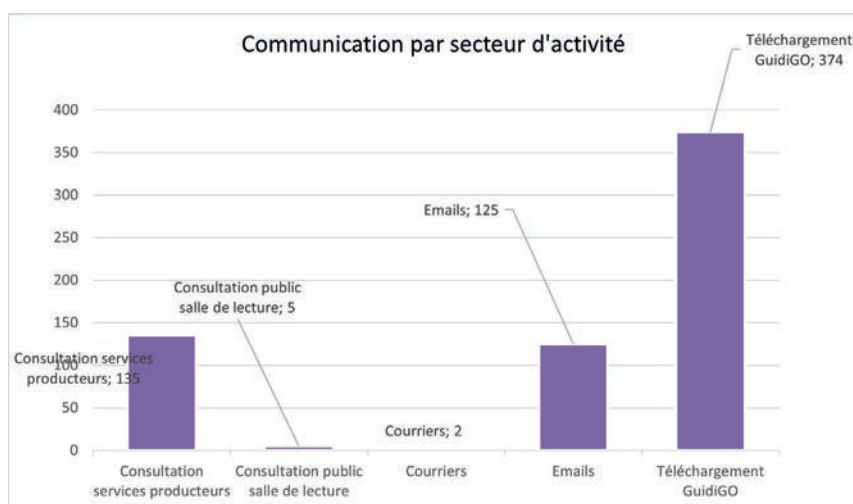
Chiffres clés

- * Budget investissement : **476 €** * Budget fonctionnement : **7 400 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **1** * Effectif en nombre d'agents : **1**
- * Les archives communales comprennent cinq sous-fonds d'un total : **805 ml**
- * Archives anciennes (1485-1789) : **4 ml**
- * Archives modernes (1790-1945) : **120 ml**
- * Archives contemporaines (**1 946** - dernier versement par services) : en accroissement **205 ml**
- * Archives iconographiques (toutes dates) : **40 ml**
- * Archives privées : **6,20 ml**

FAITS MARQUANTS 2022

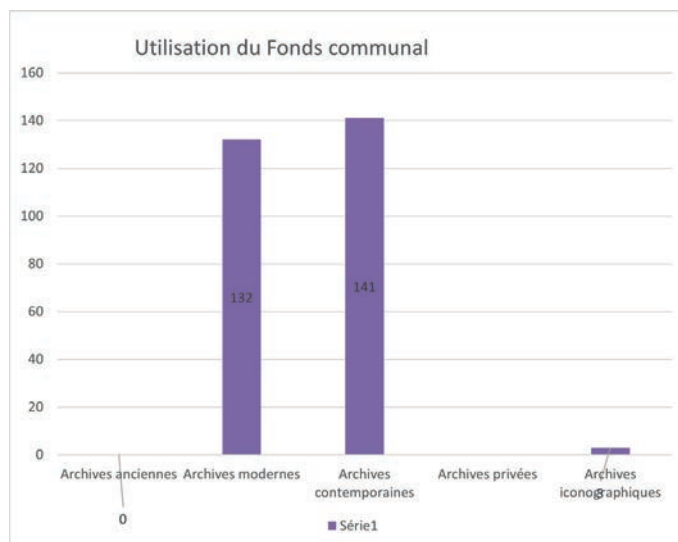
- ✓ Consultations des historiens pour la Revue d'histoire de Fontainebleau et de sa région,
- ✓ Contribution à la Revue d'histoire n°22 : rédaction d'un article « La guerre de 1870 à Fontainebleau ».

LES INDICATEURS



- **135** Communication et recherches pour les services producteurs.
- **5** Publics (historiens, étudiants, généalogistes, services de l'État...) en salle de lecture. 132 Recherches demandées par le public.
- **374** Téléchargement des deux parcours historiques numériques GuidiGo pour 2022 : **dont 279** pour le 1^{er} et **95** pour le 2^e.

Les archives historiques anciennes et modernes sont utilisées par les lecteurs, les archives contemporaines (postérieures à 1946) sont surtout utilisées par les services selon leurs délais de communicabilité.





MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Assurer les fonctions d'état-civil :
 - ✓ Accueil physique et téléphonique ;
 - ✓ Délivrance d'actes d'état-civil et de livrets de famille ;
 - ✓ Instruction des dossiers de baptême républicain et de mariage ;
 - ✓ Organisation des cérémonies ;
 - ✓ Déclaration de décès et de naissances ;
 - ✓ Enregistrement des PACS ;
 - ✓ Tenue et mises à jour des registres d'état-civil ;
 - ✓ Traitement des courriers (physiques et dématérialisés) ;

- ✓ Instruire les demandes de cartes nationales d'identité et passeports :
 - ✓ Enregistrement, délivrance et suivi ;
 - ✓ Traitement des recueils transmis par la préfecture ;

- ✓ Réaliser les formalités administratives « Population » :
 - ✓ Délivrance de certificats et demandes d'attestation d'accueil ;
 - ✓ Inscription sur les listes électorales et organisation des scrutins électoraux ;
 - ✓ Gestion des dossiers de recensements citoyens ;
 - ✓ Tirage au sort des jurés d'assises ;
 - ✓ Recensement de la population ;
 - ✓ Gestion des autorisations de stationnement ;

- ✓ Organiser les formalités relatives au cimetière :
 - ✓ Gestion des achats et des renouvellements des concessions ;
 - ✓ Suivi des demandes de travaux ;
 - ✓ Production des autorisations funéraires ;

- ✓ Piloter un service d'accueil de qualité au sein de l'Hôtel de Ville.

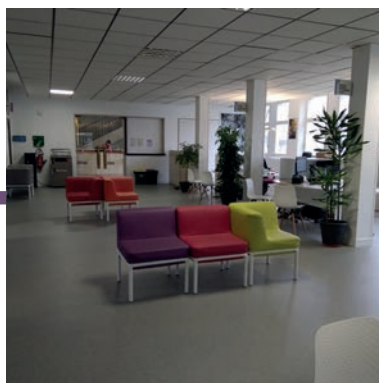
5.4 - ACCUEIL POPULATION

Chiffres clés

- * Budget fonctionnement : **20 306,65 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **11,4** * Effectif en nombre d'agents : **15**
- * **29 009** usagers accueillis * **33 651** appels reçus * **33 757** courriers traités (demandes en ligne+papier)
- * **7 717** demandes de titres sécurisés enregistrées * **62** mariages * **566** décès
- * **1 800** naissances * **142** inhumations * **2 166** livrets de famille * **160** jeunes recensés * **1 047** inscriptions sur liste électorale * **7 000** concessions funéraires * **16 159** population totale
- * Masse salariale : **478 344 €** * Dépenses de fonctionnement : **20 306,65 €**
- * Recettes de fonctionnement : **105 409,69 €**

FAITS MARQUANTS 2022

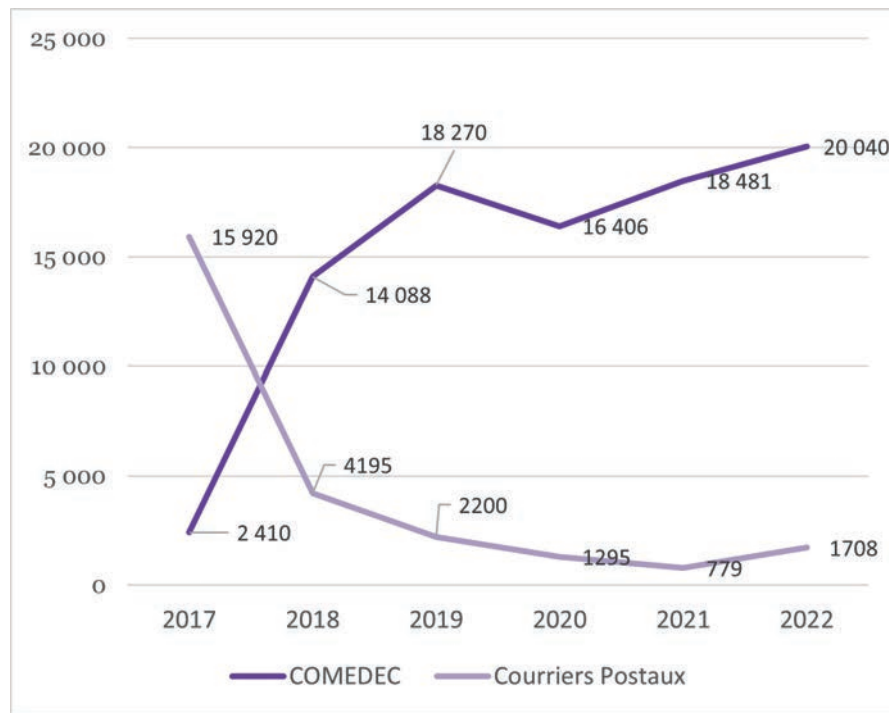
- ✓ Élections : le service accueil population s'est mobilisé, avec le soutien des autres services, pour organiser les scrutins électoraux, en respectant les normes sanitaires et réglementaires. Les 9 550 électeurs bellifontains ont pu exercer leur droit de vote, et bénéficier d'un lieu de vote à proximité de leur domicile (exemple du 10ème bureau créé à l'école du Bréau),
- ✓ Accueil centralisé : les travaux de modernisation de l'accueil se sont déroulés au cours du mois de janvier. L'objectif était de proposer une nouvelle organisation avec un espace plus accueillant et répondant davantage aux besoins des usagers et des agents,
- ✓ Naissances : une augmentation du nombre des naissances a été constatée cette année, liée à la fermeture de la maternité de Montereau-Fault-Yonne (en travaux entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre),
- ✓ État Civil : depuis le 1^{er} juillet, les administrés majeurs peuvent procéder au changement de leur nom de famille directement en Mairie. Cette simplification administrative répond au besoin de désengorgement des juridictions,
- ✓ Cimetière : la reprise de trente concessions s'inscrit dans une démarche d'assainissement et de pérennisation de la gestion du cimetière. Il s'agit de préserver les espaces verts du cimetière et éviter une détérioration des sépultures,
- ✓ Passeport/CNI : la fin de la crise sanitaire s'est accompagnée d'une forte demande des usagers (cumul de deux années de demandes). les délais de traitement des dossiers en préfecture se sont aggravés en 2022 (2 à 3 mois après enregistrement en mairie). Néanmoins, le service a réalisé un effort significatif pour augmenter le nombre de rendez-vous pris (+35% par rapport à 2021).



PERSPECTIVES

- ✓ Cimetière : actualisation du règlement intérieur et pérennisation de la gestion,
- ✓ État Civil : poursuite du travail entrepris de numérisation des registres d'État civil restants,
- ✓ Élections : poursuite de la fiabilisation de la liste électorale en procédant à de nouvelles radiations, conformément au code électoral,
- ✓ Accueil : amélioration du savoir être auprès du public,
- ✓ Titres sécurisés : intégration du troisième dispositif pour proposer davantage de créneaux de rendez-vous aux usagers,
- ✓ Accueil : maintien d'un accueil de qualité aux administrés dans un contexte de travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de ville.

COMEDEC
(COMmunication Electronique des Données de l'État Civil)



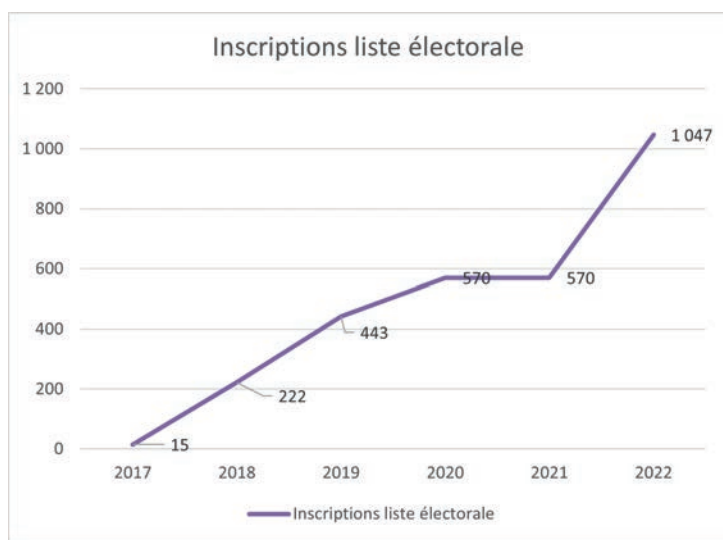
20 040 demandes traitées.

Le chiffre témoigne de la généralisation de la communication dématérialisée des actes d'état-civil entre les administrations.



3 899 demandes de passeports enregistrées. Le chiffre est significativement important en raison de l'effort du service pour répondre à la demande des usagers.

3 818 demandes de cartes nationales d'identité enregistrées. Le chiffre est significativement important en raison de l'effort du service pour répondre à la demande des usagers.

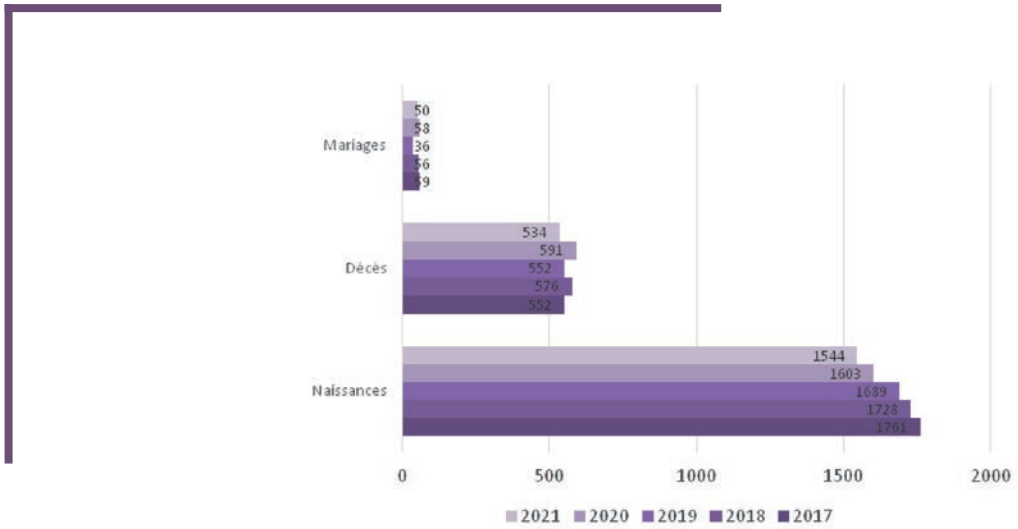
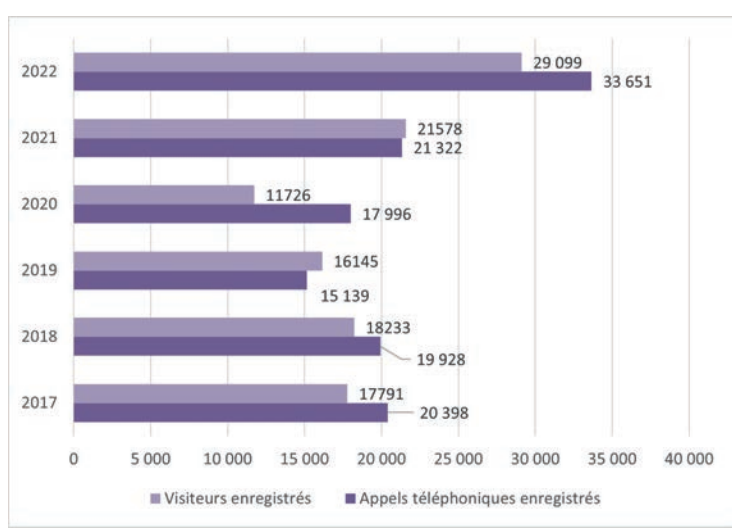


1047 inscriptions sur listes électorales. Le chiffre est significativement supérieur aux années précédentes.

La mobilisation s'explique par le fait que les élections présidentielles et législatives se soient tenues en 2022.

29 099 visiteurs enregistrés, soit le chiffre le plus important de ces dernières années.

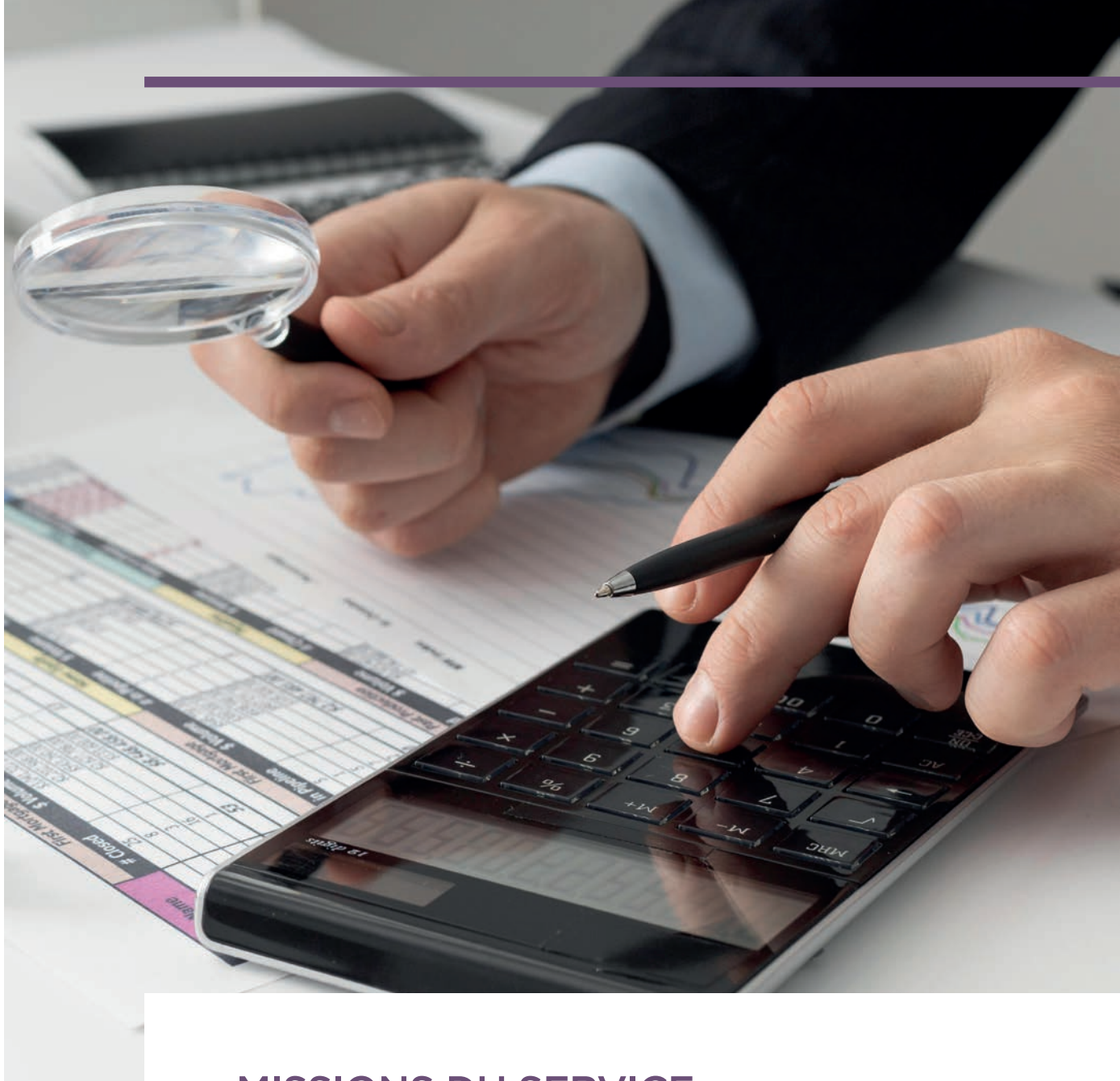
33 651 appels recensés, chiffre le plus important depuis 2017, expliqué par un accroissement du besoin de proximité des usagers.



62 mariages
Le chiffre correspond à une moyenne annuelle haute de mariages célébrés à Fontainebleau.

566 décès
Le nombre de décès est légèrement supérieur à l'année précédente.

1 800 naissances
Le nombre des naissances a augmenté de manière significative, ceci dû à la fermeture de la maternité de Montereau-Fault-Yonne pour cause de travaux.



MISSIONS DU SERVICE

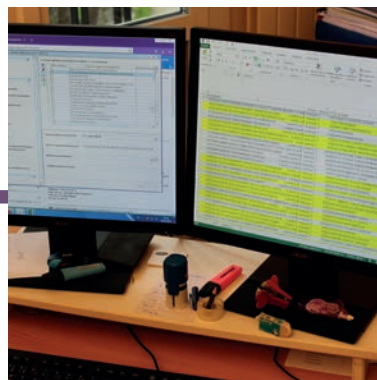
- ✓ Etablir une prospective financière, sur la base des rétrospectives, pour maintenir les ratios financiers et piloter les enveloppes des préparations budgétaires de la collectivité,
 - ✓ Préparer et élaborer des Budgets (Budget Primitif, Budget Supplémentaire, Décision Modificative) et des maquettes dont celle des Comptes Administratifs,
 - ✓ Conseillers les services tant sur la préparation budgétaire que sur les aspects comptables et d'appui à la recherche de financement,
 - ✓ Gérer la dette et de la trésorerie en s'assurant du respect des délais de paiement,
 - ✓ Assurer la gestion des actifs de chacun des budgets,
 - ✓ Assurer l'exécution comptable avec l'enregistrement des engagements de dépenses, la prise en charge comptable de la facturation et le tirage des recettes, l'envoi des flux à la Trésorerie Principale (Services de l'Etat),
 - ✓ Suivre les demandes de subvention en collaboration avec les services,
 - ✓ Suivre les subventions jusqu'à leur encaissement,
 - ✓ Assurer le contrôle de gestion avec des reportings périodiques d'exécution budgétaire. Il permet de suivre la bonne exécution du budget au fur à mesure de l'année et de s'assurer de l'avancement des actions conformément aux décisions politiques actées.
- La direction des finances assure la gestion et l'exécution de 5 budgets :

- le budget de la Ville et le budget annexe du Théâtre,
- le budget du CCAS et les budgets annexes des résidences autonomie et des services à domicile,
- le budget de la Caisse des écoles.

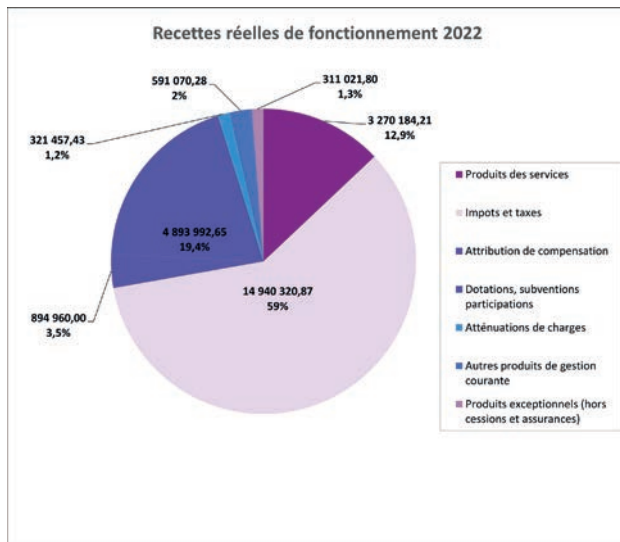
- * Budget investissement : **6 130 875,18 €** * Budget fonctionnement : **2 107 944,35 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **6** * Effectif en nombre d'agents : **6**
- * **5 381** mandats de dépense et **2 433** titres de recette pour la Ville en 2022
- * Budget global Ville 2021 (y compris reports) : **42,2 M€** * Budget global en 2022 : **44,43 M€** (fonctionnement + investissement) * Budget global du Théâtre : **15,31 M€**
- * Budget principal et budgets annexes du CCAS : **6,097 M€**.

FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ La ville s'est dotée en fin d'exercice 2022 d'un outil de prospective financière pour faciliter le pilotage de la collectivité,
- ✓ Recettes : poursuite de l'optimisation des recherches de financement avec une hausse des subventions d'investissement,
- ✓ Pas de souscription d'un nouvel emprunt en 2022,
- ✓ Maintien de la stabilité des taux des impôts locaux,
- ✓ Instauration d'un exercice pédagogique de gestion des budgets auprès des pôles et services. Il a pris la forme de rencontres individuelles destinées à présenter les nouvelles démarches de gestion des budgets afin d'optimiser la clôture en fin d'exercice. Un rappel des règles élémentaires et comptables ainsi que les missions attendues a été effectué en cours et en fin d'exercice. Cet exercice pédagogique a été l'occasion d'analyser chacun des engagements de la collectivité et d'anticiper le coût réel de ces-derniers pour les années à venir,
- ✓ Formation des cadres à des outils d'expertise.

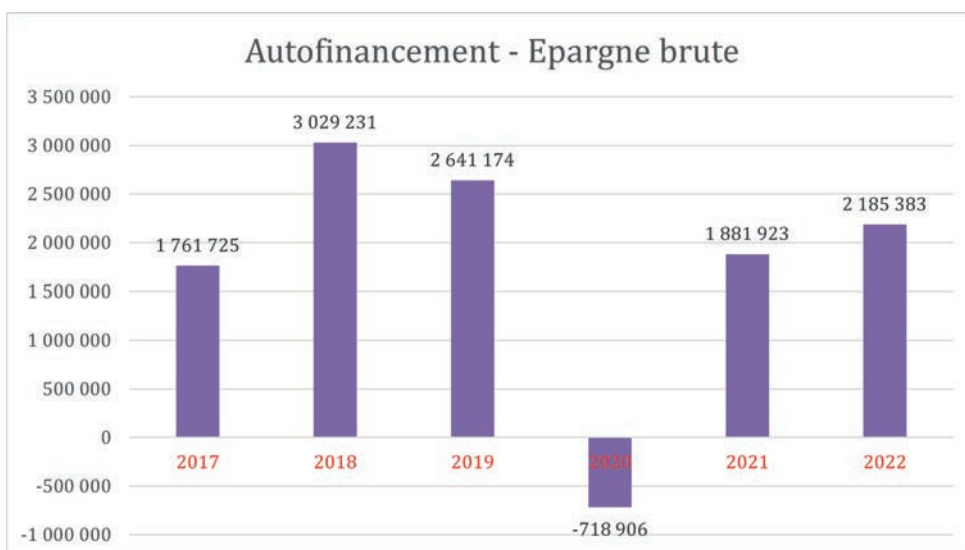
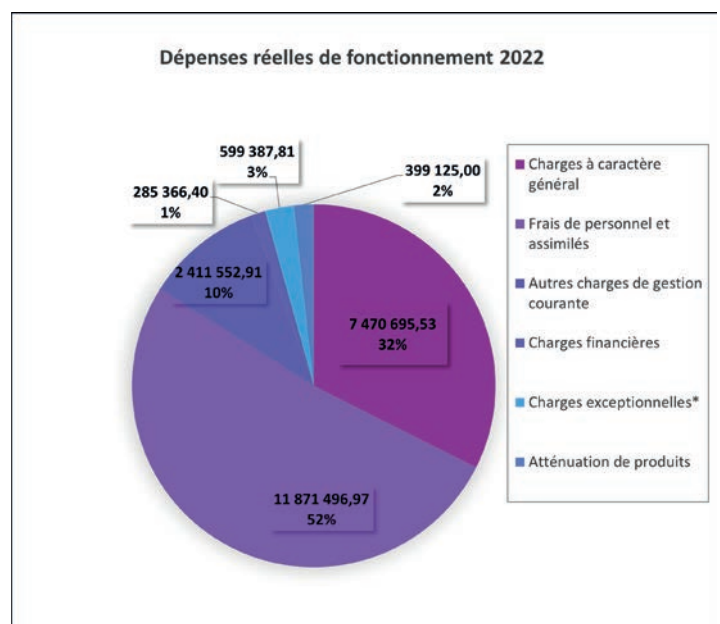


- ✓ Poursuite de la mise en place de la M57 : transposition des comptes, chargement du plan comptable M57,
- ✓ Pas de hausse des taux,
- ✓ Développement des outils de gestion sur la direction des Finances.

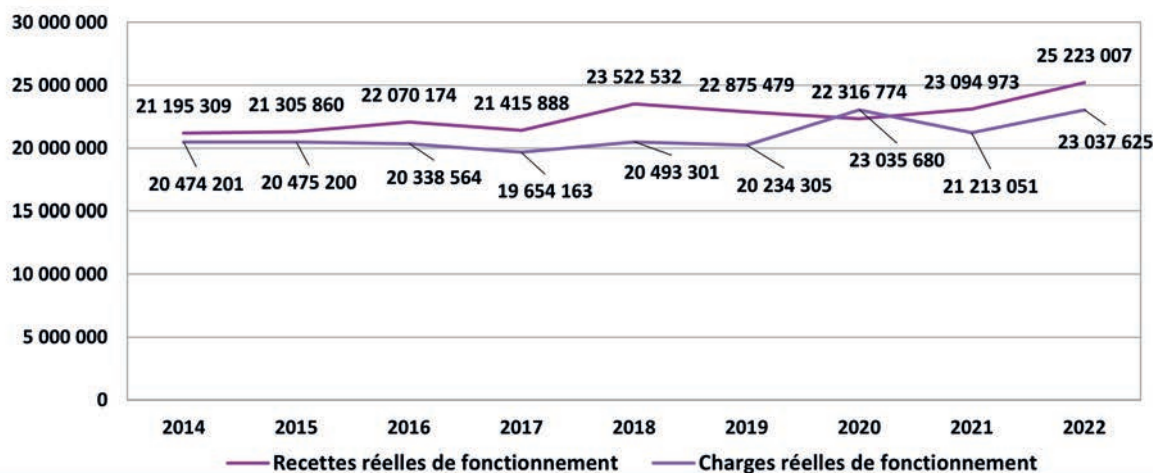


Evolution des recettes en 2022 : produits de services, du domaine : +45,79 % ; impôts et taxes : +1,40 % ; dotations et participations : +16,98 % ; autres produits de gestion courante : -20,22 % ; produits exceptionnels : +333,13 %

Evolution des dépenses en 2022 : charges à caractère général : +19,03% ; frais de personnel : +9,34% charge de gestion courante : +9,73% ; charges financières : 37,22% ; charges exceptionnelles : -30,54%



Epargne brute



Evolution des recettes en 2022 : produits de services, du domaine : +45,79 %a Le dynamisme des recettes fiscales et des autres produits de la ville contribue au maintien d'une épargne brute au vu du contexte économique actuel. Pour 2022, elle s'élève à 2 185 383 € ; impôts et taxes : +1,40 % dotations et participations : +16,98 % ; autres produits de gestion courante : -20,22 % ; produits exceptionnels : +333,13 %

Ville : Recettes réelles d'investissement :

La Ville a enregistré 1,7 M€ de subventions sur les grands projets en 2022 réparties comme suit :

- Travaux place de l'Étape : 909 183,20 €
- Travaux Eglise Saint-Louis : 460 659,27 €
- Travaux Médiathèque : 159 487,89 €
- Travaux pistes cyclables : 206 600 €

D'autres subventions ont été perçues : purificateurs d'air pour 21 979,80 €, équipements de la Police municipale pour 13 721 €, solde de subvention pour la mise en place du centre de vaccination pour 3 795 €.

Ville : Dépenses réelles d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement sont de 11 931 656,46 € en 2022 contre 12 356 162,15 € en 2021, soit une baisse de -3,44 %. Les seules dépenses d'équipement (chapters 20,21 et 23) s'élèvent à 5,8 M€. Elles se répartissent par politique publique de la manière suivante :

- Politique culturelle : travaux d'aménagement à la Charité royale : 406 313,92 €.
- Politique sportive : travaux de réfection et divers sur les gymnases Martinel et Chapu pour 158 071,34 €.
- Politique scolaire : travaux à l'Ecole Saint-Merry : 330 525,07 €.
- Politique d'aménagement urbain et voirie : travaux réalisés pour un coût total de 3 401 186,51 € dont 2 117 393,09 € pour l'aménagement de la place de l'Étape.
- Politique sociale : travaux d'aménagement à la Maison de l'enfance : 17 772,37 €
- Politique d'entretien du patrimoine : travaux de restauration intérieure Eglise Saint-Louis : 177 225,54 € ; Mur de Ferrare : 75 613,90 € ; branchements électriques, pose de châssis au Conservatoire et autres : 363 535 €.
- Diverses études : 339 262,40 € pour l'étude sur le réseau chaleur, sur le Centre de loisirs, le parking de la place Napoléon, les plans topographiques, et le skatepark.
- Divers travaux : 242 144,55 € pour la création de sols amortissants, l'achat de cases funéraires pour le cimetière, des travaux rues de la Chancellerie et René Quinton, et passage Ronsin.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Définir la politique des ressources humaines, être acteur des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques,
- ✓ Assurer la gestion administrative et statutaire (dispositions statutaires, carrière, rémunération, retraite, discipline...) dans le respect de la réglementation,
- ✓ Piloter et mettre en œuvre la gestion des effectifs, emplois et compétences (recrutements, formations, mobilités, reclassements...),
- ✓ Développer une politique d'apprentissage,
- ✓ Mettre en œuvre et diffuser la politique ressources humaines auprès des services et des partenaires sociaux,
- ✓ Organiser les temps de travail,
- ✓ Piloter la masse salariale en intégrant les contraintes financières de la collectivité,
- ✓ Mener un travail collaboratif sur la politique de qualité de vie et des conditions de travail en lien avec la Responsable Qualité de Vie au Travail,
- ✓ Participer à la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec l'assistant de prévention,
- ✓ Piloter et animer le dialogue social et les instances paritaires,
- ✓ Organiser la communication des ressources humaines,
- ✓ Accompagner les agents, les cadres, la direction générale, les élus.

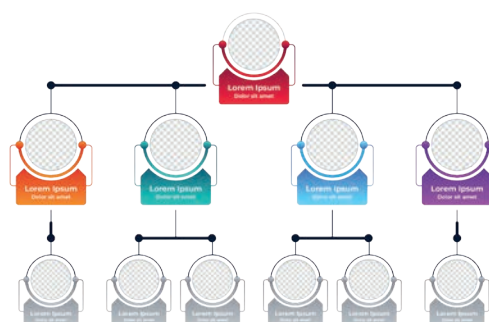
5. 6 - RESSOURCES HUMAINES

Chiffres clés

- * Budget investissement : **1 097 €** * Budget fonctionnement : **388 123 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **6** * Effectif en nombre d'agents : **6**
- * **390** paies par mois * **1 065** arrêtés et contrats * **5** CT (Comité Technique) * **5** CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) * **11 871 496 €** de masse salariale annuelle * **57** entretiens de recrutement
- * **797** demandes d'emploi reçues * **232** demandes de stage / **39** accueillis * **12** apprentis accueillis

FAITS MARQUANTS 2022

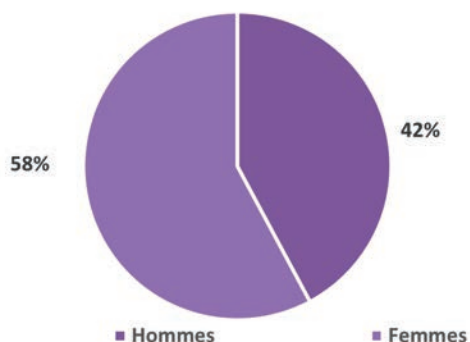
- ✓ Réflexion sur l'organisation de la Direction des Ressources Humaines,
- ✓ Plan de recrutements et mise en place de la mobilité interne,
- ✓ Accompagnement des nouveaux cadres aux entretiens professionnels,
- ✓ Plan de formation axé sur la mise à jour des formations réglementaires, hygiène et sécurité,
- ✓ Mise en application des Lignes Directrices de Gestion (LDG),
- ✓ Application des évolutions statutaires aux agents de la catégorie B et C,
- ✓ Réflexion sur un Comité Social Territorial commun Ville et CCAS,
- ✓ Protocole d'accord avec les représentants du personnel sur les élections professionnelles,
- ✓ Organisation des élections professionnelles,
- ✓ Développement d'indicateurs financiers,
- ✓ Élaboration du Rapport Social Unique (RSU) 2021,
- ✓ Dématérialisation des Comptes Epargnes Temps.



PERSPECTIVES

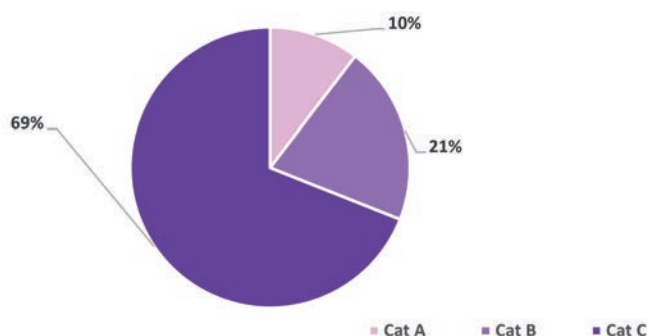
- ✓ Réorganisation du service vers une gestion intégrée et une logique de prestation de service,
- ✓ Installation de l'instance unique Ville et CCAS et formation des représentants des personnels,
- ✓ Poursuite de la démarche de dématérialisation des processus internes,
- ✓ Étude quant à la mise en place d'un outil de communication interne,
- ✓ Réflexion sur l'accueil des agents,
- ✓ Action de communication sur le CNAS,
- ✓ Élaboration du plan de formation,
- ✓ Poursuite du développement d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences,
- ✓ Changement de nomenclature comptable au 1^{er} janvier 2024.

Pourcentage par sexe sur emplois permanents
Année 2022



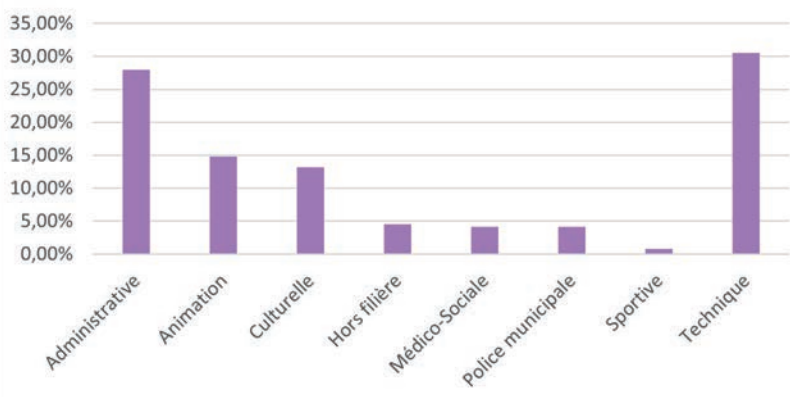
En 2022, les emplois permanents sont occupés majoritairement par des femmes, à hauteur de **58%**. La proportion des hommes sur les emplois permanents est de **42%**.

ETP des emplois permanents par catégorie
Année 2022



La majorité des emplois permanents des services municipaux bellifontains relèvent de la catégorie C (**69%** des ETP). Les emplois de catégorie B représentent **21%** alors que le nombre d'ETP sur la catégorie A est minoritaire (**10%** des ETP).

ETP sur emplois permanents par filière au
31/12/2022



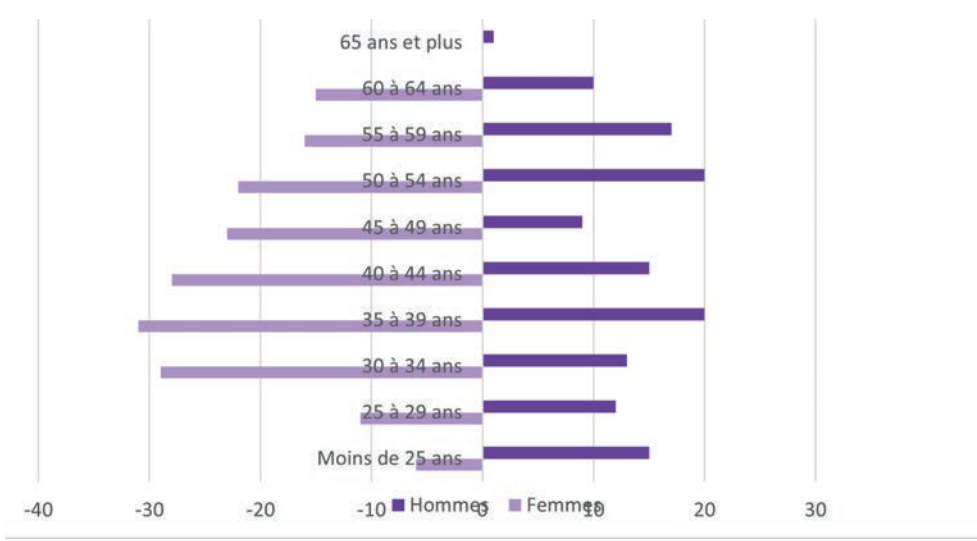
La filière technique et la filière administrative sont les deux principales filières au sein des services municipaux en termes d'ETP.

La filière technique concentre à elle seule 30,56% des ETP.

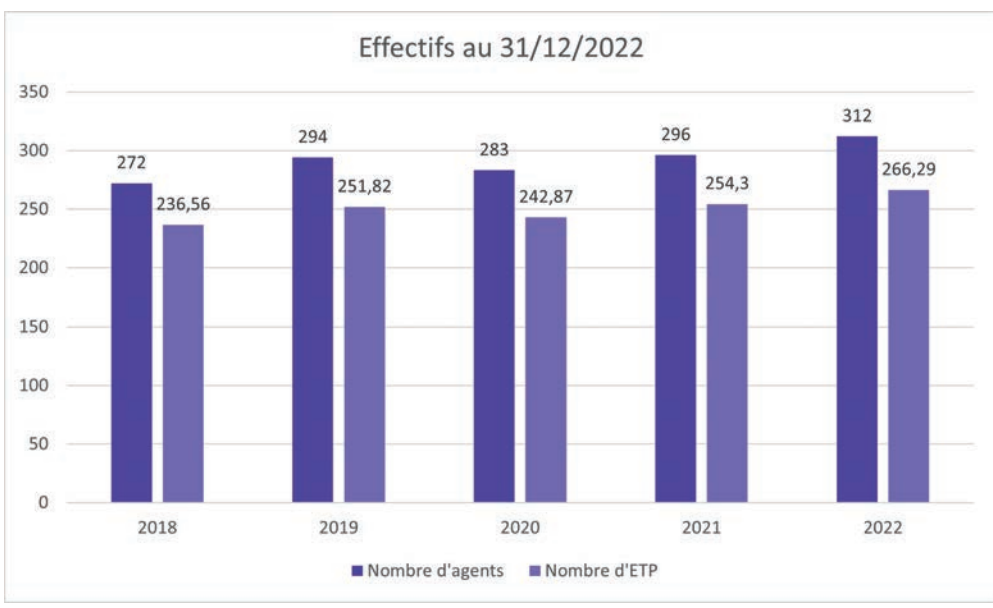
La filière administrative regroupe quant à elle 27,96% des ETP. La répartition pour les autres filières est la suivante :

- Animation : 14,81% • Culturelle : 13,16% • Médico-Sociale : 4,15% • Police : 4,12% • Sportive : 0,75% • Emplois hors filière : 4,5%.

Pyramide des âges au 31/12/2022
Titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent



En 2022, les emplois permanents occupés par les femmes au sein de la collectivité, le sont majoritairement par les 35/39 ans.
Les hommes de 35 à 39 et de 50 à 54 ans sont les plus nombreux.



Le nombre d'agents a augmenté en 2022 en effectif physique et en ETP.

5.7 - MARCHÉS PUBLICS

MISSIONS DU SERVICE

- ✓ MARCHÉS PUBLICS
 - ☑ Assurer l'élaboration et sécurisation juridique des marchés publics, des groupements de commande dont la Ville est mandataire et des délégations de service public (DSP) ;
 - ☑ Organiser et dispenser le conseil, la formation et l'assistance auprès des directions et services dans la passation et l'exécution des marchés ;

- ✓ ACHATS PUBLICS
 - ☑ Gérer les achats en matière de mobilier et fournitures de bureau ;

- ✓ ASSURANCES
 - ☑ Gérer les dossiers d'assurance dommages aux biens et responsabilité civile et instruire les litiges éventuels ;

Chiffres clés

- * Budget investissement : **41 900 €** * Budget fonctionnement : **131 962 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **1,9** * Effectif en nombre d'agents : **2**

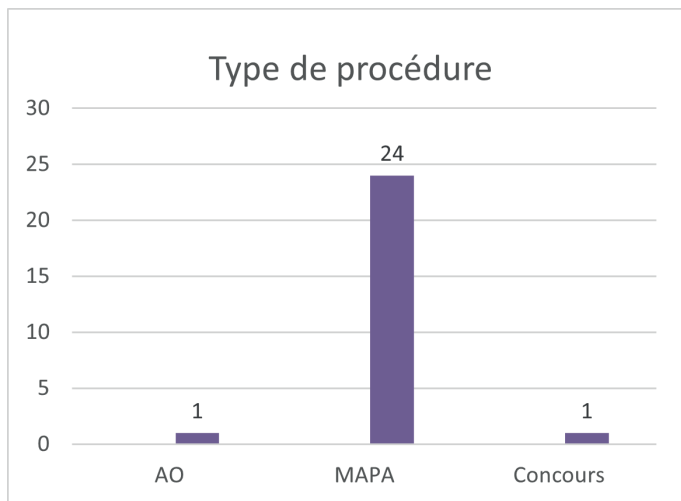
- * **10** Publications de marchés * **1** publication de Délégation de Service Public
- * **552** Téléchargements de Dossier de Consultation des Entreprises
- * **208** Dépôts de plis

FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour l'extension/réhabilitation de l'école Lagorsse,
- ✓ Conclusion de la procédure de renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du marché forain,
- ✓ Arrivée d'une gestionnaire marchés publics au sein du service au mois de juin 2022,
- ✓ Mise en place de l'achat de fournitures de bureau en matière recyclée ou recyclable,
- ✓ Nouvelle session de formation interne,
- ✓ Gestion des problématiques de prix (théorie de l'imprévision/ formule de révision/ résiliation) dans le contexte inflationniste du moment.

PERSPECTIVES

- ✓ Conclusion de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour l'extension/réhabilitation de l'école Lagorsse,
- ✓ Nouvelle session de formation interne,
- ✓ Renouvellement du marché d'assurance.

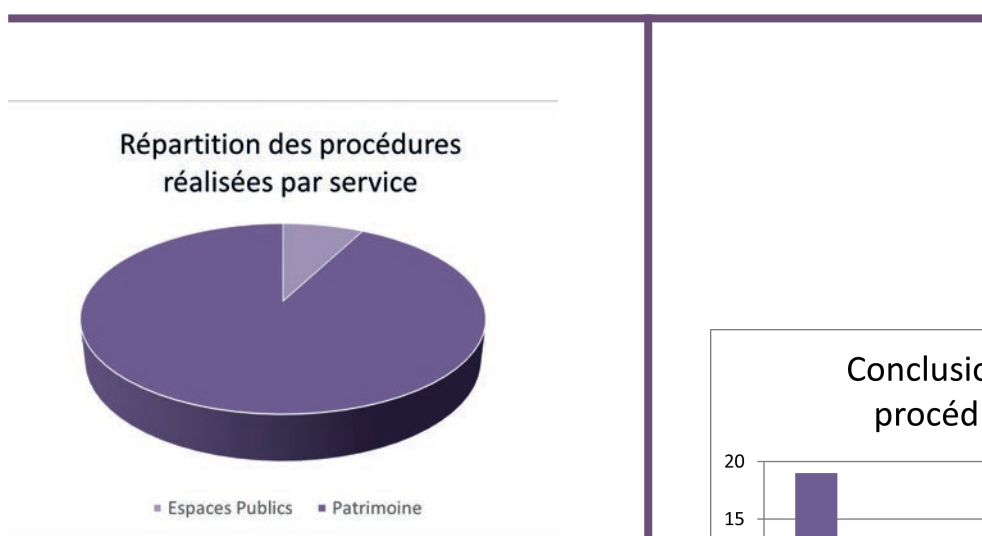


Les marchés à procédure adaptée (MAPA) sont, sauf exception, les procédures conclues pour des montants allant de :

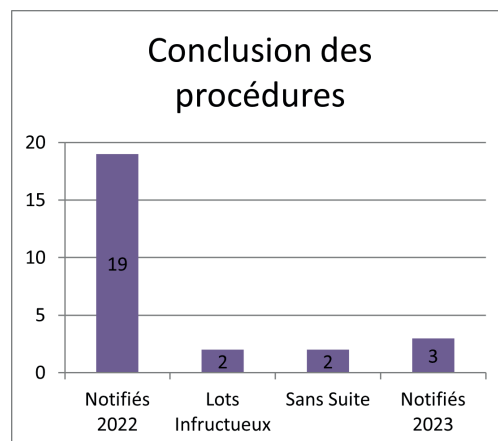
- 40 000 € HT à 214 000 € HT en fourniture et service,

- 40 000 € HT à 5 350 000 € HT en travaux.

Au-delà de ces seuils, les marchés sont passés en Appel d'Offres (AO).

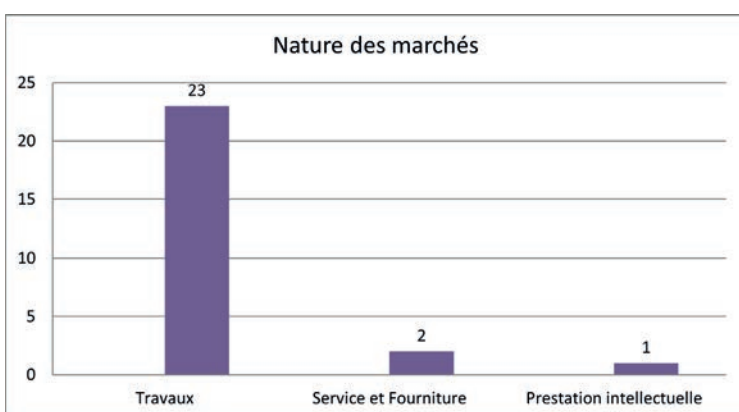


Record de réception de plis cette année avec la réception de 108 candidatures sur la procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation/extension de l'école Lagorsse. 66.60 % des achats de la Ville en matière de fournitures de bureau ont été réalisés dans des gammes de produits recyclés ou recyclables. (Obligation légale : 20%)

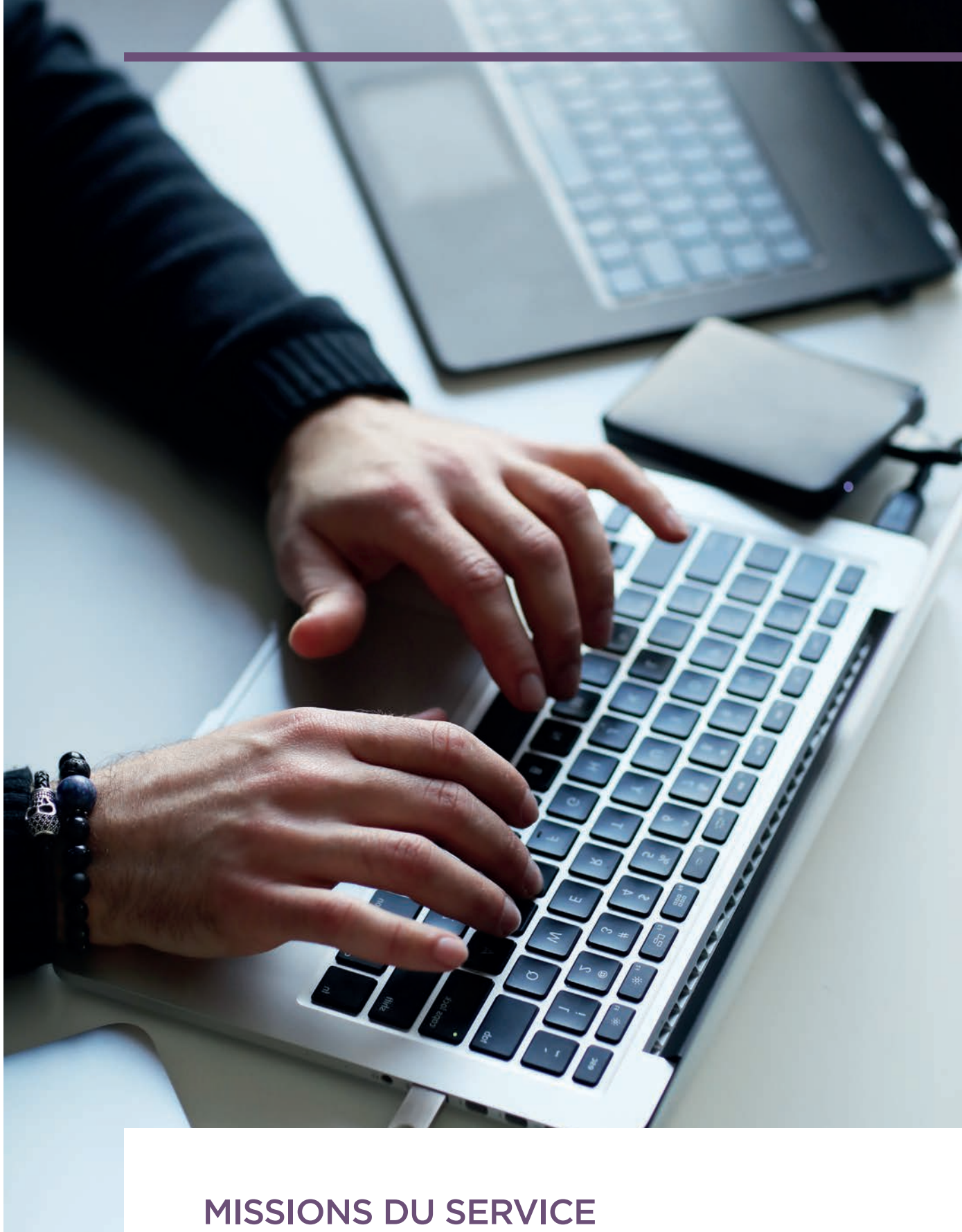


Sur les **26 procédures** engagées en 2022 :
 - 2 ont été déclarées sans suite,
 - 2 lots infructueux,
 - 19 procédures ont été notifiées en 2022,
 - 3 procédures entamées en 2022 seront achevées début 2023.

L'ensemble des procédures passées par la Ville pour l'année 2022 concernent le pôle technique (voirie, patrimoine, espaces verts, nettoyage, transition écologique, ...)



La Ville passe en moyenne une vingtaine de procédures par an, et a en suivi, plus d'une quarantaine de marchés tous types confondus.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Prendre en charge les demandes informatiques, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des outils informatiques et remplacement des équipements obsolètes.
- ✓ Assurer les urgences informatiques.
- ✓ Gérer la téléphonie : fixe et mobile.
- ✓ Assurer le bon fonctionnement des serveurs systèmes, réseaux et applicatifs. Gestion des bornes Wifi.
- ✓ Garantir une architecture cohérente et fonctionnelle du système d'information.
- ✓ Sauvegarder les données des serveurs.
- ✓ Sécuriser la messagerie électronique.

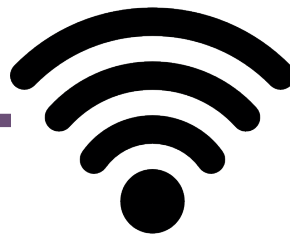
5. 8 - SYSTÈME D'INFORMATION ET TÉLÉPHONIE

Chiffres clés

- * Budget investissement : **108 922,14 €** * Budget fonctionnement : **278 205,52 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **2** * Effectif en nombre d'agents : **2**
- * Nombre de tickets : **421** * Nombre de serveurs utilisés : **34** * Nombre de pc portables achetés : **60**
- * Nombre de postes informatiques : **260** * Nombre de lignes mobiles : **184**
- * Nombre de comptes ouverts sur les systèmes d'information : **265**

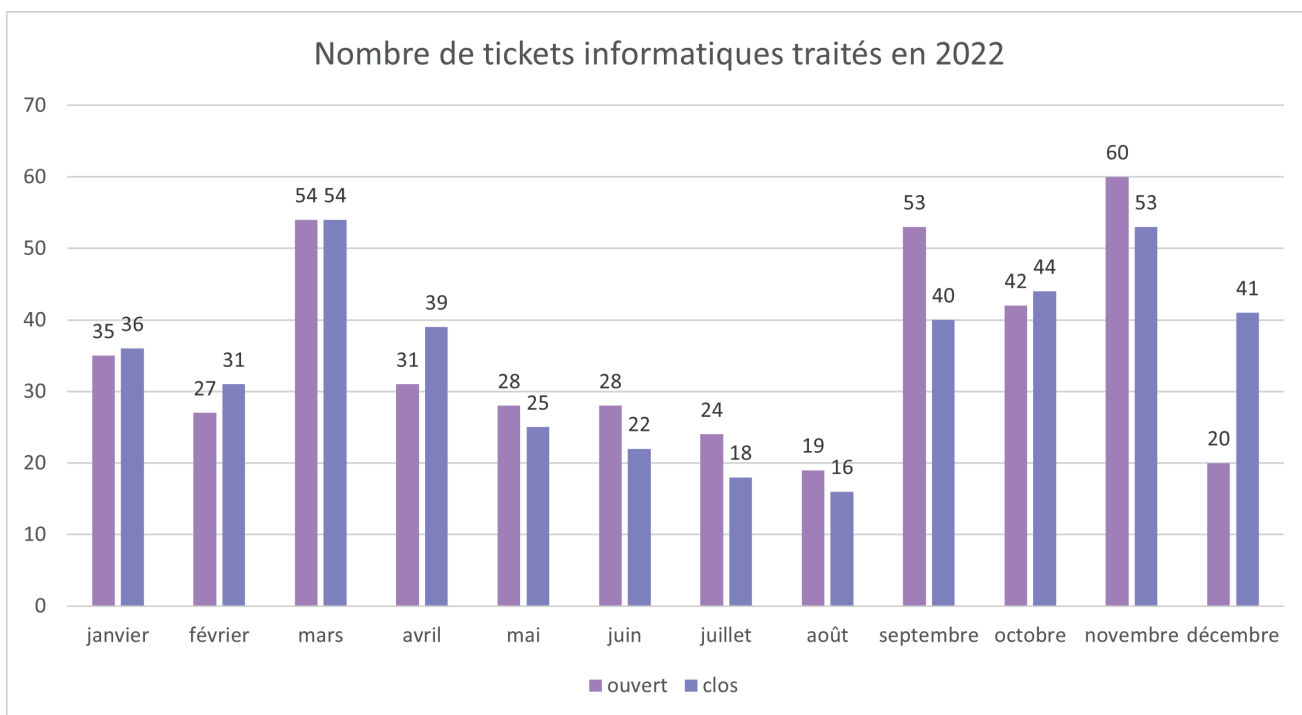
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Installation du WIFI au Conservatoire de musique et d'art dramatique,
- ✓ Passage en hébergement du logiciel du service Jeunesse,
- ✓ Mise en place d'une nouvelle solution de messagerie,
- ✓ Recâblage complet de la Mairie,
- ✓ Mise en place de la dématérialisation de procédures d'urbanisme,
- ✓ Étude faisabilité d'une architecture serveur en full Cloud.

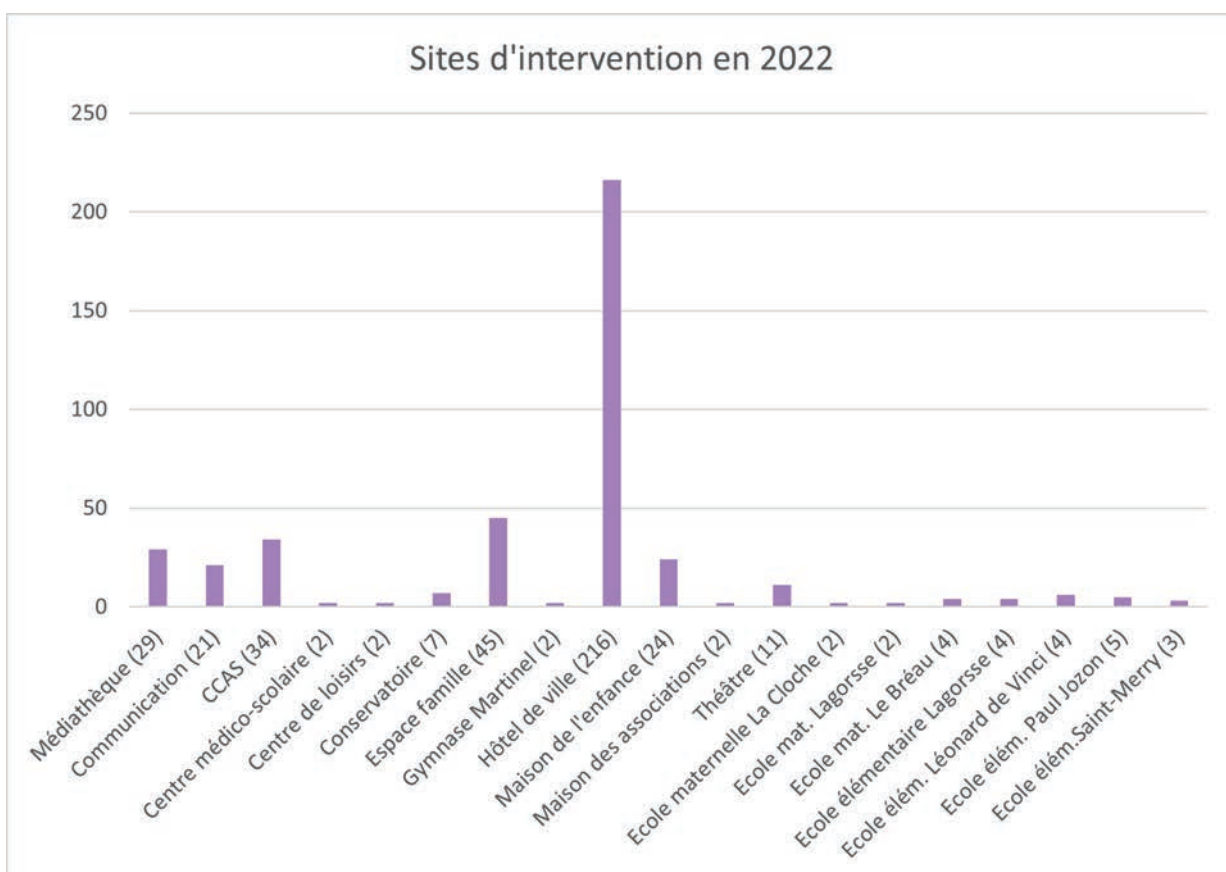


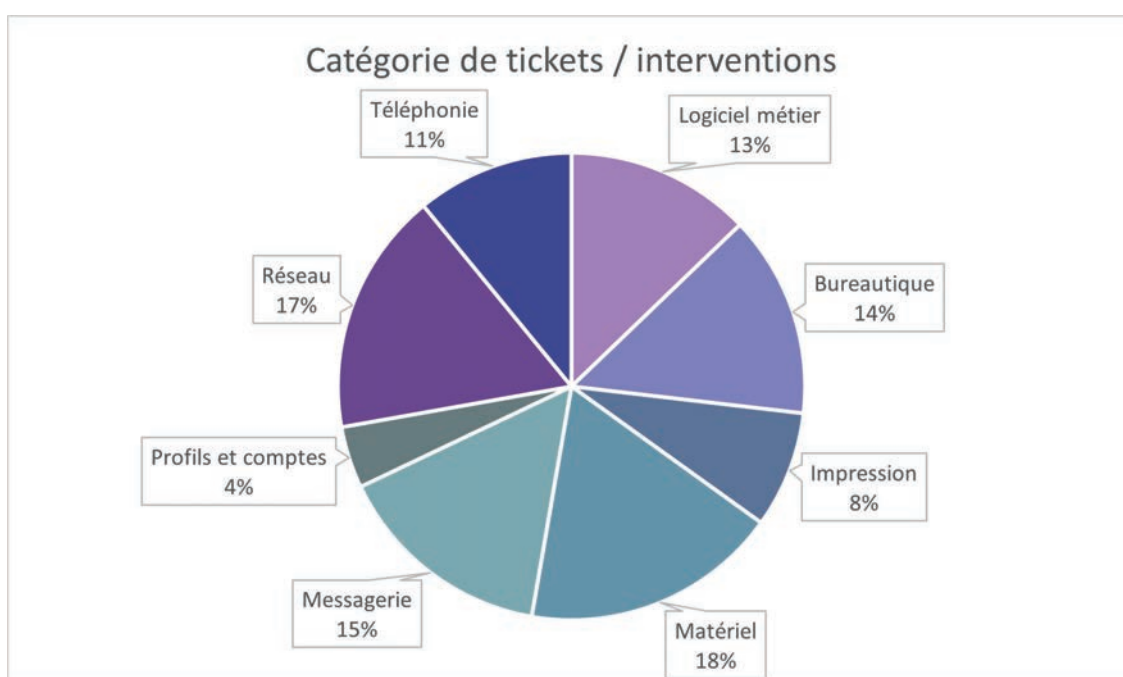
PERSPECTIVES

- ✓ Interconnexion des différents sites de la ville vers l'hôtel de ville,
- ✓ Mise en place d'une nouvelle solution de téléphonie et interconnectée avec les autres sites municipaux,
- ✓ Upgrade du système de serveur interne et amélioration du système de stockage,
- ✓ Déploiement de la fibre dans les services municipaux,
- ✓ Renforcement d'outils collaboratifs facilitant le télétravail,
- ✓ Améliorer la sécurité des comptes et des équipements.



En 2022, sur **421 incidents** signalés et requérant une résolution du service informatique, 419 ont été positivement traités.





PÔLE

Enfance, Jeunesse et Sports

Budget investissement 2022 : **29 883,54 €**

Budget fonctionnement 2022* : **3 117 278 €**

Effectif en équivalent temps plein : **70.88**

Effectif en nombre d'agents : **86**

* masse salariale comprise



→ Journée Sport Pour Tous - 2 avril 2022



→ Animation au 164 rue Grande



→ Atelier Péricolaire



→ Octobre Rose



La direction du pôle Enfance, Jeunesse et Sports pilote la politique sportive et éducative de la Ville. À ce titre, elle organise les services rendus aux familles en veillant à maintenir une cohérence de pratique dans l'accueil des enfants et en favorisant les relations entre les différents acteurs de l'Éducation du territoire. Les objectifs principaux sont l'épanouissement des enfants et des jeunes, le vivre-ensemble et la citoyenneté, la promotion de l'accès de tous aux activités sportives, artistiques et socioculturelles et le développement de l'information aux familles. Le pôle est constitué de 3 services « Ressources et Administrations », « Enfance Jeunesse et Loisirs » et « Sports ».

Le service « Ressources et Administration » regroupe l'Espace famille, interface des familles pour toutes les procédures d'inscription et de facturation des différentes activités du pôle auxquelles s'ajoutent celles du Conservatoire et de l'école de dessin ; les affaires scolaires en charge des moyens mis à la disposition des élèves et des enseignants du 1^{er} degré ; la restauration scolaire et la gestion de la Maison des associations.

Sur tous les temps de l'enfant et du jeune, le service « Enfance, Jeunesse et Loisirs » met en œuvre le projet éducatif de la Ville en concevant et en organisant des activités de loisirs tout en leur assurant sécurité et bien être.

Mettant en œuvre une politique ambitieuse en faveur de ce secteur, le service « Sports » gère les équipements sportifs de la Ville, soutient les associations sportives et les différents événements sportifs du territoire et propose des activités physiques et sportives aux enfants et jeunes de 3 à 15 ans sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Enfin, il développe la politique sports-santé initiée en 2016 qui vise à améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, à chaque moment de la vie et au quotidien à travers différentes activités, telles que les « Rendez-vous de la forme » ou « sport-santé agents » ou en portant des structures labellisées comme la Maison Sport santé ou le centre de référence ressources.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Concevoir et organiser les activités de loisirs et de vacances sur les temps extrascolaires pour les enfants de 3 à 11 ans,
- ✓ Répondre aux besoins d'accueils éducatifs,
- ✓ Participer à l'épanouissement des enfants accueillis en temps extrascolaire en garantissant l'apprentissage de la vie en collectivité, de la prise de responsabilité, de détente et de découverte,
- ✓ Participer par ces actions à l'éducation des enfants aux côtés de la famille et de l'école.

2.1 - CENTRE DE LOISIRS

Chiffres clés

- * Budget investissement : **2 983 €** * Budget fonctionnement : **134 034 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **8,3** * Effectif en nombre d'agents : **20**
- * **1** directrice * **4** directeurs adjoints * **1** agent d'entretien * **1** agent technique * **20** agents d'animation
- * **5** vacataires * **4** atsem
- * **94 108** heures d'accueil enfant réalisées au Centre de loisirs et subventionnées par la CAF à hauteur de **51 194 €** * **98** enfants accueillis en moyenne par jour sur les vacances scolaires
- * **143** enfants accueillis en moyenne les mercredis
- * **106** jours d'ouverture par an.

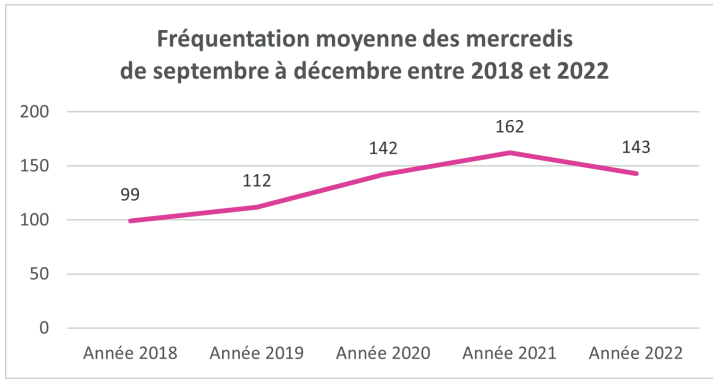
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Stabilisation du nombre d'enfants fréquentant le Centre de loisirs les mercredis et les vacances scolaires par rapport à l'année précédente,
- 🌱 Forte mobilisation et nombreuses actions proposées autour de l'axe du Projet éducatif territorial (PEDT) « Engagement citoyen en faveur de la transition écologique » : Développement de l'espace potager et des plantations, implantation d'une ferme pédagogique avec deux brebis et trois poules, fabrication de nichoirs implantés dans le parc, création d'une station météorologique, atelier de création de savon et de dentifrice à base de produits naturels, etc.
- 🌱 Mise en place d'un récupérateur d'eau,
- ✓ Sur l'axe du PEDT artistique et culturel, un projet musical a été le fil rouge cette année les mercredis et les vacances scolaires consistant à découvrir différents instruments (synthétiseur, batterie...), à écrire des textes et à les mettre en musique. Un atelier Slam et Théâtre ainsi qu'un spectacle de Noël ont également été proposés,
- ✓ Très nombreux projets et grande variété d'activités proposés autour de l'axe du PEDT « sport au bénéfice de la santé » : escalade, randonnées, course d'orientation, laser game, natation, sports collectifs...
- ✓ Veillées proposées aux enfants autour des jeux de société, une fois par semaine en période de vacances scolaires,
- ✓ Dans le cadre du Plan mercredi, un travail partenarial pour renforcer l'offre de loisirs éducatifs a débuté avec les différents accueils périscolaires. Par exemple, des cartes de Noël ont été créées au Centre de loisirs et à l'accueil périscolaire Lagorsse à l'intention des seniors isolés d'une résidence autonomie de la ville. Elles ont été remises par les enfants eux-mêmes aux seniors, au centre, où des parties de jeux de société ont ensuite été partagées entre ces deux publics,
- ✓ Programme d'animation réfléchi et accompli de préférence sur le territoire en proximité ou sur site (Plusieurs avantages : la sécurité dans le cadre du plan Vigipirate, la sécurité sanitaire, meilleure connaissance du patrimoine local et la faible empreinte écologique),
- ✓ Développement du volet formation avec 20 stagiaires accueillis et formés dont 15 stagiaires BAFA (stage pratique),
- ✓ Nombreux partenariats et coopérations : association Fumbles, Conservatoire de musique, Médiathèque, ateliers « Fontainebleau en transition », association Pays Fontainebleau Athlétisme, EHPAD de l'Hôpital de Fontainebleau...

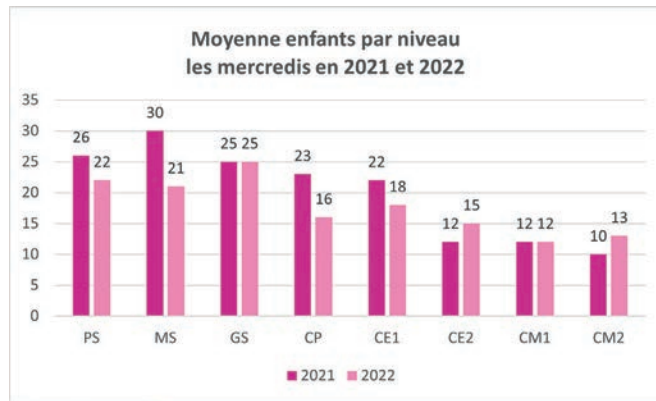
🌱 ACTIONS CONCOURRANT À LA DÉMARCHE FONTAINEBLEAU (EN) TRANSITION

PERSPECTIVES

- ✓ Développer encore davantage les actions dans le cadre du plan mercredi pour permettre une plus grande cohérence éducative avec les accueils périscolaires,
- ✓ Continuer à déployer l'action éducative par l'élaboration de projets d'animation en lien avec les axes éducatifs du projet éducatif territorial (PEDT),
- ✓ Elaboration d'un plan handicap et adaptation spécifique pour le centre de loisirs,
- 🌱 Réflexion autour de la mini ferme pédagogique au sein du parc du Centre de loisirs (brebis et poules actuellement),
- 🌱 Renforcement de l'action sur l'axe transition écologique : développement du projet potager afin de continuer à sensibiliser les jeunes générations à la nature et à la connaissance du vivant,
- ✓ Développer une passerelle entre l'offre Enfance du Centre de loisirs et l'offre jeunesse des pré-adolescents,
- ✓ Mise en place d'actions coconstruites et pérennes avec les acteurs culturels du territoire (Théâtre, Médiathèque, Conservatoire de musique et d'art dramatique).

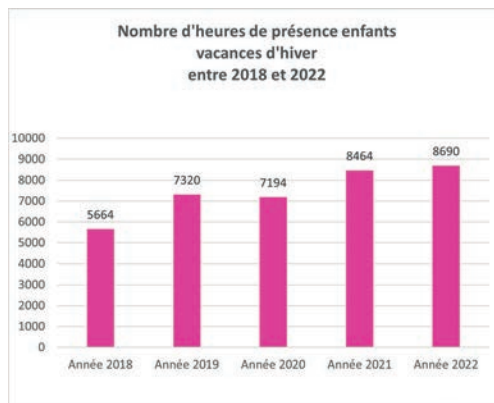


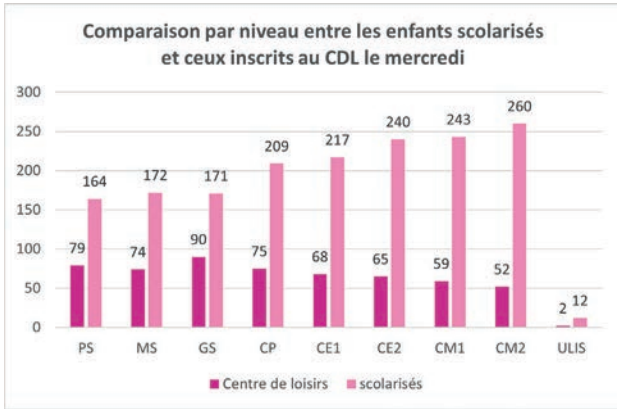
La fréquentation des mercredis, après avoir connu un pic en 2021, revient à son niveau de 2020.



Les 4 niveaux les plus jeunes, de la petite section de maternelle aux CP, sont surreprésentés avec **59%** des effectifs présents en moyenne sur les mercredis en comparaison des 4 niveaux les plus âgés

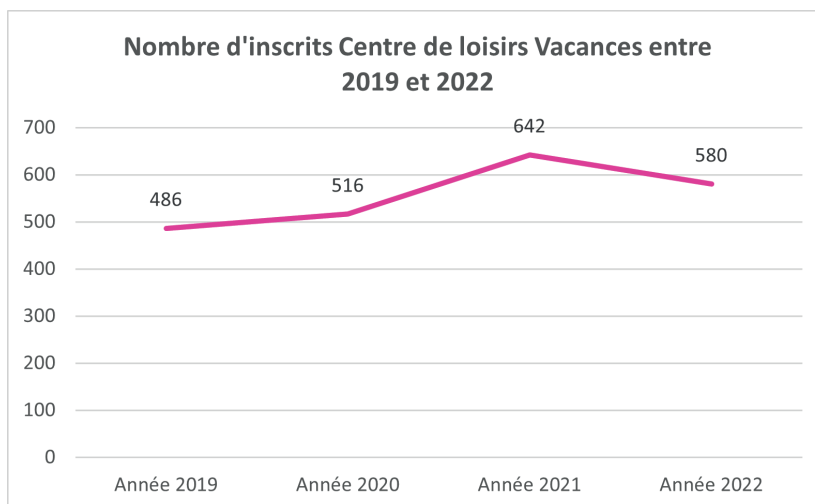
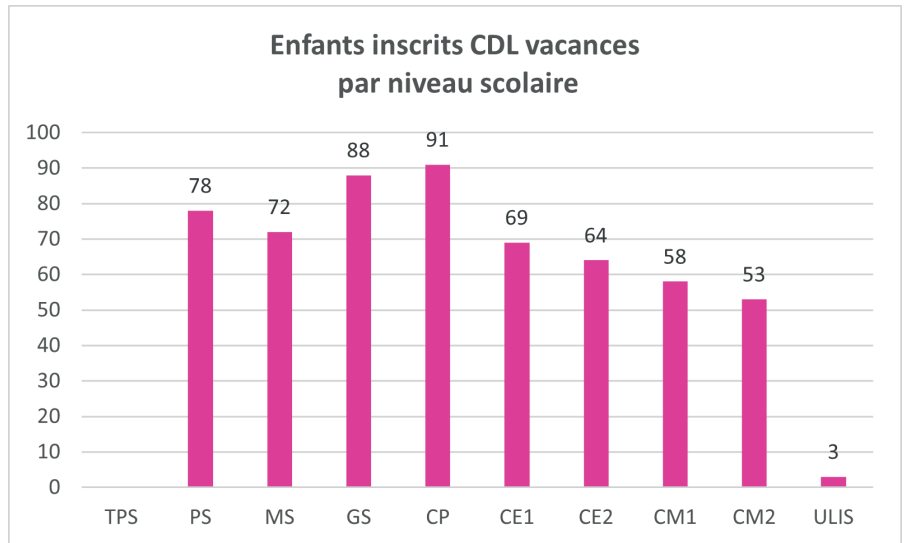
Les effectifs aux vacances d'hiver sont en hausse continue depuis ces cinq dernières années





Les effectifs maternels inscrits les mercredis continuent à progresser significativement (**+8 % en un an**)

Forte représentation des niveaux maternels. Une baisse constante des effectifs élémentaires au Centre de loisirs est observée.



Une baisse de **10%** du nombre d'enfants inscrits est constatée pendant les vacances



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Concevoir et organiser les activités de loisirs et de vacances sur les temps périscolaires pour les enfants de 3 à 11 ans,
- ✓ Répondre aux besoins d'accueils éducatifs,
- ✓ Favoriser la réussite scolaire,
- ✓ Faire du temps libre des enfants au sein de nos accueils périscolaires un temps d'apprentissage de la vie en collectivité, de la prise de responsabilité, de détente et de découverte qui participe à leur plein épanouissement,
- ✓ Participer par ces actions à l'éducation des enfants aux côtés de la famille et de l'école.

2. 2 - ACCUEILS PERISCOLAIRES

Chiffres clés

- * Budget fonctionnement : **747 449 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **17,4** * Effectif en nombre d'agents : **53**

- * **6** référents périscolaires * **53** agents d'animation * **12** ATSEM * **4** éducateurs sportifs * **2** bénévoles
- * **6 735** présences à l'accueil du matin * **108 784** présences sur la pause méridienne
- * **39 476** présences à l'accueil du soir * **90 615** heures de présence des enfants en accueil de loisirs périscolaires habilités DDCE dans les écoles subventionnées par la CAF à hauteur de **49 294 €**.

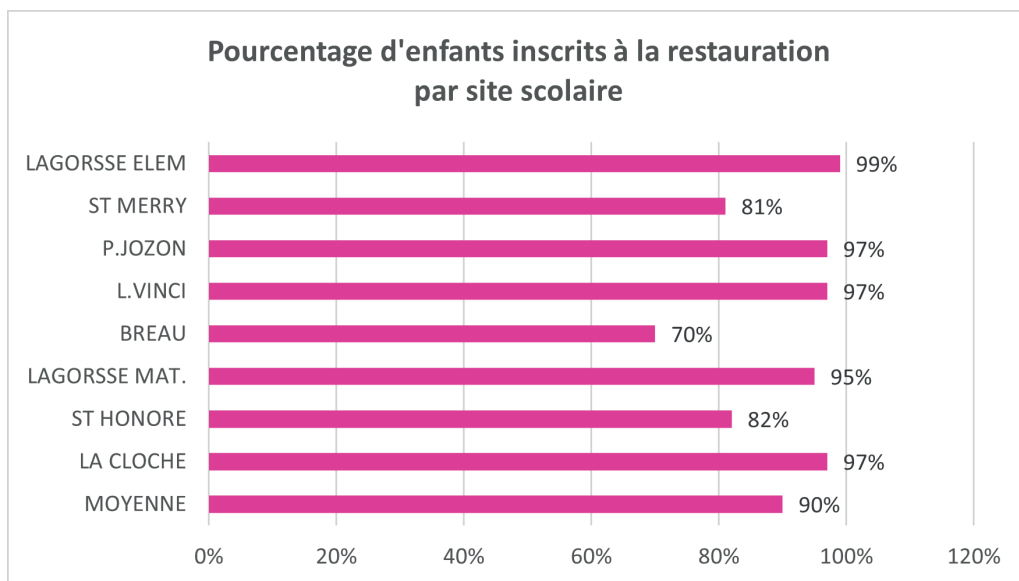
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Adaptations successives aux différents protocoles sanitaires encore présents en début d'année,
- ✓ Réorganisation pendant cette période des différents temps périscolaires dans le but de limiter le brassage des enfants,
- ✓ Adaptation de chaque site périscolaire pour respecter au mieux les rythmes de l'enfant avec la contrainte forte des protocoles sanitaires,
- ✓ Proposition d'ateliers sportifs sur toutes les pauses méridiennes en maternelle,
- ✓ Midis à thème et festifs organisés lors de chaque cycle et sur chaque école (« À la recherche de l'étoile perdue », « Fashion Merry », « Fort Boyard », « Halloween », etc.),
- ✓ Retour des animations familiales à partir de l'été 2022 et dès la fin des protocoles sanitaires stricts,
 - 🌱 Sensibilisation au tri des déchets et installations de compost dans les écoles accompagnées et pilotées par un référent compostage,
 - 🌱 De nombreux ateliers créés à partir de matériaux recyclés avec la coopération des familles dans l'apport des matières,
- ✓ Animations de Noël pour les enfants et projet intergénérationnel avec les résidents des foyers résidences de la ville (fabrication de cartes de vœux) en partenariat avec le centre de loisirs,
 - 🌱 Création d'un projet potager à l'école Paul Jozon, qui a occasionné de nombreuses cultures, et nombreux échanges de graines avec les familles et des récoltes par et pour les enfants,
- ✓ Accompagnement et aide vers la qualification des animateurs non diplômés (BAFA).

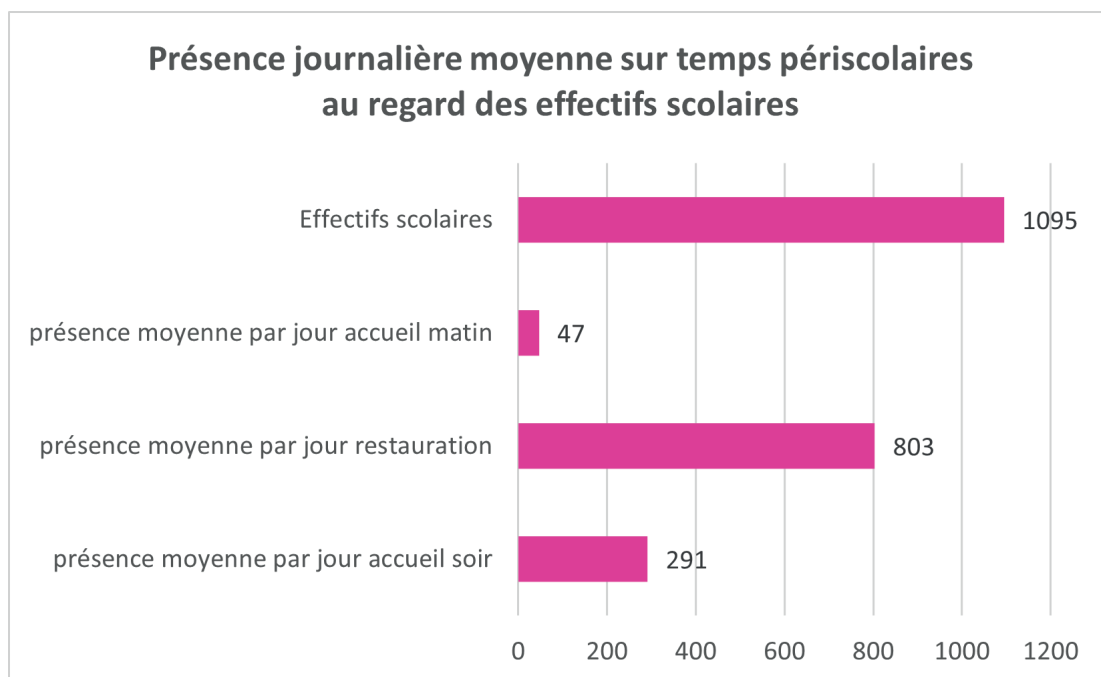
🌱 ACTIONS CONCOURRANT À LA DÉMARCHE FONTAINEBLEAU (EN) TRANSITION

PERSPECTIVES

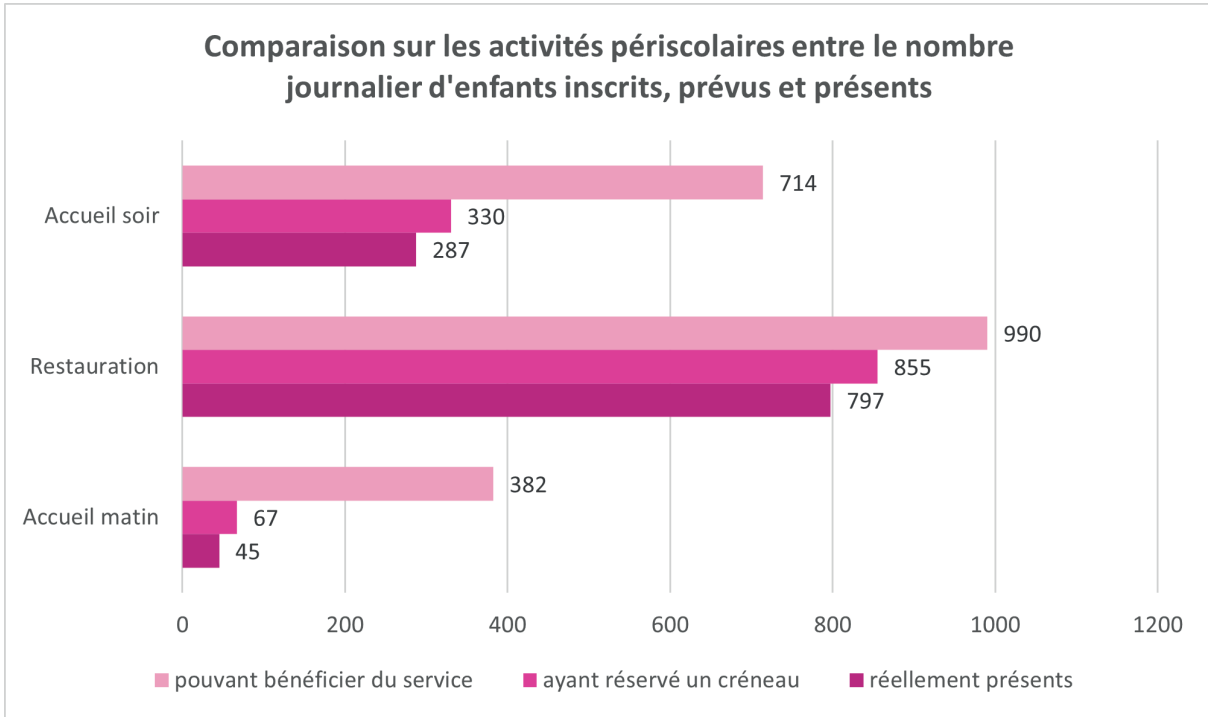
- ✓ Déploiement plus important de projets sur des thématiques communes entre le centre de loisirs et les différents accueils périscolaires de la ville dans le cadre du « plan mercredi »,
 - 🌱 Continuité recherchée dans la mise en œuvre de projets en lien avec l'axe éducatif « engagement citoyen en faveur de la transition écologique »,
- ✓ Élaboration d'un plan handicap et déploiement sur tous les sites périscolaires de la ville,
- ✓ Formation des équipes travaillant à l'accompagnement à la scolarité (pédagogie de détour, parcours artistiques et culturels, accompagnement des classes de CP...)
- ✓ Conditions de l'aménagement temporaire de l'école Lagorsse (maternelle et élémentaire) et des accueils périscolaires afin d'anticiper le début des travaux de la future école internationale,
- ✓ Développer des actions communes sur l'axe du PEDT « sport au service de la santé » avec le service des sports et en lien avec les futurs Jeux olympiques à Paris,
 - 🌱 Développer et étendre à l'échelle de toute l'école l'espace Nature et potager créé en 2022 à l'école Paul Jozon en collaboration avec l'équipe éducative et l'accueil périscolaire.



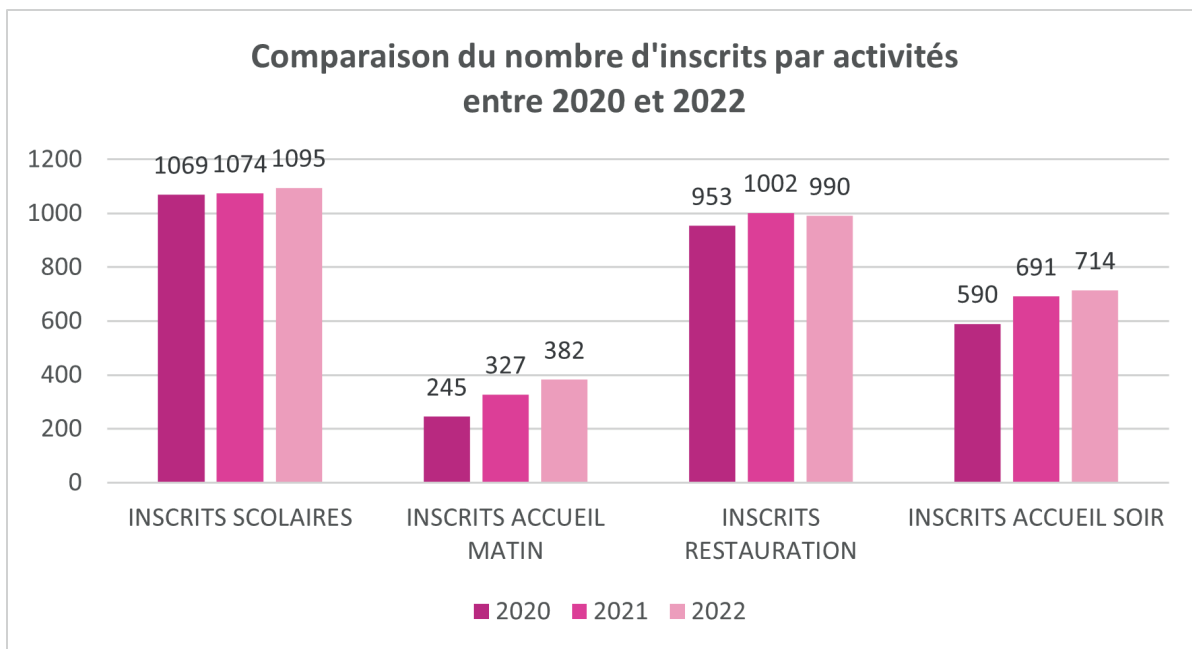
De très forts taux d'inscription à la restauration sur toutes les écoles et en augmentation même si les enfants ne déjeunent pas tous les jours ou qu'occasionnellement.



La restauration scolaire est le temps périscolaire le plus utilisé par les familles avec plus de **73 %** des enfants scolarisés déjeunant chaque jour à la cantine.



Une stabilité des effectifs présents chaque jour sur les différents temps périscolaires mais un plus grand nombre de familles utilisant ces services. La mise en place massive du télétravail peut expliquer cette plus grande flexibilité.



Toutes les inscriptions périscolaires ont augmenté depuis 2020 pour atteindre **90 %** des effectifs scolaires pour la restauration scolaire, même si la fréquentation n'est pas journalière.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Accueillir les familles pour tous les sujets en lien avec la scolarité et les activités du pôle,
- ✓ Gérer les inscriptions et les dérogations scolaires pour les écoles publiques du 1^{er} degré,
- ✓ Gérer les inscriptions périscolaires, extrascolaires, sportives et restauration scolaire,
- ✓ Facturer et encaisser les recettes du pôle Enfance, Jeunesse et Sports, de l'école de dessin et du Conservatoire de musique et d'art dramatique,
- ✓ Mettre à jour le Portail famille,
- ✓ Élaborer les contenus des supports de communication à l'attention des familles,
- ✓ Paramétrer et suivre le logiciel de gestion.

2.3 - ESPACE FAMILLE

Chiffres clés

- * Effectif en équivalent temps plein : **2** * Effectif en nombre d'agents : **2**
- * **397** nouvelles inscriptions scolaires pour la campagne 2022/23 dont **92** réinscriptions CP
- * **1 263** dossiers périscolaires et extrascolaires traités
- * **4 463** inscriptions périscolaires, extrascolaires, jeunesse et sports gérées
- * Le Portail famille : **26 544** connexions * **2 753** espaces * **1 100** nouveaux espaces créés
- * **10 578** demandes en ligne soit une augmentation de **13%** sur un an
- * **4 497** paiements en ligne soit une hausse de **25 %** par rapport à 2021

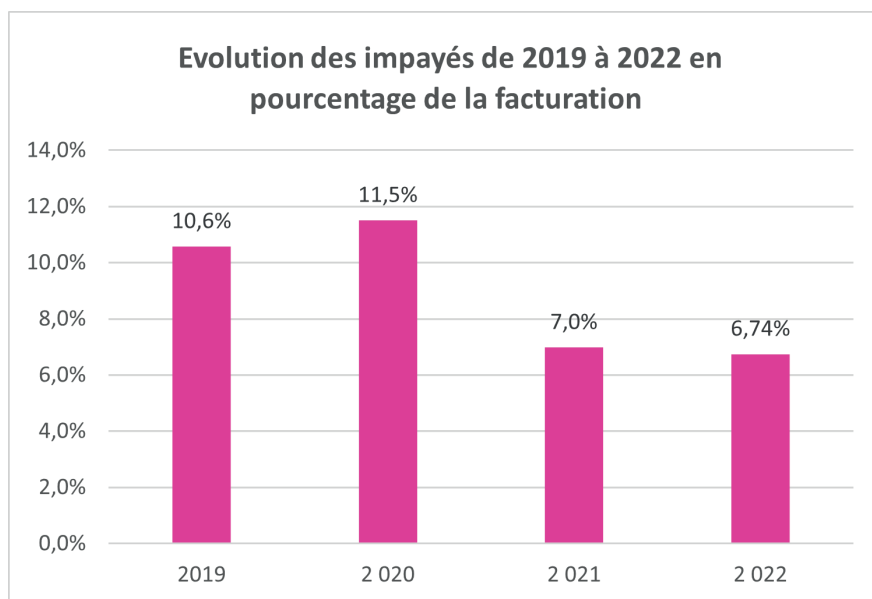
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Poursuite de la montée en puissance de l'utilisation du Portail famille avec une augmentation de tous les indicateurs,
- ✓ Arrivée d'un nouvel agent d'accueil,
- ✓ Actualisation du règlement intérieur des activités municipales périscolaires, extrascolaires, jeunesse et sportives avec baisse du délai de réservation pour les activités périscolaires,
- ✓ Élaboration d'une plaquette d'information en anglais sur les inscriptions scolaires et périscolaires,
- ✓ Réactualisation annuelle des tarifs de 1 % pour la rentrée scolaire 2022/2023 (le taux d'inflation en 2022 étant estimé à 5.2 % selon INSEE),
- ✓ Bilan annuel du nouveau mode de facturation de la restauration scolaire.

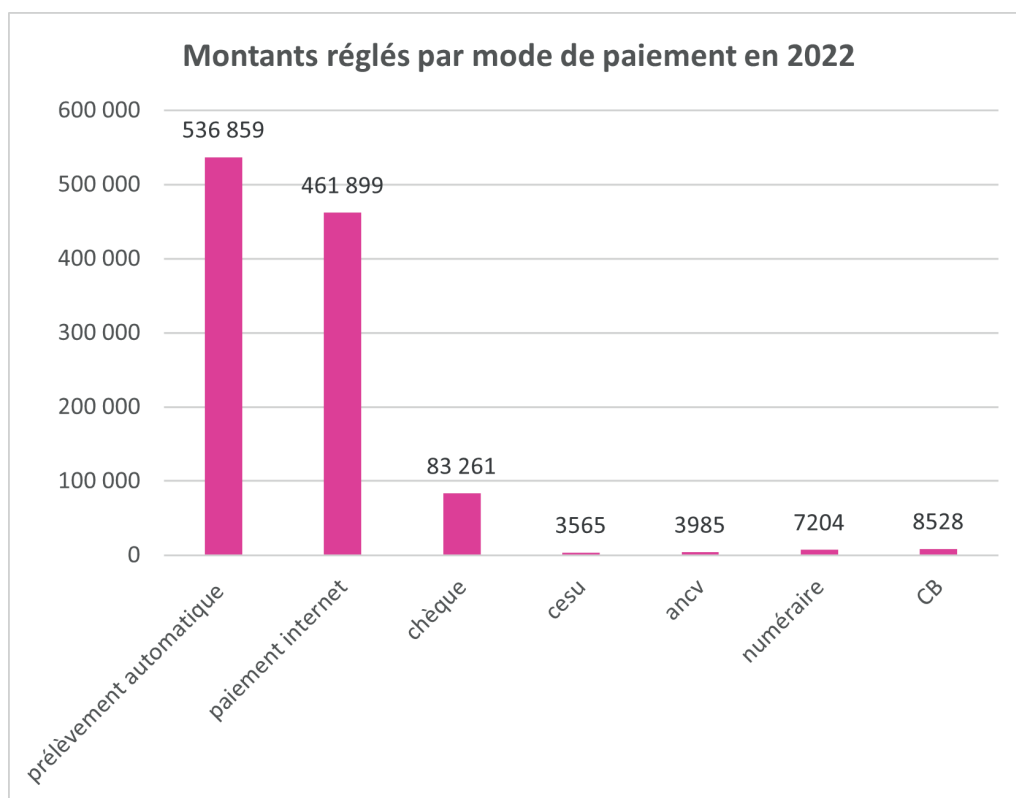


PERSPECTIVES

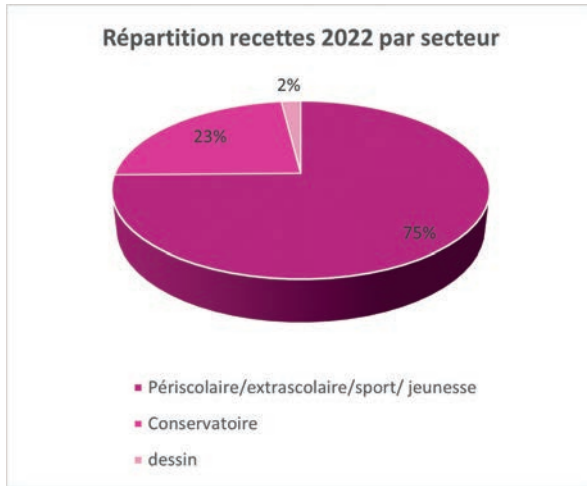
- ✓ Organisation des rendez-vous avec les administrés à l'accueil centralisé,
- ✓ Réactualisation annuelle des tarifs pour la rentrée scolaire 2023,
- ✓ Actualisation du règlement intérieur des activités municipales périscolaires, extrascolaires, jeunesse et sportives avec nouvelle baisse du délai de réservation pour activités périscolaires,
- ✓ Intégration automatisée du suivi des impayés par la Trésorerie dans le logiciel de gestion,
- ✓ Contrôle de régie par la Trésorerie,
- ✓ Mise à jour des impayés de moins de 15 €.



Les impayés correspondent aux montants non encaissés par la régie de l'Espace famille. Ils sont ensuite transmis au Trésor public qui se charge alors du recouvrement des sommes. Ils continuent leur baisse en 2022.

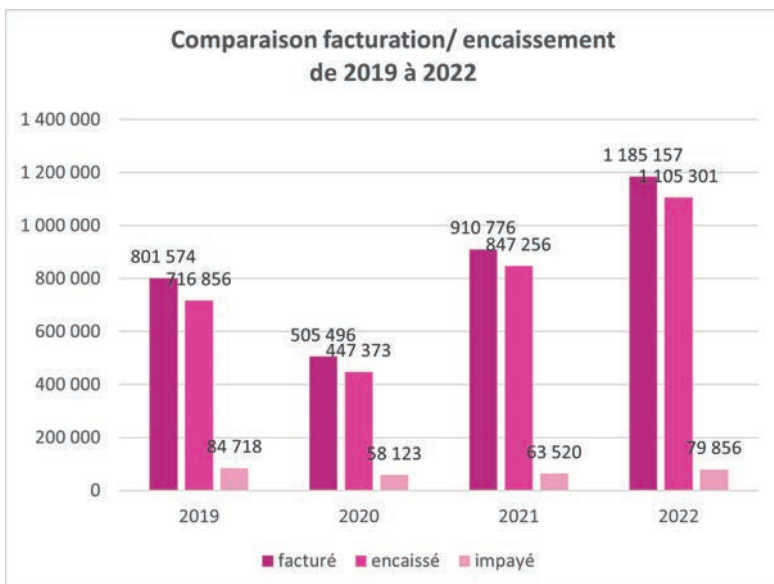
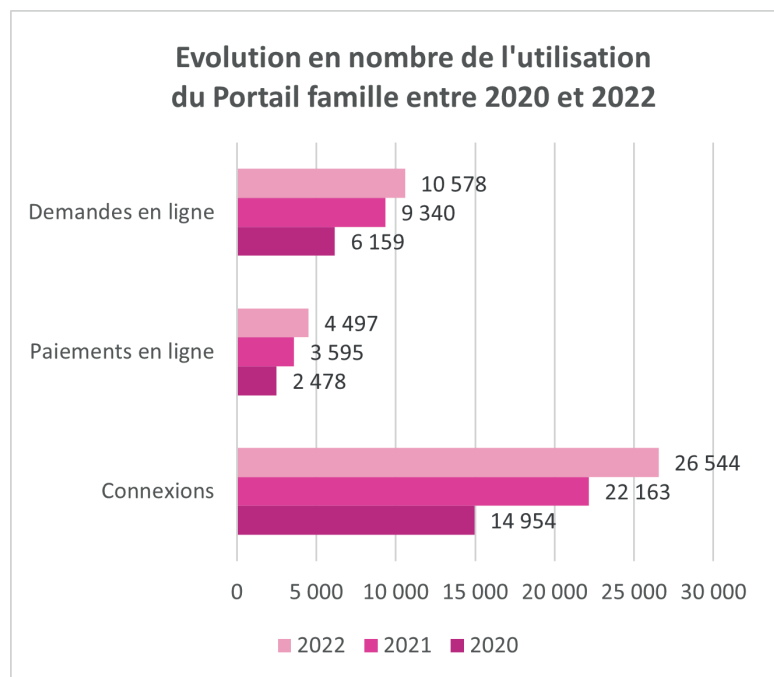


Les principaux moyens de paiement utilisés - 90% cumulés - sont ceux ne nécessitant pas de déplacement à l'Espace famille / en augmentation continue sur 2020 et 2021 : 86% et 88% respectivement.



Les activités du pôle Enfance, Jeunesse et Sports sont majoritaires dans les recettes générées par la régie de l'Espace famille.

Il est observé une continuité de la croissance de l'utilisation du portail famille par les usagers avec un très grand nombre de démarches faites désormais de manière dématérialisée (inscription centre de loisirs, annulation repas cantine, etc.)



Après une année 2020 en forte baisse en raison de la crise sanitaire, la facturation repart à la hausse et dépasse le montant de 2021 du fait particulièrement de l'intégration en année complète de la facturation de la restauration, municipale dans la régie de l'Espace famille.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Organiser des séjours de loisirs pour le public 11/18 ans,
- ✓ Permettre aux jeunes de devenir de futurs citoyens,
- ✓ Renseigner, conseiller et orienter les jeunes (dans le domaine des loisirs, de la santé et de leurs projets...),
- ✓ Mettre en place des actions culturelles, événementielles et sportives à destination du public jeune en les engageant à être créateurs et porteurs de projet.

2.4 - JEUNESSE

Chiffres clés

* Budget fonctionnement : **24 845 €**

* Effectif en équivalent temps plein : **3,5** * Effectif en nombre d'agents : **6**

* **238 jeunes** différents âgés de 11 à 25 ans ont pu bénéficier de loisirs éducatifs * Accueil 11-13 ans et 14-17 ans sur la période extrascolaire : **6 262 heures** d'activités * **1 102 journées** totalisées * Accueil de jeunes sur la période périscolaire (mercredis / vendredis) : **580 heures** d'activités * **29 jeunes** ont participé au séjour 11/17 aux vacances de printemps * L'action Bar éphémère, situé au 164 rue Grande, a accueilli en moyenne **45 jeunes par jour** * **47 jeunes en moyenne** par séance ont participé au créneau sport du vendredi soir au gymnase Lagorsse.

FAITS MARQUANTS 2022

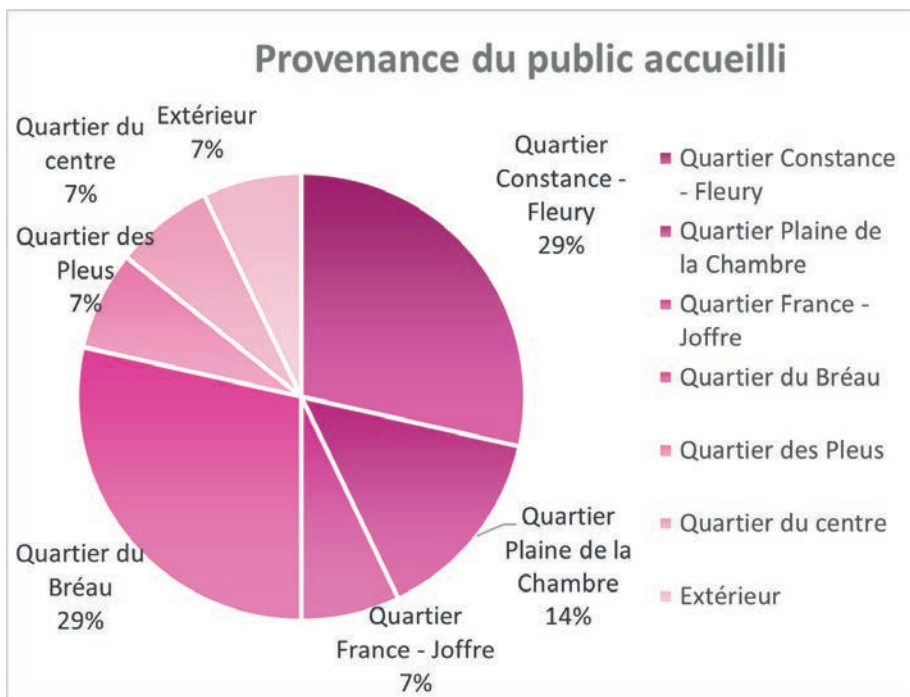
- ✓ Séjour au bord de l'eau : au printemps, 29 jeunes âgés de 11 à 17 ans ont profité d'un séjour de vacances. Ils ont ainsi pu découvrir des activités nautiques et de pleine nature,
- ✓ Hausse de fréquentation des espaces jeunes ouverts sur toutes les périodes de vacances,
- 🌱 Animation d'un espace de loisirs ouvert avec bar éphémère (produits locaux et bio) véritable lieu de vie qui a accueilli de nombreux jeunes pendant deux semaines et demi du mois de juin à début juillet dans la cour du 164 rue Grande,
- ✓ Recrutement d'une animatrice à temps plein cofinancé avec la Caisse d'Allocations Familiales en lien avec le dossier Prestations de service Jeunes (PS Jeunes) avec pour objectif d'étendre le champ de l'offre jeunesse,
- ✓ Mise en place d'un créneau sport loisir le vendredi soir au gymnase Lagorsse,
- ✓ Soirées thématiques proposées les mercredis soir et pendant les vacances scolaires (sensibilisation aux addictions, dangers des deux roues, aux gestes des premiers secours et aux actions citoyennes),
- 🌱 Accompagnements citoyens : création d'une association « Jeunes », collecte solidaire, action de sensibilisation pour lutter contre le cancer du sein (Octobre Rose), mise en place d'actions en faveur de la transition écologique en partenariat avec la fondation Jane Goodall Institute,
- ✓ Mise en place du dispositif « tous dehors » en partenariat avec l'association Unis-cité afin de développer les animations de proximité à destination du public 11-17 ans sur le territoire.

🌱 ACTIONS CONCOURRANT À LA DÉMARCHE FONTAINEBLEAU (EN) TRANSITION

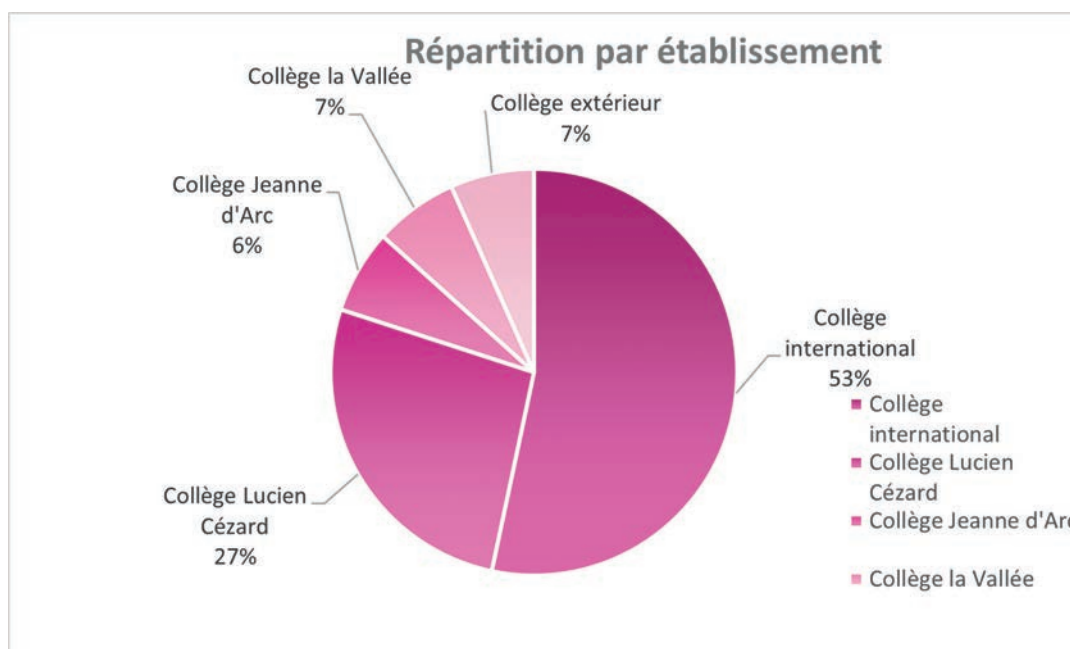


PERSPECTIVES

- ✓ Étendre les actions hors les murs comme levier de diversification des publics,
- ✓ Dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT), développer des projets coconstruits avec les établissements culturels de la ville,
- ✓ Elaborer une offre à la journée, commune au service des sports et au service jeunesse, pendant les vacances scolaires mêlant animations socio-culturelles et animations sportives,
- ✓ Pérennisation de l'ouverture d'un accueil de loisirs pour les 11-13 ans pendant les vacances scolaires,
- ✓ Proposer des bourses pour soutenir les jeunes dans leurs projets.

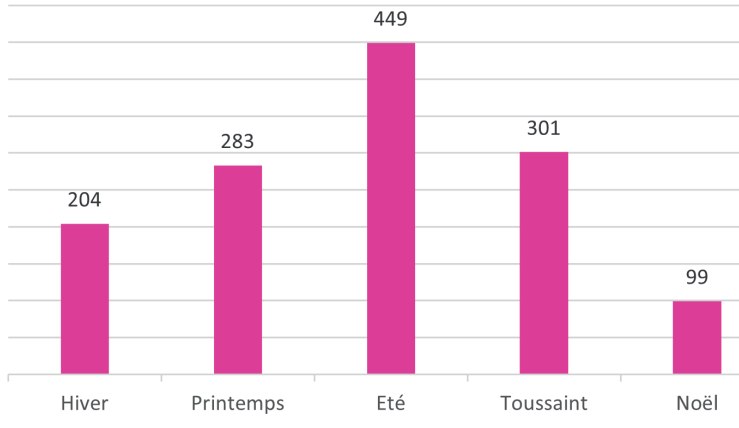


Les jeunes fréquentant la structure jeunesse proviennent principalement des quartiers Constance-Fleury et du Bréau (**58%**). **7%** du public est extérieur à la Ville.



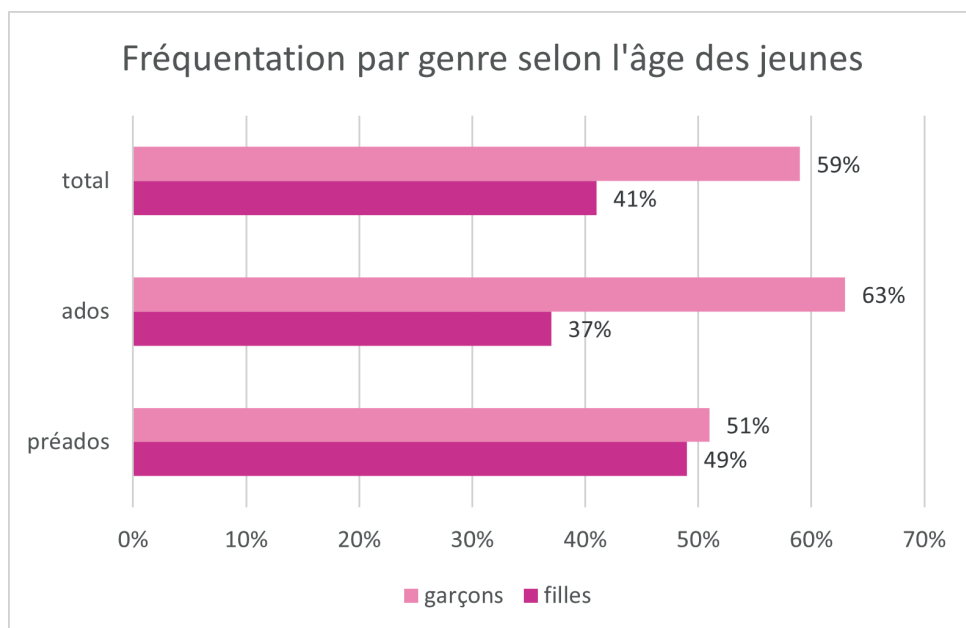
86% des jeunes fréquentant le service jeunesse sont scolarisés dans des établissements bellifontains. Plus de **50%** d'entre eux sont scolarisés au collège international.

Fréquentation en journée enfants par vacances scolaires

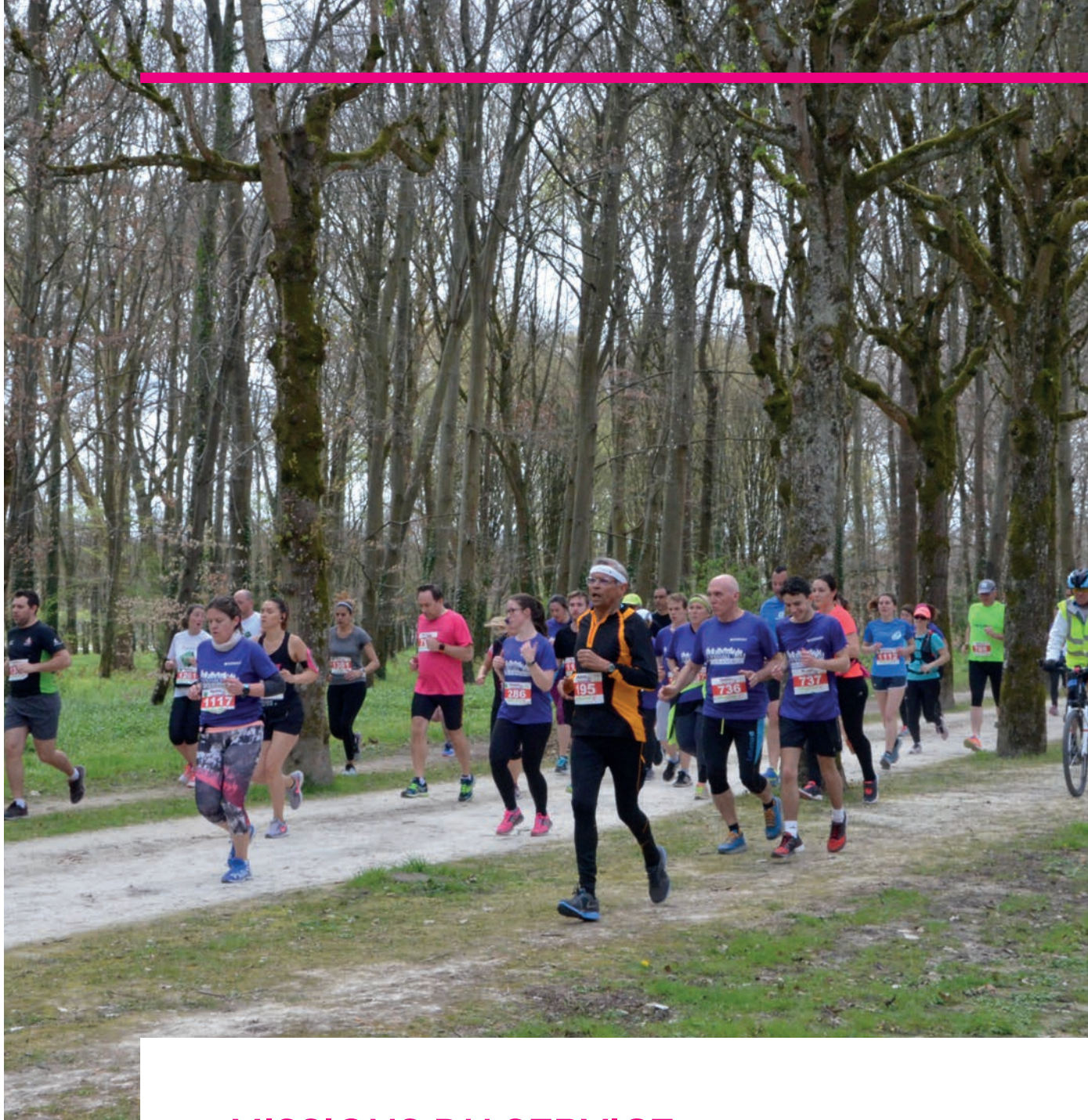


La fréquentation est en hausse et en constante évolution depuis l'offre jeunesse différenciée entre préadolescents et adolescents mise en œuvre à partir des vacances de printemps 2022.

Fréquentation par genre selon l'âge des jeunes



Une mixité bien développée de la fréquentation est observée chez les jeunes préados (âgés de 11-13 ans). L'écart de fréquentation se creuse de façon substantielle à l'adolescence en faveur du public masculin (**63%**).



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Favoriser le développement du sport loisir pour tous,
- ✓ Placer les enfants dans un parcours de formation à la citoyenneté, à l'autonomie et à la pratique sportive régulière par le biais du sport scolaire, de l'école multisports et des stages sportifs,
- ✓ Soutenir les équipes enseignantes et d'animation afin de développer une offre diversifiée et stimulante au service des enfants et des jeunes,
- ✓ Développer la politique sport-santé à destination du grand public, des personnes atteintes d'affections de longue durée ou de maladies chroniques et des agents municipaux,
- ✓ Développer des relations partenariales avec les associations sportives, les soutenir dans leur développement et les inciter à s'investir dans la politique sport-santé portée par la collectivité,
- ✓ Gérer et entretenir les différents équipements sportifs couverts et extérieurs municipaux (gymnases Lucien Martinel, Lagorsse, Henri Chapu, parcours de santé, plateau Foch, street work out de la Faisanderie ; City Stade Bréau),
- ✓ Mettre à disposition des équipements sportifs aux établissements scolaires des premier et second degrés et aux associations sportives bellifontaines,
- ✓ Soutenir les manifestations sportives organisées sur le territoire.

2. 5 - SPORTS

MAISON DES ASSOCIATIONS

Chiffres clés

* Budget investissement : **5 949 €** * Budget fonctionnement : **41 481 €**

* Effectif en équivalent temps plein : **14** * Effectif en nombre d'agents : **31**

* **542** interventions des éducateurs sportifs au sein de 33 classes pour les écoles publiques élémentaires de la Ville de janvier à juin 2022 et 276 de septembre à décembre 2022 * **169** enfants inscrits à l'école multisports de janvier à juin 2022 ; **276** enfants inscrits à l'école multiports de septembre à décembre 2022, * **810** enfants inscrits aux stages sportifs 2022

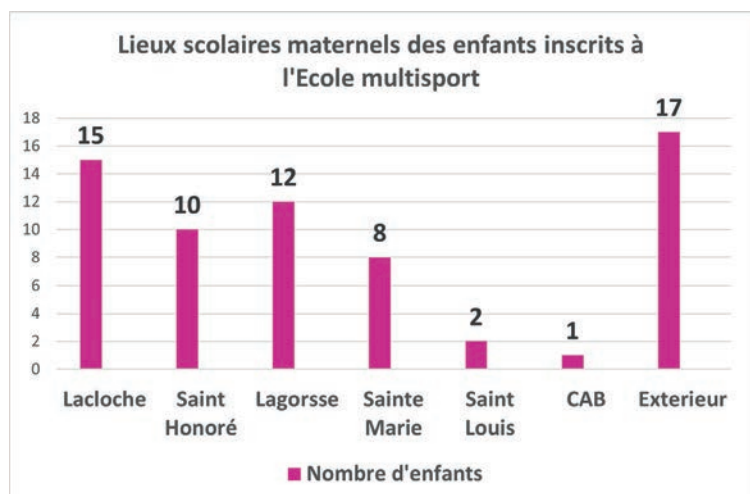
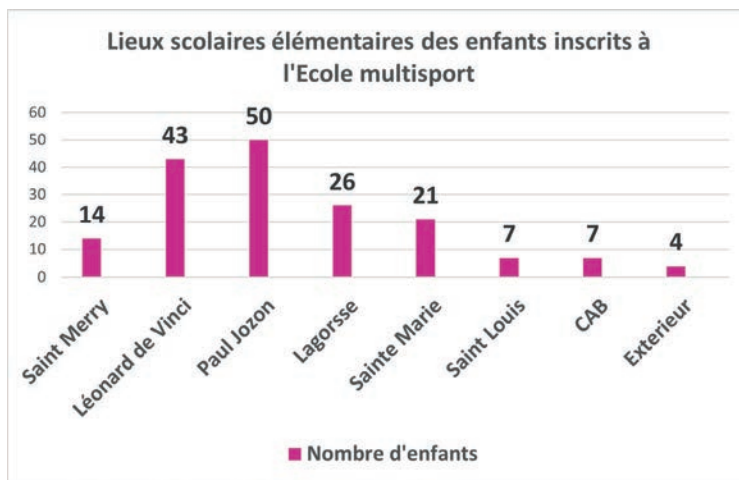
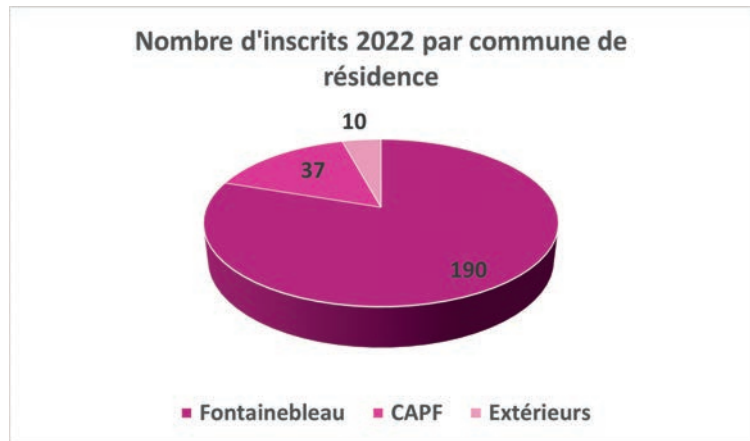
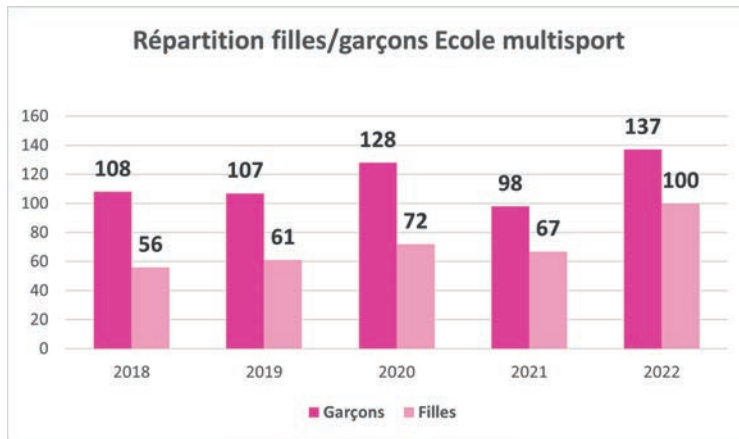
* **362** participants aux **6** Rendez-vous de la forme organisés entre avril et octobre 2022 * **85** agents ont participé à au moins une activité sportive sur le temps du midi (**688** participations) * **94** bénéficiaires ont intégré les programmes de la Maison Sport-Santé (septembre à décembre) * **410** séances d'activités physiques adaptées proposées aux bénéficiaires sur l'année 2022 * **8** associations sportives locales référencées comme club « sport-santé » ou club « prescri'forme » * **8 150** heures d'occupation de la Maison des associations par **48** associations.

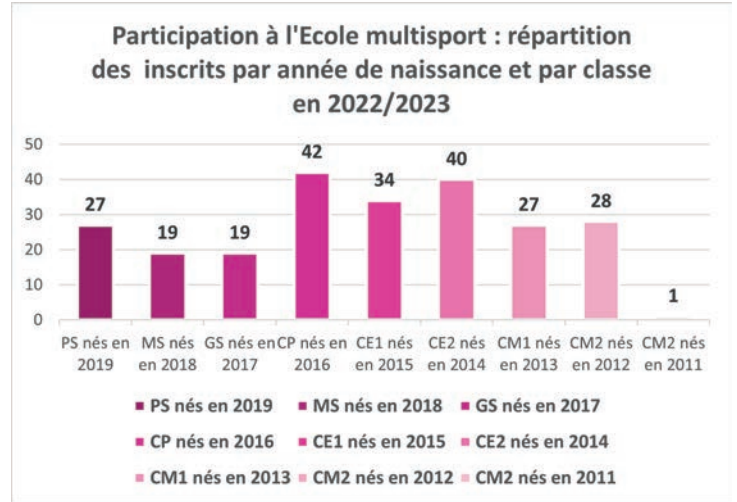
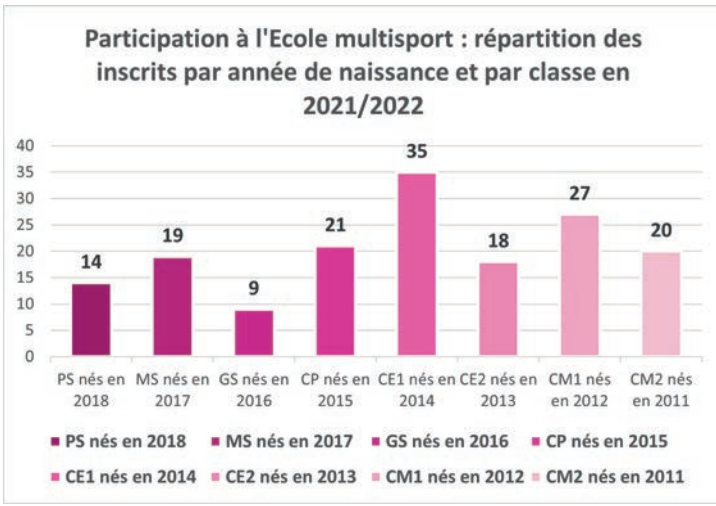
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Organisation du cross des écoles élémentaires publiques de la ville (15 classes de cycle 3 pour 359 enfants et 17 classes de cycle 2 pour 392 enfants),
- ✓ Participation à l'élaboration du projet éducatif de territoire (PEDT) en partenariat avec les services de l'Etat, l'ensemble des acteurs éducatifs locaux et les associations volontaires,
- ✓ Organisation du challenge sportif scolaire pour les classes de CP et CE1 des écoles élémentaires (10 classes de CP et CE1) pour 219 enfants,
- ✓ Organisation de la Journée « Sport pour Tous » du 02 avril 2022,
- ✓ Organisation d'un Rendez-vous de la Forme « Octobre Rose » le 15 Octobre 2022,
- ✓ Lancement des actions « Terre de Jeux » tout au long de l'année 2022,
- ✓ Organisation en collaboration avec l'association Fontainebleau sport-santé du 4^e séminaire du « Sport sur ordonnance » les 14 et 15 octobre 2022,
- ✓ Participation en décembre 2022 à une émission sur le sport-santé en Île-de-France lors de l'émission 18:30 sur France 3,
- ✓ Création et mise en place d'ateliers sport-santé seniors à destination des seniors âgés de 60 ans et plus,
- ✓ Mise en place d'ateliers d'éducation thérapeutique dans le cadre du programme sport sur ordonnance dans le cadre d'un partenariat avec la Maison du Diabète et de l'Obésité de Seine-et-Marne,
- ✓ Travaux de rénovation du toit du dojo du gymnase Lucien Martinel en octobre 2022,
- ✓ Organisation de deux formations sport-santé Prescri'forme en partenariat avec Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-et-Marne (CDOS 77).

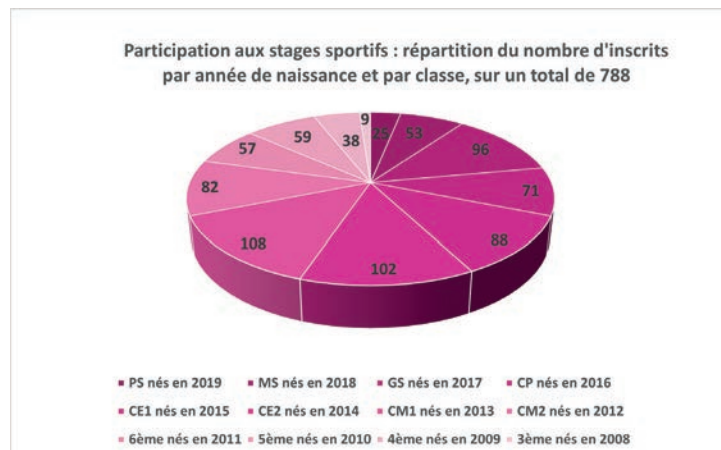
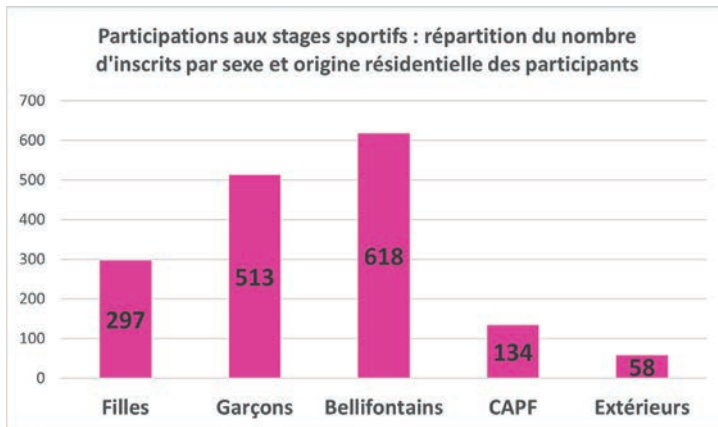
PERSPECTIVES

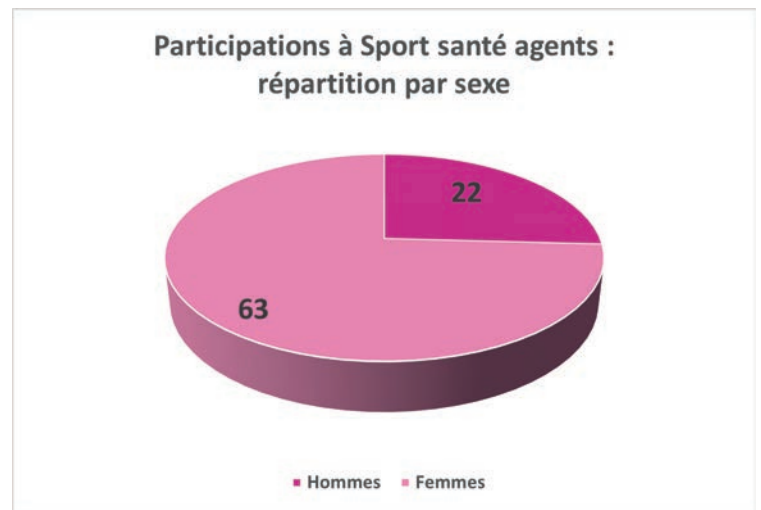
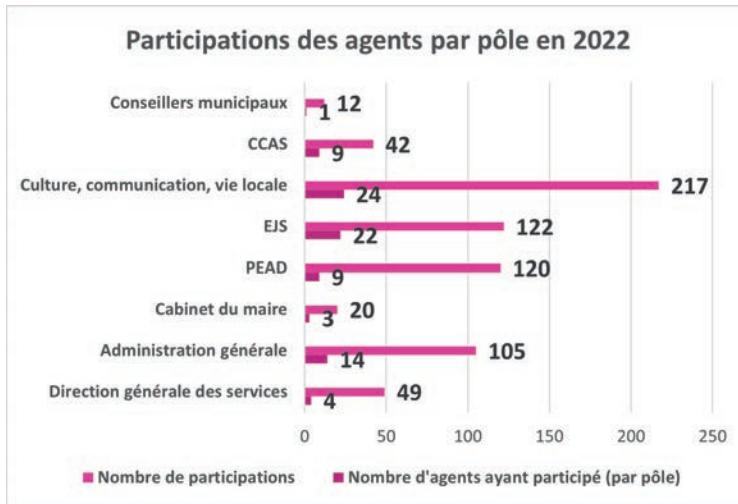
- ✓ Projet « Teste ta forme » au sein des écoles élémentaires publiques de la ville visant à évaluer la condition physique et sportive des élèves,
- ✓ Adhésion à l'Union Nationale des Maisons Sport-Santé,
- ✓ Adhésion à la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du sud 77,
- ✓ Participation à une journée de promotion au sport et de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal en partenariat à le Centre Hospitalier Sud Seine-et-Marne,
- ✓ Collaboration avec le Département et le Comité départemental d'athlétisme pour l'organisation du 2^e meeting national d'athlétisme de Seine-et-Marne au stade Philippe Mahut,
- ✓ Organisation en lien avec l'Education nationale d'une journée de promotion de l'athlétisme (avril 2023),
- ✓ Inauguration des nouveaux locaux de la Maison Sport-Santé de Fontainebleau,
- ✓ Organisation de la Semaine olympique et paralympique au sein des écoles élémentaires avec pour thématique l'inclusion,
- ✓ Nouveau mode d'organisation pour l'édition 2023 de la Foulée impériale,
- ✓ Organisation du cross des écoles en mars 2023,
- ✓ Organisation du 5^{ème} séminaire du Sport-Santé à Fontainebleau,
- ✓ Divers travaux de rénovation au sein du gymnase Lucien Martinel (toit grande salle et salle d'es-crime, sol de la salle de tennis de table),
- ✓ Installation d'une connexion internet dans toutes les salles de la Maison des associations.



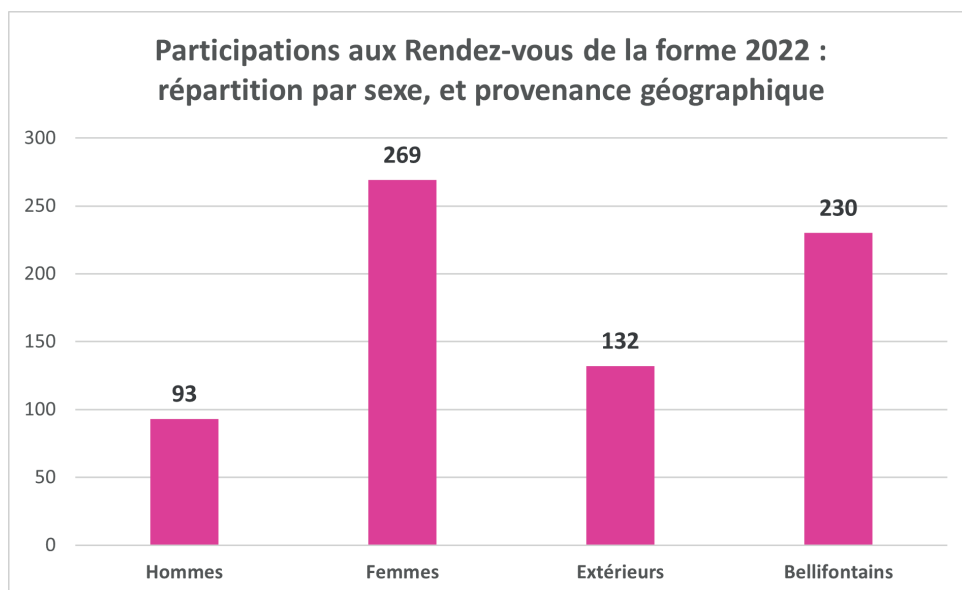


STAGES SPORTIFS

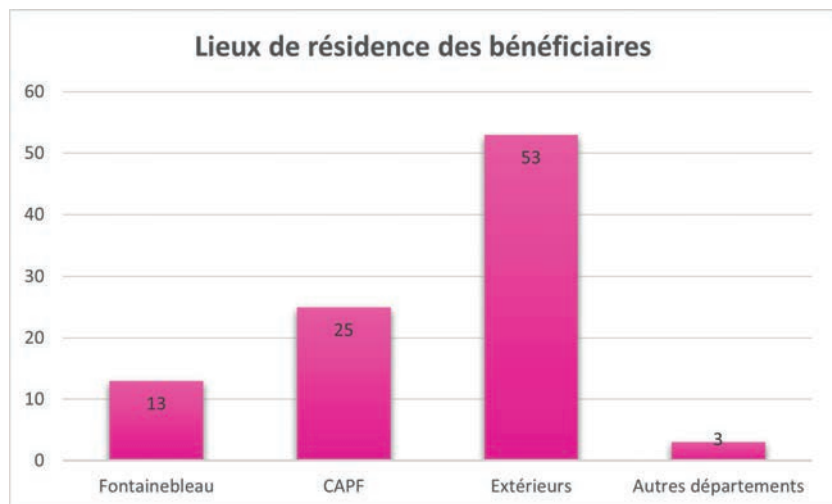
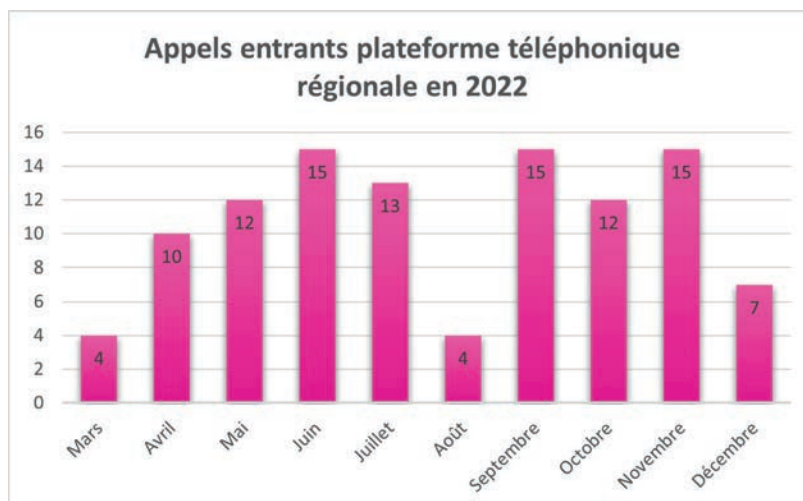
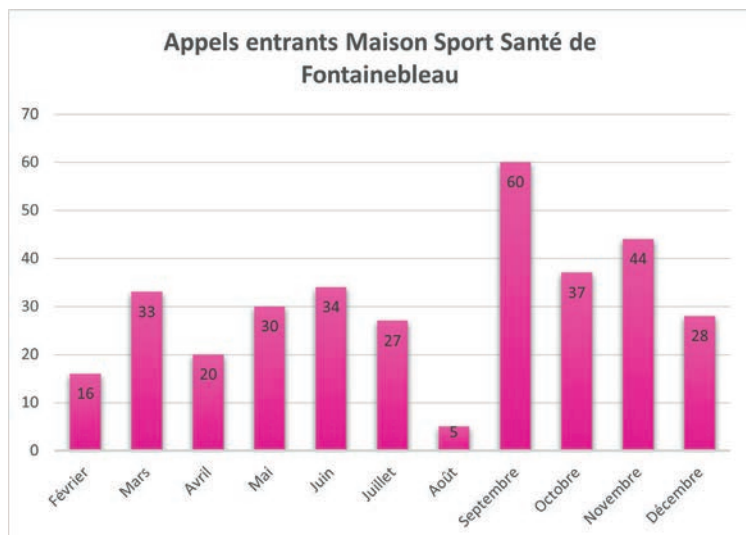




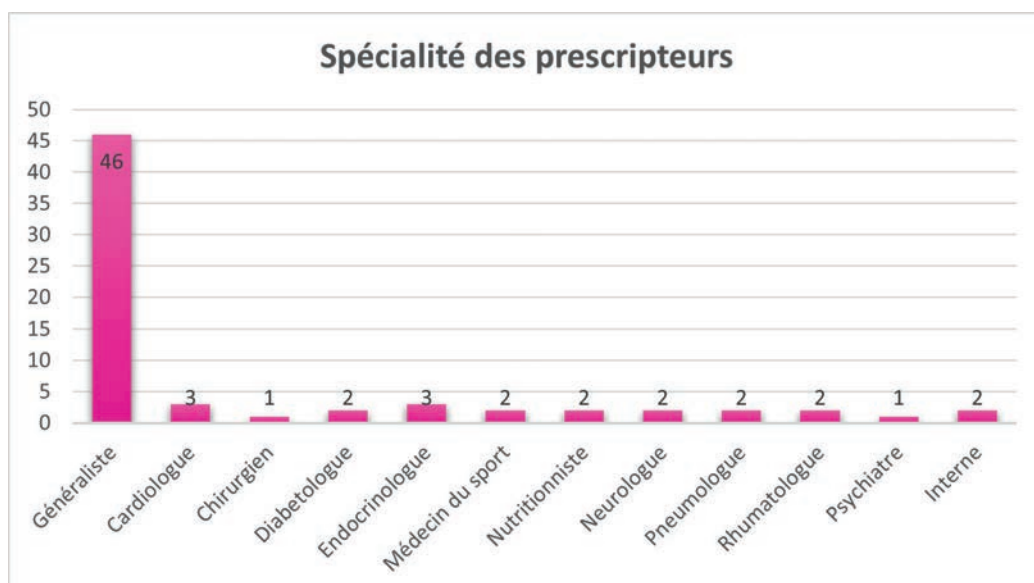
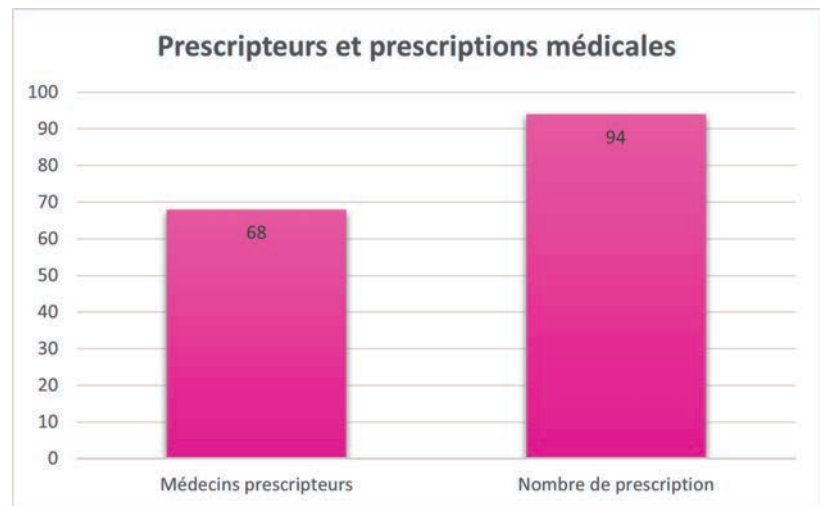
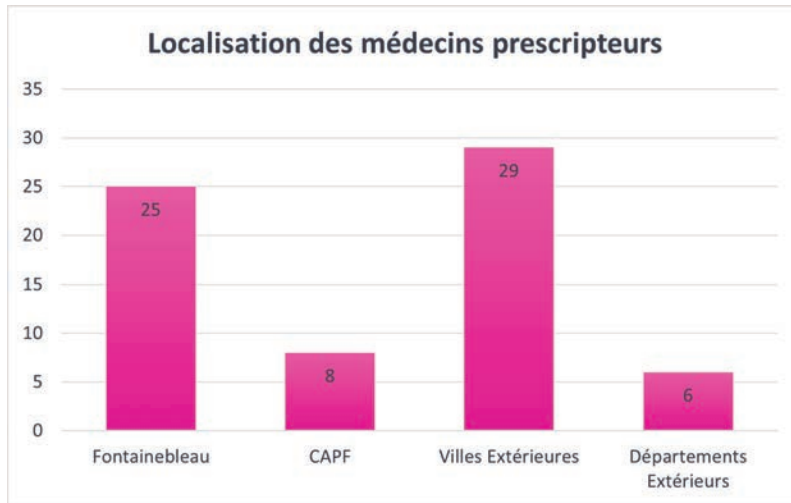
RENDEZ-VOUS DE LA FORME



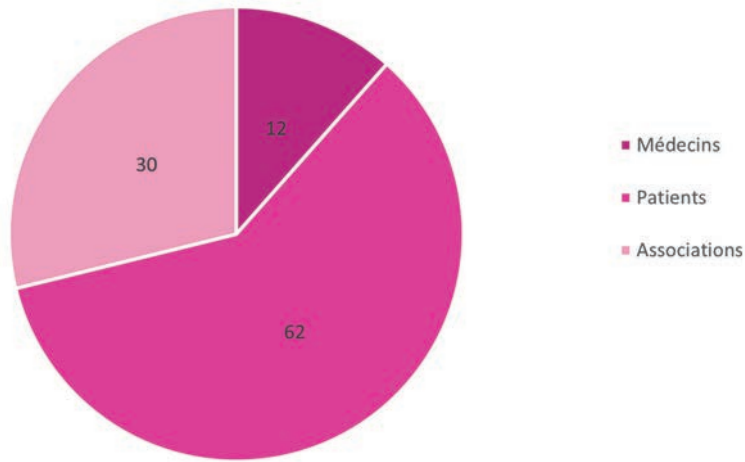
Les deux événements Rendez-vous de la forme - Journée sport pour tous et Octobre Rose - n'entrent pas dans ces statistiques en raison de l'absence de préinscription.



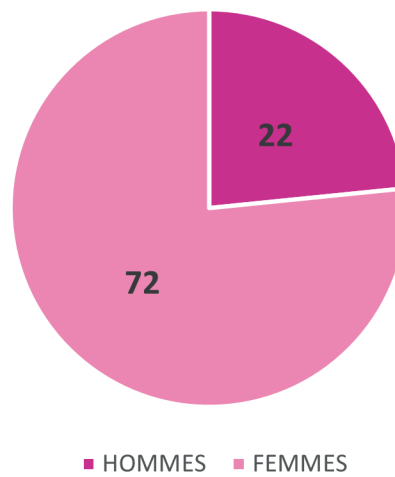
MAISON SPORT-SANTÉ (SUITE)



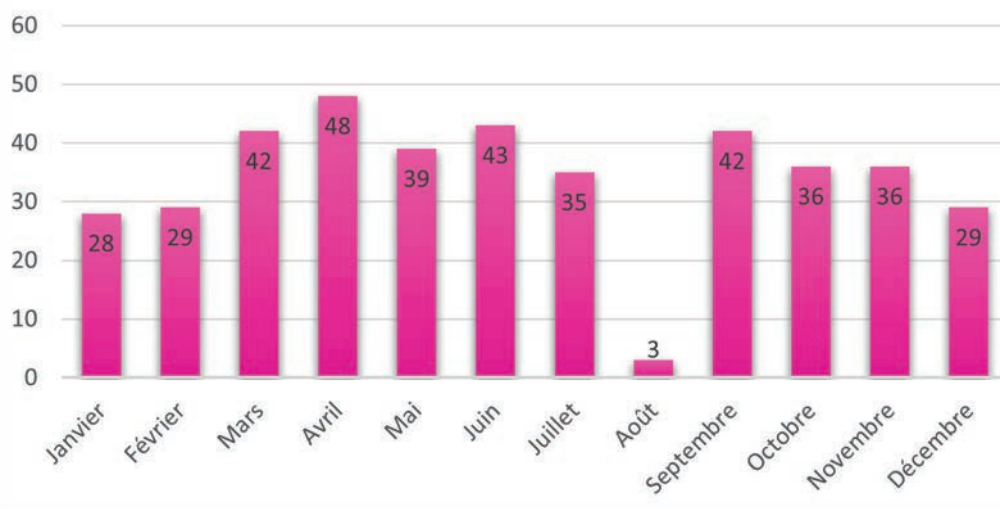
Provenance des appels plateforme téléphonique régionale



Répartition hommes/femmes des bénéficiaires ayant intégré le dispositif en 2022



Nombres d'ateliers "programme passerelle" proposés par mois en 2022





MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Suivre la scolarisation des enfants bellifontains,
- ✓ Gérer la prospective scolaire et l'adaptation de la sectorisation scolaire,
- ✓ Gérer le paiement et la facturation des frais de scolarité dus dans le cadre des dérogations scolaires,
- ✓ Organiser les relations, les moyens humains et les matériels alloués aux écoles publiques du 1^{er} degré de la Ville,
- ✓ Suivre les travaux dans les bâtiments scolaires,
- ✓ Gérer les relations et les subventions allouées aux écoles privées du 1^{er} degré de la Ville,
- ✓ Gérer les relations avec les établissements du second degré du territoire,
- ✓ Échanger avec les instances de l'Éducation nationale,
- ✓ Échanger avec les délégués élus des parents d'élèves,
- ✓ Organiser le service minimum d'accueil en cas de grève du personnel enseignant,
- ✓ Administrer la Caisse des écoles,
- ✓ Gérer le marché de restauration scolaire,
- ✓ Encadrer et gérer les ATSEM.

2. 6 - AFFAIRES SCOLAIRES

Chiffres clés

- * Budget investissement : **8 938 €**
- * Budget fonctionnement : **454 406 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **13** * Effectif en nombre d'agents : **14**
- * **1 095** élèves scolarisés dans les 8 écoles publiques du 1^{er} degré à la rentrée 2021, dont **157** élèves non-bellifontains * **23** élèves par classe en moyenne en maternelle et **24** élèves par classe en élémentaire
- * **305** nouveaux inscrits à la rentrée 2022/2023 * **196** élèves scolarisés au sein des sections internationales du premier degré (**138** en section anglophone et **58** en section germanophone) * **46** classes dont **14** de niveau maternel et **32** de niveau élémentaire
- * **43 423 €** facturés aux autres communes pour les frais de scolarité dus pour les dérogations scolaires et **10 267 €** payés aux autres communes pour les dérogations scolaires d'élèves bellifontains sur d'autres communes * **332 549 €** de participations obligatoires versées aux écoles privées Sainte-Marie et Saint-Louis au titre de l'accueil des élèves bellifontains * **39 831 €** de dépenses en fournitures scolaires pour les écoles publiques du 1^{er} degré.

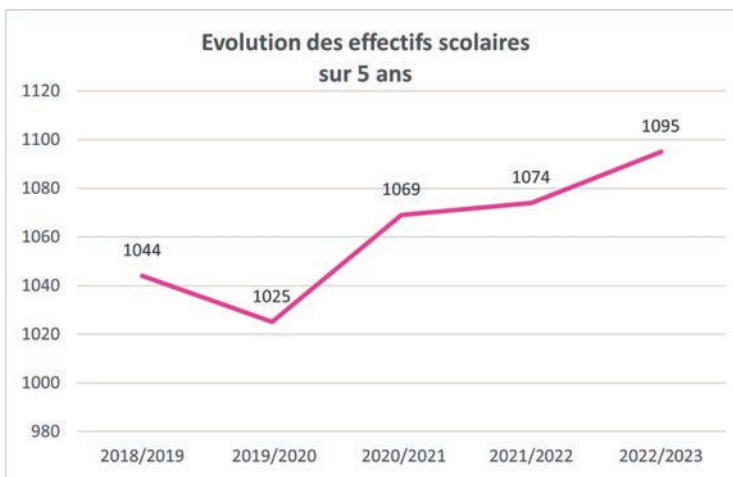
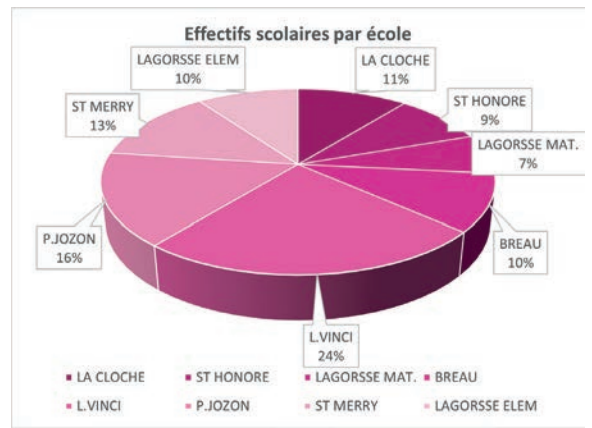
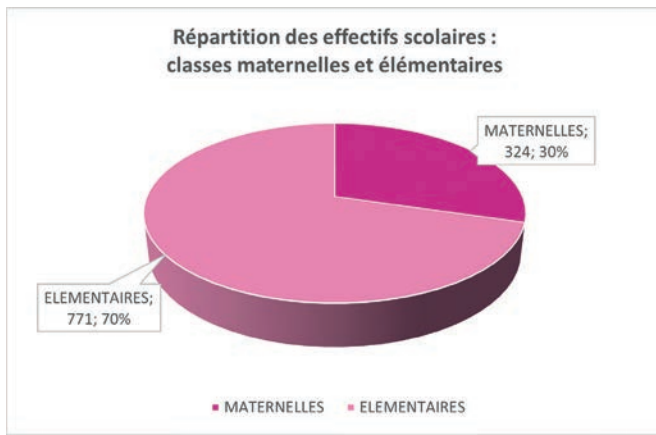
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Concertation de l'ensemble de la communauté éducative pour l'élaboration du PEDT voté en juillet 2022,
- ✓ Lancement du jury de concours pour la reconstruction de l'école Lagorsse et sa transformation en école internationale,
- ✓ Signature des nouvelles conventions de financement des écoles privées sous contrat du 1^{er} degré bellifontaines,
- ✓ Mise en œuvre de la nouvelle sectorisation à la rentrée 2022/2023 avec une superposition des cartes scolaires maternelle et élémentaire (suppression du secteur de l'école Léonard de Vinci),
- ✓ Ouverture de la 2^e année des classes artistiques (nouveaux CM1) et poursuite en CM2 pour les élèves actuels,
- 🌱 Installation ou remplacement de composteurs sur l'ensemble des écoles,
- ✓ Rénovation des blocs sanitaires de l'école Saint-Merry,
- 🌱 Projet jardins et aménagements des extérieurs au sein des cours des écoles Léonard de Vinci et Paul Jozon.

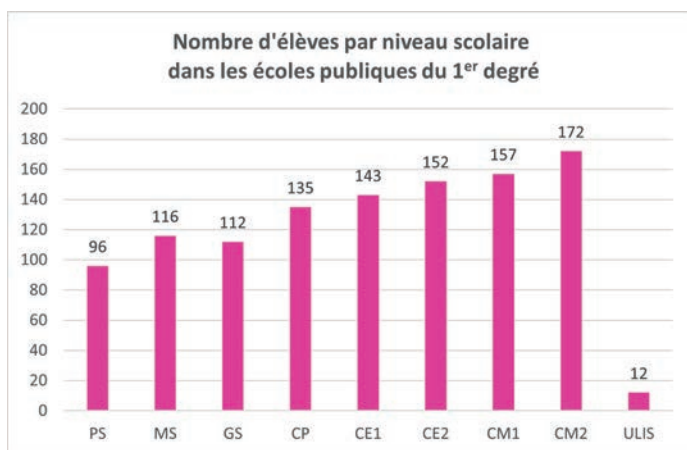


PERSPECTIVES

- ✓ Choix du lauréat du Jury pour la reconstruction de l'école Lagorsse et sa transformation en école internationale,
- ✓ Arrivées de nouveaux élèves sur le quartier du Bréau avec la dernière phase de livraison des logements FSM rue des Pinsons,
- ✓ Relance du marché de restauration scolaire,
- ✓ Rénovation d'une cour d'école en cour Oasis,
- ✓ Elaboration de la charte ATSEM.

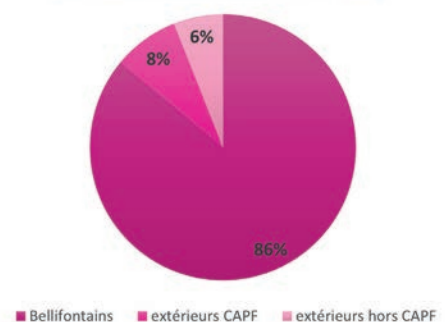


Les effectifs sont en relative augmentation sur les 3 dernières années alors qu'une baisse était attendue au regard d'une baisse de naissances. Ceci s'explique notamment par de nouveaux arrivants, des emménagements imputés à la crise sanitaire.



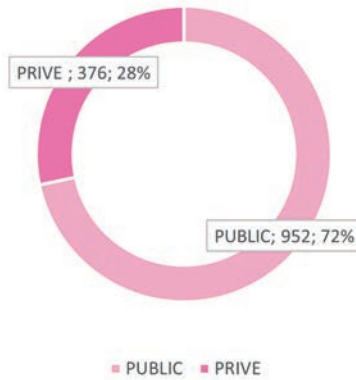
Une augmentation des effectifs est observée en élémentaire et particulièrement en CM1/CM2. Celle-ci s'explique par des arrivées dans les sections internationales.

Provenance des élèves scolarisés dans écoles publiques bellifontaines du 1^{er} degré



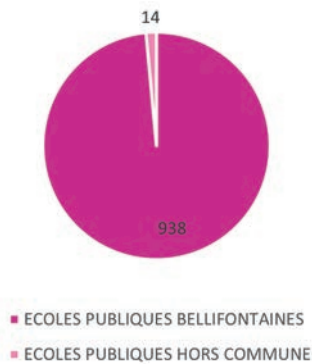
Sur les **14%** d'élèves provenant de l'extérieur, plus des 2/3 sont inscrits en section internationale.

Répartition des élèves bellifontains selon les différents modes d'instruction



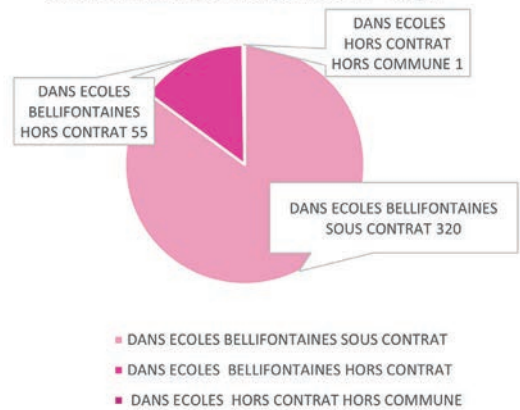
La scolarisation des élèves bellifontains dans le privé est de **28%** contre **17%** au niveau national, elle était de **30%** en 2021.

Répartition des élèves bellifontains dans les établissements publics du 1^{er} degré



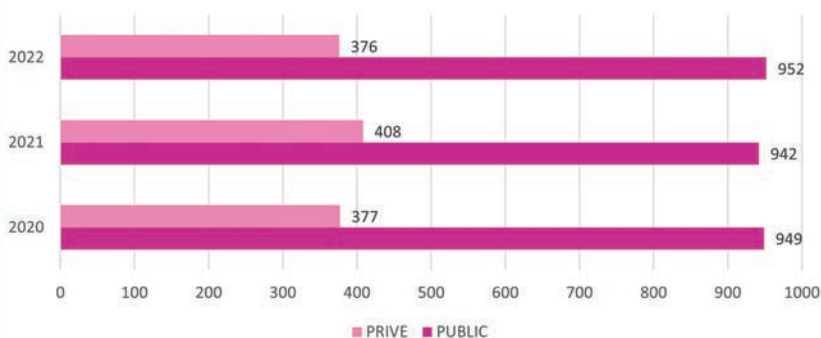
Peu de familles bellifontaines demandent des dérogations scolaires vers des communes extérieures.

Répartition des élèves bellifontains dans les établissements privés du 1^{er} degré



La majorité des élèves scolarisés dans l'enseignement privé l'est dans des écoles publiques sous contrat, subventionnées par la Ville.

Evolution des effectifs bellifontains privé/public entre 2020 et 2022



Baisse de **8%** des effectifs bellifontains dans les écoles privées du 1^{er} degré.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Budget investissement 2022 : **42 346 €**

Budget fonctionnement 2022* : **3 920 231 €**

Effectif en équivalent temps plein : 72,84

Effectif en nombre d'agents : 74

* masse salariale comprise



→ Remise des colis de fin d'année



→ Rénovation de la crèche collective



→ Semaine Bleue



→ Anniversaire de la Maison de l'enfance (30 ans)

PRÉSENTATION DU PÔLE

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal, doté d'une personnalité juridique. Il est géré par un conseil d'administration, composé d'élus municipaux et de représentants des associations locales désignés par le maire. Le maire en est le président de droit.

Le CCAS intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est rattaché à la collectivité territoriale, mais garde une autonomie de gestion.

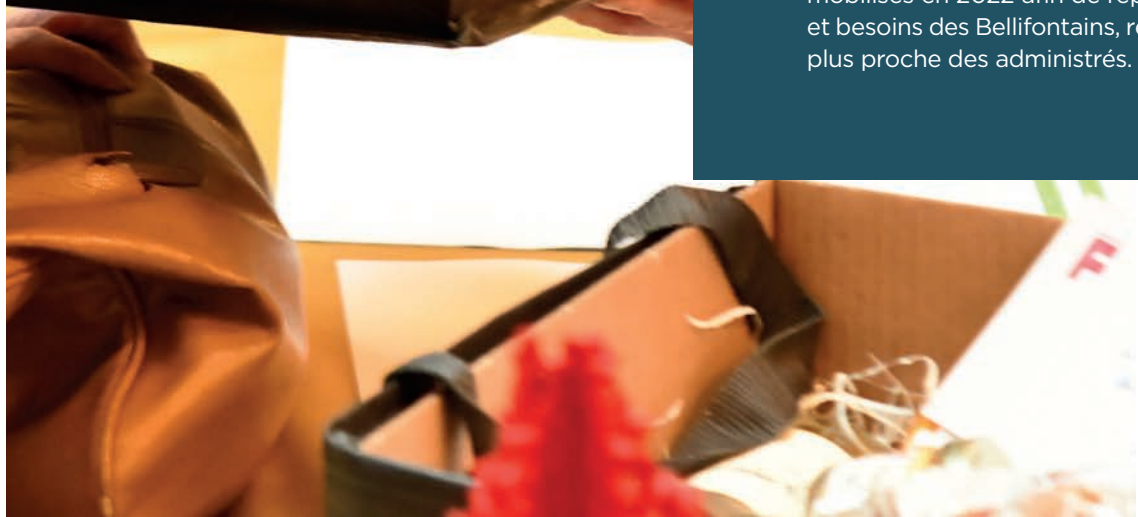
Le CCAS anime une action générale de prévention, de développement social et de lutte contre l'exclusion en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il s'adresse à tous les Bellifontains et Bellifontaines : familles, très jeunes enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap et personnes en difficulté, etc.

Le CCAS gère plusieurs services et structures :

- ▣ Solidarité : prestations d'aides, de soutien et d'accompagnement
- ▣ Services à la personne : aides à domicile, portage de repas à domicile, actions seniors...
- ▣ Résidence autonomie Lorraine, résidence autonomie Rosa Bonheur
- ▣ Maison de l'enfance (2 crèches collectives)
- ▣ Administration générale et ressources humaines

La direction du Centre Communal d'Action Sociale impulse la politique d'action sociale souhaitée par le conseil d'administration et coordonne les services œuvrant dans le champ de l'action sociale et de la petite enfance.

Les différents services du CCAS se sont pleinement mobilisés en 2022 afin de répondre aux interrogations et besoins des Bellifontains, restant, une fois encore, au plus proche des administrés.





MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Accueil téléphonique et physique :
 - ▣ Informer et orienter le public, évaluer chaque situation individuelle,
 - ▣ Gérer les domiciliations (créer les dossiers et les renouveler, distribuer le courrier),
 - ▣ Informer les usagers et gérer les prises de rendez-vous auprès des permanenciers du Point d'Accès au Droit,
 - ▣ Instruire les demandes de cartes de transport améthyste pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ainsi que les anciens combattants et veuves de guerre pour le Département 77,
 - ▣ Inscrire les Bellifontains qui le souhaitent à des manifestations en direction des seniors (Semaine Bleue, colis de fin d'année, spectacle...),
 - ▣ Mettre en place et gérer les plans « canicule » et « grand froid ».
- ✓ Action sociale :
 - ▣ Accompagner les démarches d'accès aux droits et démarches administratives ;
 - ▣ Instruire les demandes d'aide sociale légales et les transmettre aux autorités décisionnelles compétentes,
 - ▣ Instruire les demandes d'aide sociale facultatives : secours d'urgence, colis alimentaires, chèque de services, orientation vers les associations caritatives,
 - ▣ Solliciter et/ou participer aux instances partenariales,
 - ▣ Organiser des réunions de travail et de synthèse avec les partenaires locaux,
 - ▣ Participer aux enquêtes d'instruction à domicile, demandées par le rectorat, avec le service enfance de la Ville,
 - ▣ Se coordonner avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) sur les dossiers de demandes de regroupement familial.

4.1 - SOLIDARITÉ

Chiffres clés

* Budget fonctionnement : **190 833 €**

* Effectif en équivalent temps plein : **4** * Effectif en nombre d'agents : **4**

* • **12 780** prises de contacts répertoriés (dont **6 692** par téléphone) : **9,73 %** pour les services à la personne, **15,12 %** pour la domiciliation, **16,17 %** pour l'assistante sociale, **15,42 %** pour des renseignements divers. * **19** instructions de dossiers d'aide sociale à l'hébergement, représentant **36** instructions de dossiers d'obligation alimentaire (dont 14 à Fontainebleau).

* **55** demi-journées de permanences de conciliateurs de justice soit **186** personnes reçues + **148** conciliations au CCAS * **40** journées de permanences du délégué du défenseur des droits soit **179** personnes reçues.

* **20** demi-journées de permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles * **10** demi-journées de permanences de Médiateurs 77 * **12** demi-journées de permanences de notaire * **38** demi-journées de permanences de l'ACJUSE * **6** demi-journées de permanences de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (depuis mai) * **2** demi-journées de permanences de l'Accompagnement Tutélaire Social Mandataire (depuis mai) * **3** demi-journées de permanences de l'Unité Éducative en Milieu Ouvert (depuis août) * **23** demi-journées de permanences logement assurées par la vice-présidente, soit 43 personnes reçues.

* **100** domiciliations dont **77** actives au 31 décembre 2022 soit **93** bénéficiaires * **25** personnes inscrites au registre canicule (plan déclenché du 17 au 19 juillet) * **2 191 €** d'aides facultatives versées (dont **264 €** de chèques de services) par la commission + **76** chèques de services délivrés en urgence pour un montant de **608 €**.

FAITS MARQUANTS 2022

✓ Dès fin février, mise en place au CCAS de collectes de denrées alimentaires, de vêtements et matériel de première nécessité, au profit des Ukrainiens. Puis coordination des actions et permanences pour les Ukrainiens arrivés sur le territoire de l'agglomération du 19 avril au 31 mai,

✓ Collectes alimentaires organisées en partenariat avec le CCAS d'Avon, en février et en septembre (dans le cadre de la 1^{ère} édition de la journée citoyenne), au profit des associations locales,

✓ Organisation de 2 petits déjeuners partenariaux sur les thématiques des aidants familiaux et de la petite enfance, afin de développer les partenariats dans le cadre des interventions sur le territoire,

✓ En collaboration avec le service administration : organisation, coordination, inscription et accueil des seniors dans le cadre de la Semaine Bleue, élaborée avec le CCAS d'Avon,

✓ Le Département de Seine-et-Marne ayant subi une cyberattaque à l'automne 2022, il lui est impossible de fournir les chiffres relatifs aux cartes de transport.

PERSPECTIVES

✓ Développement du Point d'Accès au Droit avec la mise en place de nouvelles permanences (avocats, association Rebond77, ADIL...),

✓ Professionnalisation de l'accueil de jour : travail de collaboration avec le Conseil Départemental 77 et l'association Empreintes,

✓ Maintien du lien avec les différents services du CCAS (résidences autonomie et Maison de l'enfance),

✓ Mutualisation des missions et compétences avec le pôle seniors, pour garantir une continuité de service et assurer un meilleur suivi des situations,

✓ Renforcement du travail avec les différents services de la Ville (Espace famille, Police municipale, service bâtiments, etc.) pour une meilleure transversalité,

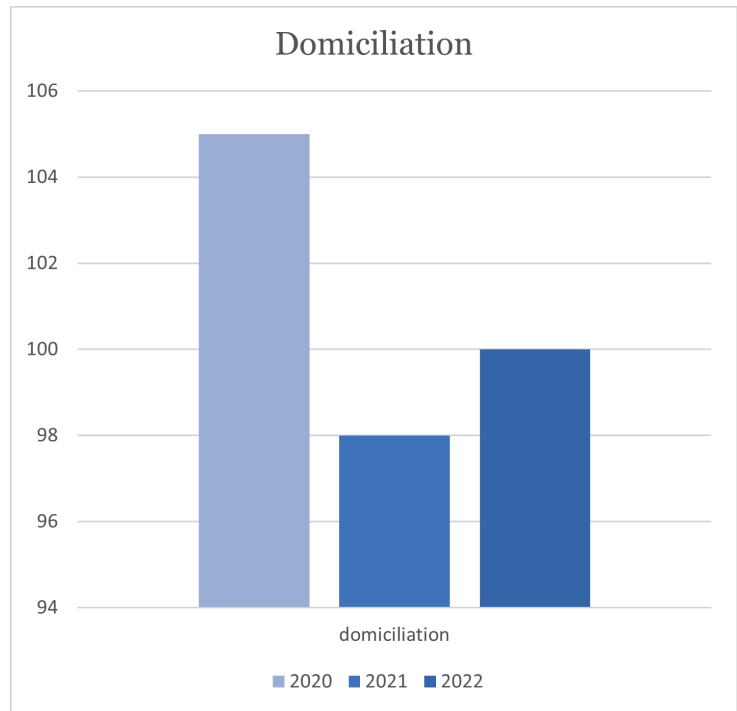
✓ Maintien du partenariat avec les autres acteurs du territoire,

✓ Mobilisation pour des événements solidaires tels que la journée internationale du droit des femmes (8 mars), Octobre Rose (prévention du cancer du sein), journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre),

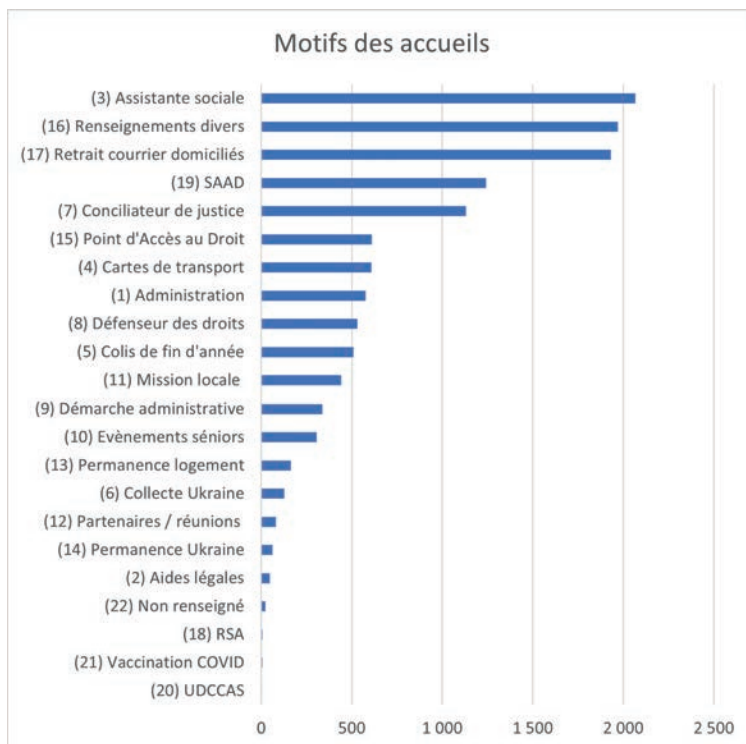
✓ Continuité d'organisation des petits déjeuners partenariaux,

✓ Signature d'une convention de partenariat avec EDF solidarité,

✓ Élaboration d'un règlement de la domiciliation.



Le Département de Seine-et-Marne ayant subi une cyberattaque à l'automne 2022, il lui est impossible de fournir les chiffres relatifs aux cartes de transport. En 2022, **100 domiciliations** ont été comptabilisées au CCAS.



Le service solidarité du CCAS a enregistré 12 780 accueils (physique et téléphonique) en 2022, soit **10 % d'augmentation** par rapport à 2021.





MISSIONS DU SERVICE

✓ 2 services :

- ▣ Service d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie sociale,
- ▣ Service de portage des repas à domicile.

✓ Accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap de moins de 60 ans en leur permettant de reculer la perte d'autonomie, d'éviter l'hospitalisation, de retarder l'orientation vers une structure d'accueil spécialisée, de favoriser le retour à domicile après une hospitalisation et de rompre l'isolement social,

✓ Assister dans les tâches matérielles de la vie quotidienne comme l'entretien du domicile ou les courses en prenant en compte l'organisation du lieu de vie, les habitudes de la personne quant à l'hygiène et à l'entretien de son domicile,

✓ Assurer un travail matériel mais aussi moral et social,

✓ Mettre en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les actions quotidiennes.

4. 2 - SERVICES À LA PERSONNE

Chiffres clés

* Budget investissement : **1 011 €** * Budget fonctionnement : **724 824 €**

* Effectif en équivalent temps plein : **18** * Effectif en nombre d'agents : **18**

* **123** usagers : de 40 à 105 ans • **23** hommes et **100** femmes accompagnés

* **55** bénéficiaires ont entre 80-90 ans * **14 734** heures de prestations * **9 872** prestations à domicile

* **13 172** km parcourus annuellement par les agents * **9 634** repas portés à domicile

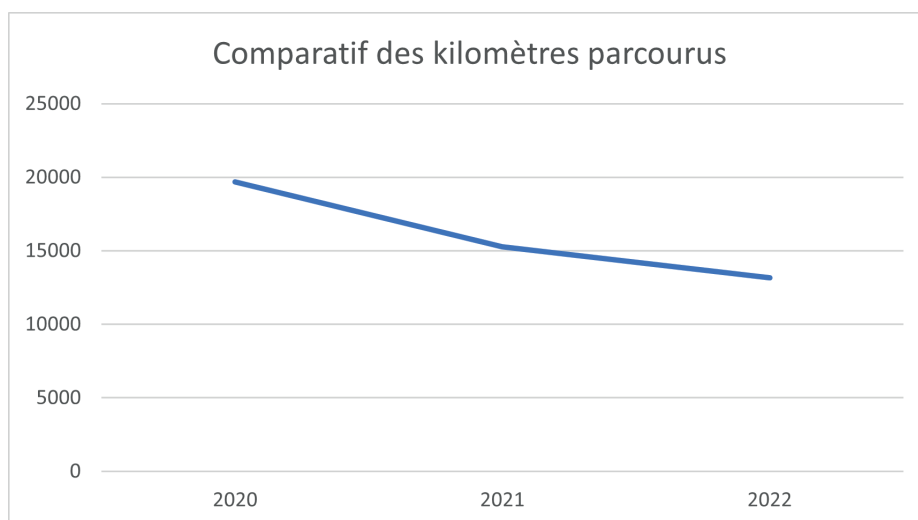
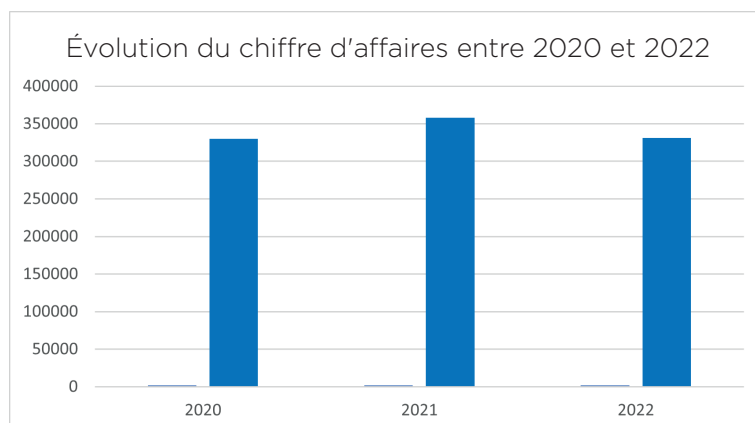
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Des besoins d'assistance à la personne qui augmentent mais difficultés de recrutement dans le secteur de l'aide à domicile,
- ✓ Augmentation des prises en charges APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie, versée par Conseil Départemental pour les personnes les moins autonomes,
- ✓ Utilisation de la télégestion dans la gestion quotidienne de l'équipe et des prises en charge,
- ✓ Reprise des groupes d'analyse des pratiques pour les aides à domicile,
- ✓ Partenariat avec les différents services d'évaluation,
- ✓ Fin du service de téléassistance du CCAS au 31 décembre 2021 au profit du service mis en place par le Conseil Départemental 77, afin d'éviter les doublons de dispositifs et à la suite d'une baisse significative du nombre d'abonnés.

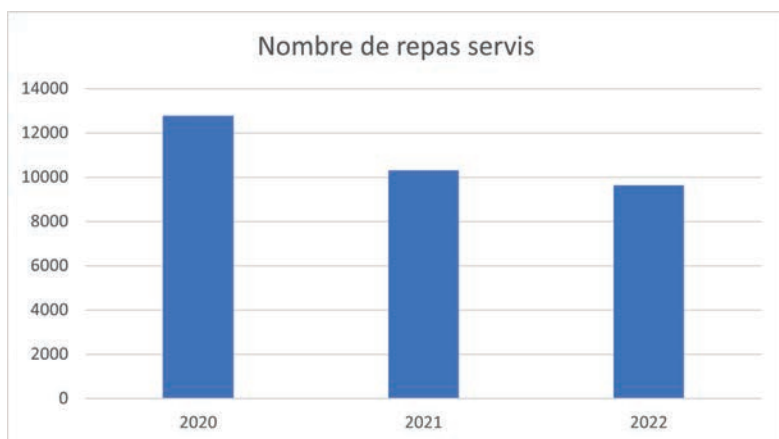


PERSPECTIVES

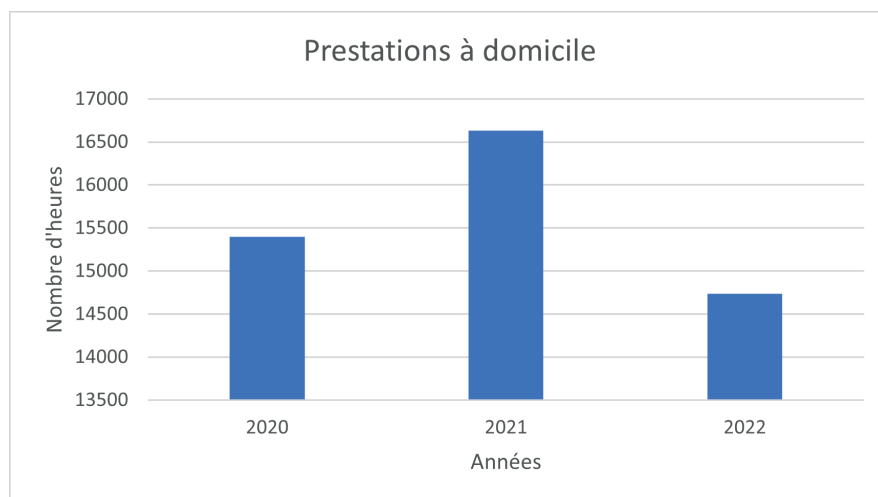
- ✓ Créer un pôle seniors, regroupant le SAAD et le service de portage des repas à domicile, dans l'objectif de développer des actions à destination des seniors de plus de 60 ans,
- ✓ Recruter un travailleur social au sein du pôle seniors,
- ✓ Etablir un plan d'aide et d'accompagnement individualisé pour les usagers du SAAD,
- ✓ Mettre à jour les documents administratifs du SAAD au 1^{er} janvier 2023 (devis, contrat, livret d'accueil et règlement de fonctionnement),
- ✓ Favoriser l'inclusion des aides à domicile dans les réunions d'évaluations pour les bénéficiaires,
- ✓ Créer et mettre en place au 1^{er} janvier 2023 une convention pour le service de portage des repas,
- ✓ Mettre en place la télégestion pour le service de portage des repas à domicile.



Plus de 13 000 km sont parcourus sur le territoire de Fontainebleau par les **13 aides à domicile** véhiculées qui exercent leurs missions au sein du CCAS.



Le nombre de repas portés à domicile est de **9 634** en 2022.



14 734 heures de prestations réalisées à domicile.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Gérer les deux établissements (résidences autonomie Lorraine et Rosa Bonheur),
- ✓ Accueillir les résidents, les familles et les personnes extérieures,
- ✓ Proposer des animations et des activités au sein des résidences ou à l'extérieur (organisation du transport),
- ✓ Entretien des espaces collectifs et proposer un service de blanchisserie,
- ✓ Gérer le service de restauration à table le midi,
- ✓ Assurer la maintenance technique des bâtiments et le suivi des travaux avec les différentes entreprises,
- ✓ Assurer la surveillance et la sécurité des personnes et des lieux (téléassistance).

4. 3 - RÉSIDENCE AUTONOMIE / ACTIONS SENIORS

Chiffres clés

* Budget investissement : **4 638 €** * Budget fonctionnement : **1 046 964 €**

* Effectif en équivalent temps plein : **11** * Effectif en nombre d'agents : **11**

* Résidence Lorraine : **41** appartements * Résidence Rosa Bonheur : **53** appartements
* Moyenne d'âge des résidents : **78 ans** * **14** entrées et **15** sorties sur les 2 résidences (décès, EHPAD) * **12 828** repas servis sur les 2 résidences * **220** interventions de blanchisserie
* **71** transports réalisés pour les résidents * **44** demandes de petits travaux (plomberie, électricité, etc.)
* **49** résidents disposent du dispositif de téléassistance * **1 075** colis de fin d'année distribués.

FAITS MARQUANTS 2022

✓ Animations et activités :

Le programme 2023 du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) reprendra celui initié les années précédentes avec des nouveautés portées sur le bien-être (soins esthétiques) et l'ouverture sur l'extérieur (actions culturelles en partenariat avec le Théâtre de Fontainebleau).

Les résidences autonomie participeront également aux actions en faveur des seniors proposées sur le territoire comme les thés dansants, la Semaine Bleue et les festivités de fin d'année (distribution de colis).

✓ Rénovation, travaux d'amélioration et investissements :

Résidence autonomie Lorraine

- Rénovation complète des sols du rez-de-chaussée,
- Climatisation du petit salon pour les périodes de fortes chaleurs et de canicule,
- Mise en bitume du sol sous le porche de la résidence,
- Remplacement de kitchenettes vétustes,
- Remplacement de sanitaires vétustes,
- Achat d'un lave-vaisselle professionnel,
- Achat de mobiliers.

Résidence autonomie Rosa Bonheur

- Climatisation de l'appartement n°29 pour les périodes de fortes chaleurs et de canicule,
- Mise en peinture de la réserve sèche en sous-sol,
- Remplacement de kitchenettes vétustes,
- Remplacement de sanitaires vétustes,
- Achat de mobiliers.

✓ Ressources humaines :

- Recrutement d'un agent technique et de maintenance (suite à un départ en retraite).
- Formations : habilitation électrique + sécurité incendie (manipulation des extincteurs et évacuation).

✓ Communication et ouverture sur l'extérieur :

Depuis mars 2020, la crise sanitaire COVID-19 a fortement impacté le fonctionnement des résidences autonomie. Les mesures sanitaires successives mises en place ont préservé la sécurité et la santé des résidents mais ont également conduit à un isolement des établissements.

C'est pourquoi, l'année 2023 portera sur la réouverture des résidences aux personnes extérieures (restauration et animations).

Un travail de communication devra être engagé afin de promouvoir les établissements et les prestations proposées (création de support de communication, site internet, communication du planning des animations...).

PERSPECTIVES

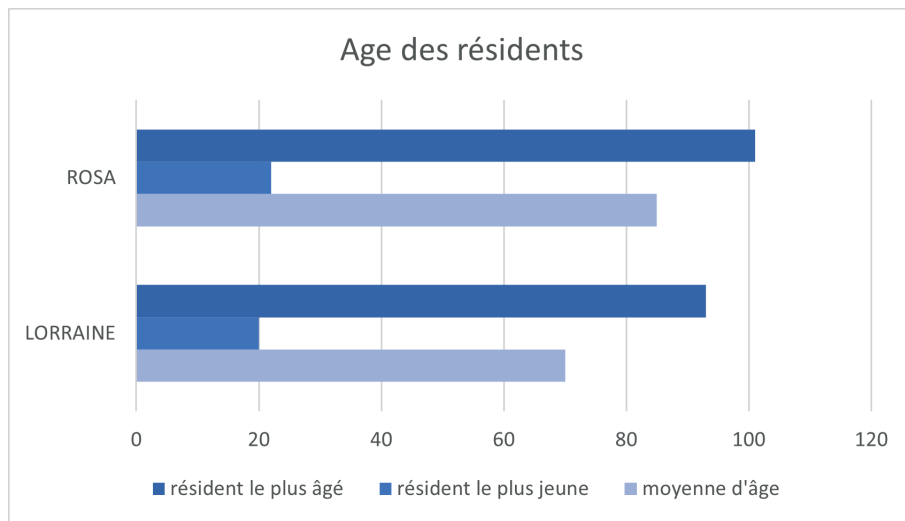
✓ Poursuite de la gestion COVID dont :

- ☑ Gestion des isolements des résidents positifs (lien avec l'ARS, portage de repas en plateau, contacts réguliers...),
- ☑ Gestion des absences des agents positifs,
- ☑ Gestion de la 4^e injection au sein des résidences pour les résidents (35 résidents vaccinés).
- ☑ Attention particulière apportée aux symptômes liés au COVID-19 et sollicitation de tests antigéniques,

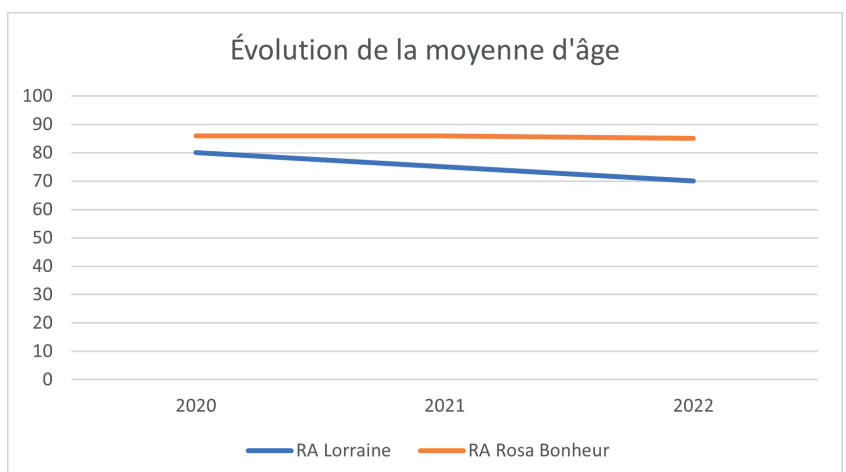
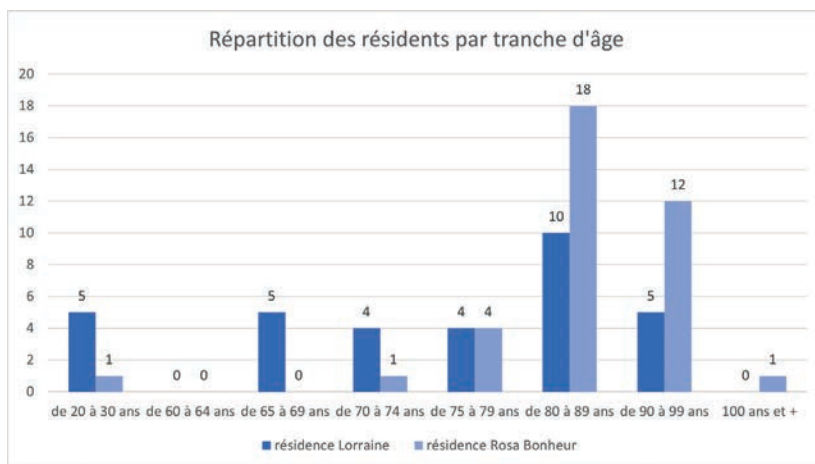
✓ Rénovation, travaux d'amélioration et investissements (sol du restaurant de Lorraine, achats d'ordinateurs, nouveaux mobiliers administratifs, réfrigérateurs, lave-linge semi-professionnel, aspirateurs professionnels),

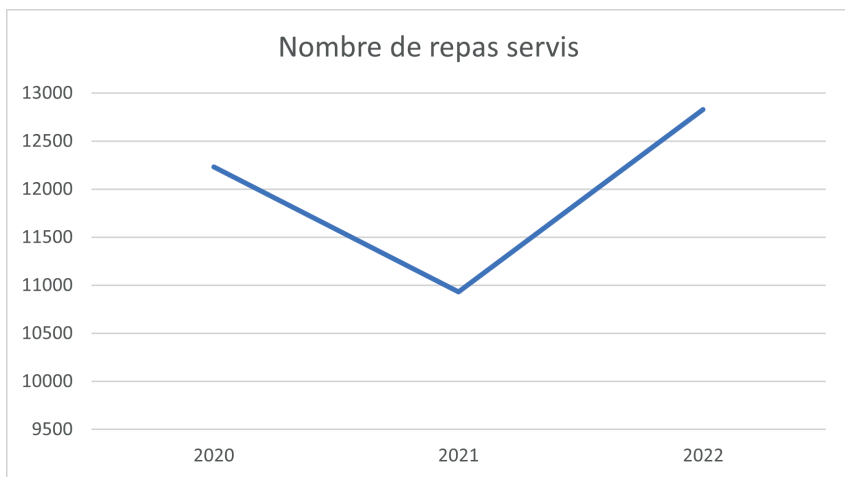
✓ Recrutement d'un assistant administratif et de 2 agents polyvalents (suite à des départs en retraite),

✓ Formations : Habilitation électrique / Sécurité incendie (manipulation des extincteurs et évacuations) / Bonnes Pratiques d'Hygiène / Management des télétravailleurs / Bienveillance et communication positive.



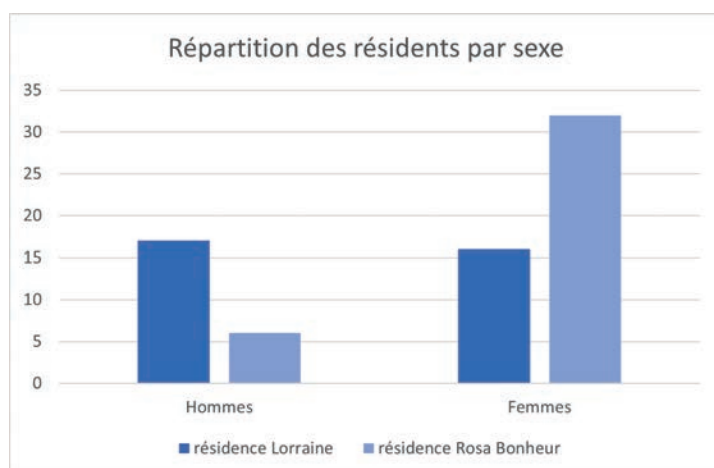
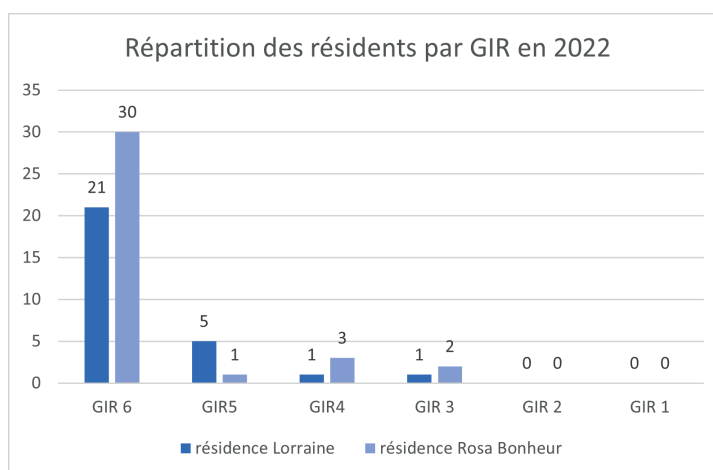
La moyenne d'âge des résidents est de **70 ans à la résidence Lorraine** (de 20 à 93 ans). Cette moyenne a baissé grâce à l'accueil d'étudiants. Elle est de **85 ans à la résidence Rosa Bonheur** (entre 22 et 101 ans).





Le nombre de repas servis en résidence autonomie **est en diminution depuis 2020** en raison du contexte sanitaire et de l'annulation de certains repas festifs et de toute possibilité pour des personnes extérieures aux résidences de venir y déjeuner.

Les résidences autonomie sont destinées au GIR 6 et GIR 5 (Groupe Iso Ressource). La situation d'une personne en GIR 4 peut être examinée en fonction du bilan de situation à son admission. Les résidents hébergés peuvent être ensuite accompagnés jusqu'au GIR 3. Une orientation en EHPAD est ensuite demandée lorsque les limites du domicile sont atteintes.



Alors que la résidence autonomie Lorraine accueille **52 % d'hommes**, les résidents de la résidence autonomie Rosa Bonheur sont majoritairement des **femmes (84 %)**.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Administration générale :
 - ▣ Organiser le Conseil d'Administration, dont l'élaboration des actes administratifs,
 - ▣ Organiser administrativement le Comité Technique (CT), instance de concertation chargée d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services,
 - ▣ Organiser le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), qui contribue à la prévention, à la protection de la santé et à la sécurité des agents,
 - ▣ Gérer les finances,
 - ▣ Instruire les dossiers de demande de subvention des associations à caractère social,
 - ▣ Soutenir l'administratif, la logistique et la technique des différents services.

- ✓ Ressources humaines :
 - ▣ Participer à la politique des ressources humaines : proposition de choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques,
 - ▣ Assurer la gestion administrative et statutaire : dispositions statutaires, carrière, rémunération, retraite, discipline...,
 - ▣ Mettre en œuvre et diffuser la politique RH auprès des services et des partenaires sociaux,
 - ▣ Piloter et mettre en œuvre la gestion des effectifs, emplois et compétences (formations, mobilités, reclassements...),
 - ▣ Organiser les temps de travail,
 - ▣ Piloter la masse salariale en intégrant les contraintes financières de la collectivité,
 - ▣ Participer à la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec l'assistant de prévention,
 - ▣ Piloter et animer le dialogue social et les instances paritaires,
 - ▣ Organiser la communication RH interne et externe,
 - ▣ Accompagner les services et les agents.

4. 4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

Chiffres clés

- * Budget investissement : **8 133 €** * Budget fonctionnement : **253 085 €**
- * Masse salariale annuelle **2 817 830 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **3** * Effectif en nombre d'agents : **3**

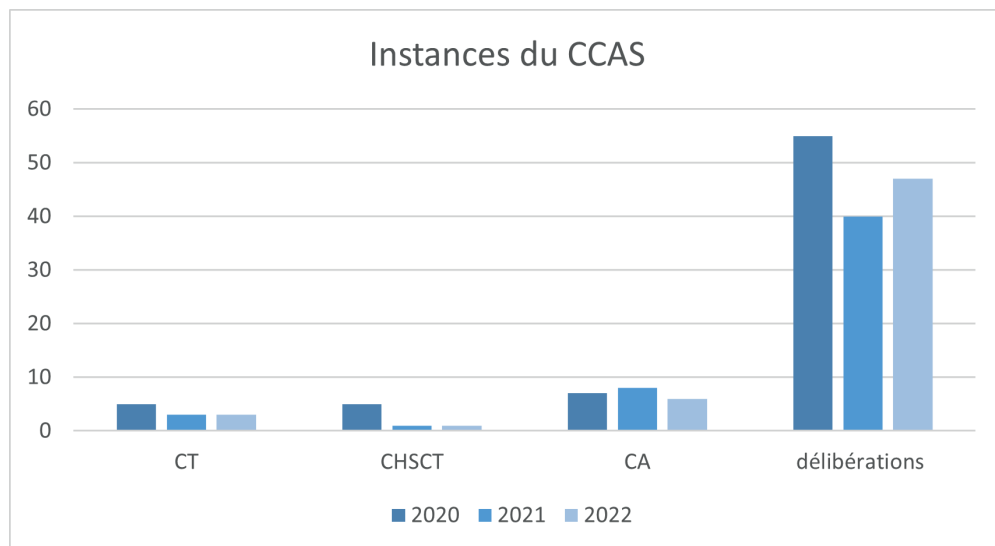
- * Composition du conseil d'administration : **12** membres, en plus du Maire-Président
- * **6** séances du conseil d'administration * **47** délibérations votées * **3** séances du Comité Technique
- * **1** séance du Comité Hygiène Santé Conditions de Travail * **17** subventions aux associations à caractère social ont été accordées pour un montant de **16 250 €** sur le budget de la Ville
- * **75** paies par mois * **336** arrêtés et contrats * **166** jours de formation pour **66** agents.

FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Administration Générale :
 - ✓ Accompagnement de l'ensemble des services du CCAS sur les aspects juridiques et administratif,
 - ✓ Poursuite de la réorganisation de la gestion budgétaire depuis le 1^{er} janvier 2021 : chaque service réalise ses engagements relatifs aux prestations multisites (téléphonie, assurances, photocopieurs, carburants ...),
- ✓ Ressources Humaines :
 - ✓ Mise en application des Lignes Directrices de Gestion (LDG),
 - ✓ Application des évolutions statutaires aux agents de la catégorie B et C,
 - ✓ Réflexion sur un Comité Social Territorial (CST) commun Ville et CCAS (fusion des Comités Techniques et Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), dans le cadre de la loi de Transformation de la Fonction Publique Territoriale,
 - ✓ Protocole d'accord avec les représentants du personnel sur les élections professionnelles,
 - ✓ Organisation des élections professionnelles,
 - ✓ Elaboration du Rapport Social Unique (RSU) 2021,
 - ✓ Dématérialisation des Comptes Epargne Temps,
 - ✓ Mise en place du télétravail.

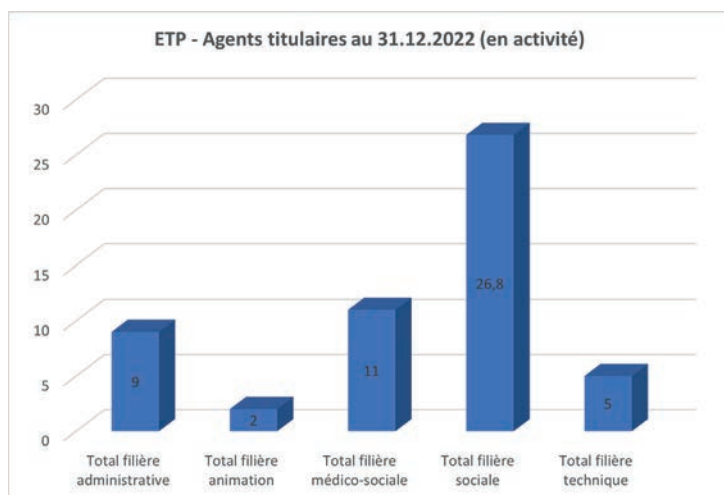
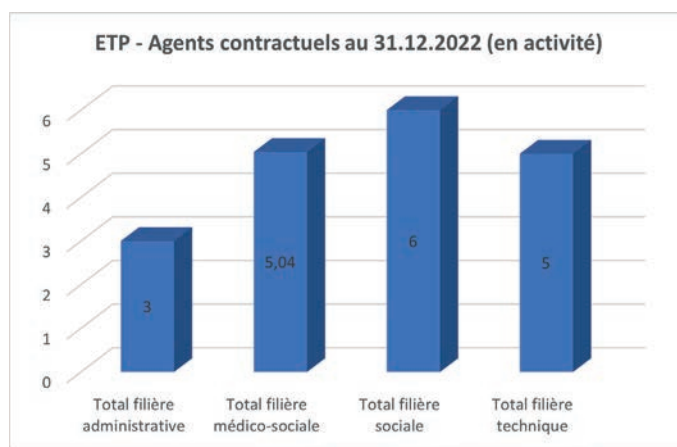
PERSPECTIVES

- ✓ Installation du CST, instance unique Ville et CCAS, et formation des représentants des personnels,
- ✓ Poursuite de la démarche de dématérialisation des processus internes,
- ✓ Action de communication sur le CNAS,
- ✓ Elaboration du plan de formation,
- ✓ Poursuite du développement d'une Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC),
- ✓ Développement des outils de communication internes,
- ✓ Changement de nomenclature comptable au 1^{er} janvier 2024,
- ✓ Actualisation de l'évaluation des risques professionnels et prise en compte des risques psychosociaux, développement de la démarche bien-être au travail.



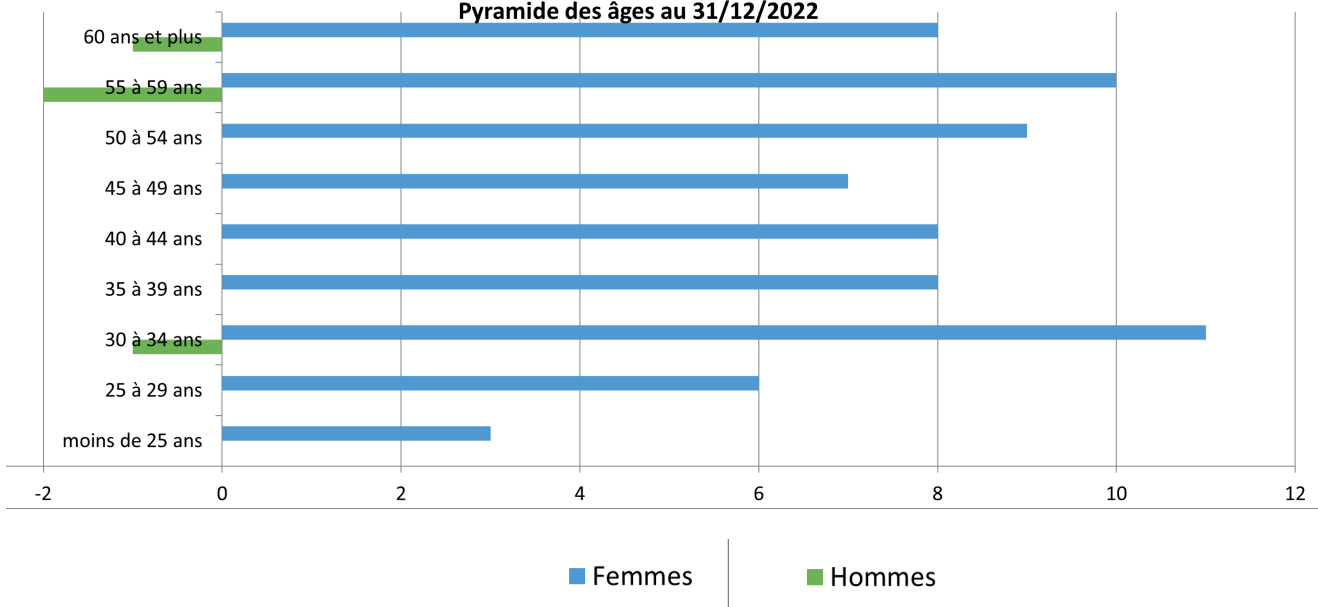
En 2022 : **6 séances du conseil d'administration** pour **47 délibérations votées**.
3 séances du comité technique.
1 séance du CHSCT.

La direction du Centre Communal d'Action Sociale réunit régulièrement les instances du CCAS, afin de statuer sur les évolutions et projets à venir, qu'ils concernent le public visé comme les agents de la collectivité.

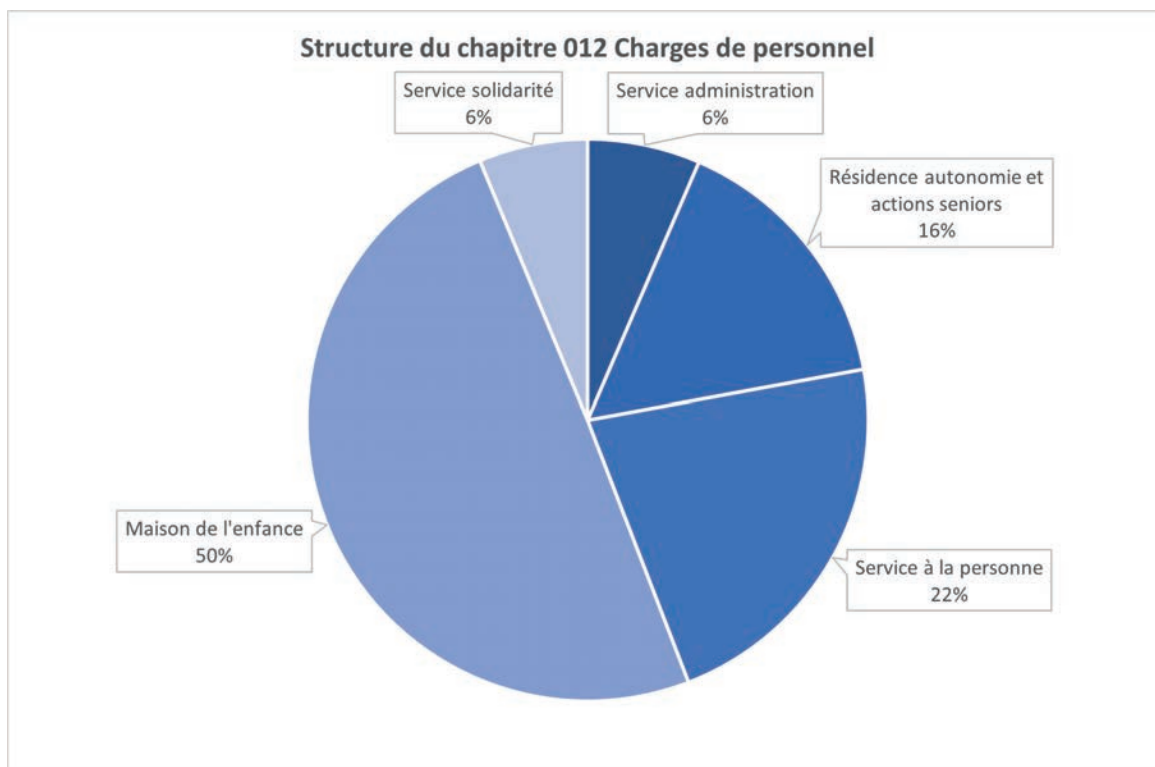


Les effectifs du CCAS sont de **54 ETP** agents titulaires de la fonction publique territoriale et **19,04 ETP** agents dits « contractuels » au 31 décembre 2022.

Pyramide des âges au 31/12/2022



Structure du chapitre 012 Charges de personnel



Avec **38 agents (35,64 ETP)** la Maison de l'enfance est le service le plus conséquent en terme de masse salariale.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Assurer l'accompagnement des familles et l'accueil des jeunes enfants au sein des 2 structures municipales (crèche collective 60 berceaux et crèche collective 39 berceaux),
 - ✓ Accueillir et informer les familles,
 - ✓ Répondre aux besoins des familles en proposant deux modes d'accueil au plus proche de leurs souhaits : l'accueil dit « permanent » (régulier, défini par un contrat d'accueil) et un mode d'accueil dit « occasionnel » (accueil des enfants quelques demi-journées ou journées dans la semaine selon les disponibilités),
 - ✓ Coordonner les activités des 2 établissements d'accueil du jeune enfant,
 - ✓ Participer au partenariat avec le RPE (Relais Petite Enfance, géré par la CAPF) et le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents, géré par l'Association Prévention Thérapeutique Juvenile).
- Chaque établissement est placé sous la responsabilité d'une directrice, garante de la qualité de l'accueil des familles, de l'accompagnement des enfants au quotidien, et du respect du règlement de fonctionnement et des règles de vie.

4. 5 - MAISON DE L'ENFANCE

Chiffres clés

Crèche collective 60 berceaux:

- * Budget investissement réalisé : **19 337 €**
- * Budget fonctionnement réalisé: **1 039 585 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **21,92**
- * Effectif en nombre d'agents : **23**

- * Capacité d'accueil : **60** places
- * **102** enfants inscrits au cours de l'année
- * Capacité d'accueil annuelle : **165 360** heures
- * Heures réalisées : **84 727** heures
- * Heures facturées : **96 400** heures
- * Coût horaire net de la structure : **6,29 €**
- * Coût horaire moyen payé par les familles : **2,29 €**
- * Amplitude horaire : **7h - 19h00** (6h30 pour le personnel hospitalier, du 01/01 au 21/08/2022)

Crèche collective 39 berceaux :

- * Budget investissement réalisé: **9 227 €**
- * Budget fonctionnement : **664 940 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **14,92**
- * Effectif en nombre d'agents : **15**

- * Capacité d'accueil : **39** places
- * **74** enfants inscrits au cours de l'année
- * Capacité d'accueil annuelle : **96 057** heures
- * Heures réalisées : **54 118** heures
- * Heures facturées : **68 220** heures
- * Coût horaire net de la structure **6,92 €**
- * Coût horaire moyen payé par les familles : **1,94 €**
- * Amplitude horaire : **8h00 - 18h30** (du 01/01 au 21/08) **puis 7h00 - 19h00** depuis le 22/08)

FAITS MARQUANTS 2022

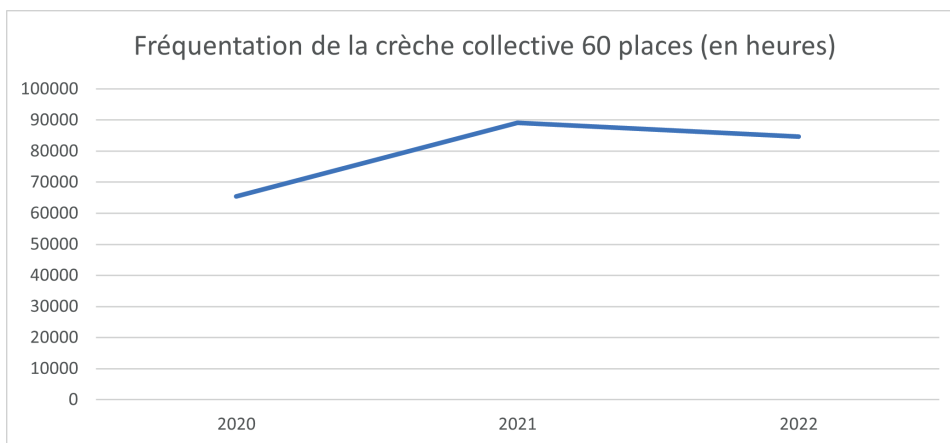
- ✓ Les « Bébés bellifontains » le 26 mars 2022 au Théâtre municipal : cérémonie d'accueil des parents de nouveaux-nés et jeunes enfants,
- ✓ Fête des 30 ans de la Maison de l'enfance le 28 juin,
- ✓ Harmonisation des horaires des deux structures depuis août 2022 (7h à 19h) pour répondre aux besoins des familles et harmoniser les pratiques,
- Ⓜ Mise en place d'un composteur collectif sur le site de la Maison de l'enfance en lien avec le projet de la ville, alimenté par 20kg/jour d'épluchures par le cuisinier.

Activités :

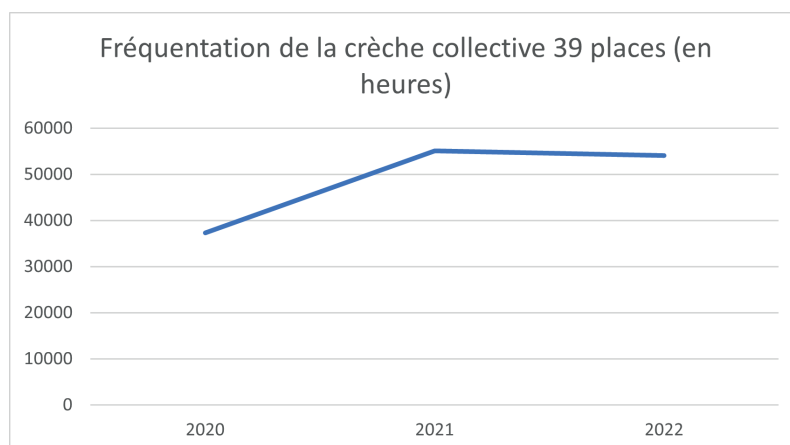
- ✓ Mini-galette des rois confectionnée par le cuisinier et ateliers créatifs sur des couronnes,
- ✓ Chandeleur : réalisation d'une pâte à crêpe avec les enfants et atelier collage-papier pour décorer des crêpes avec des morceaux de fruits et du chocolat. Puis réalisation d'une « crêpe party »,
- ✓ Atelier pâtisserie pour les grands et les moyens : confection d'un gâteau pour le goûter,
- ✓ Fête du printemps : mise en place de bac sensoriel autour de ce thème,
- ✓ Promenades en forêt : les enfants explorent leur environnement en lien avec la nature,
- ✓ La semaine du goût sur le thème des herbes aromatiques,
- ✓ Expression corporelle : une intervenante initie les enfants et agents à la danse des tout-petits,
- ✓ Bibliothèque, une fois par mois,
- ✓ Journée cirque : activités proposées tout au long de la journée,
- ✓ Exposition d'art « Couleur paysage », encres sur papier d'Isabelle Bardel, par Fontainebleau Loisirs et Culture,
- ✓ Spectacle musical animé par la compagnie « La fleur qui rit »,
- ✓ Fête de fin d'année : atelier créatif autour de Noël.

PERSPECTIVES

- ✓ Continuité des réflexions autour de l'aménagement des espaces et sur le bien-être des enfants et des agents,
- ✓ Réflexions quotidiennes autour de la démarche de transition écologique et de la consommation,
- ✓ Développement de partenariats pour continuer d'initier les jeunes enfants à l'art et la culture,
- ✓ Planification de « Cafés des parents » afin de poursuivre notre approche autour du soutien à la parentalité,
- ✓ Développement des échanges intergénérationnels notamment via l'Association « Lire et faire lire » (temps de lecture proposés aux enfants, animés par des retraités) et les résidences autonomie,
- ✓ Réflexion autour des âges mélangés : création des groupes multiâges moyens/grands,
- ✓ Journée pédagogique autour de la qualité de vie au travail,
- ✓ Elaboration d'un projet de « classes passerelles » entre la Maison de l'enfance, les affaires scolaires et les écoles de la commune.

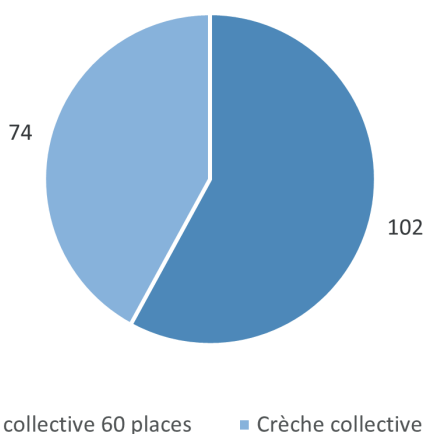


En 2022 : **84 727 heures** réalisées.



En 2022 : **54 118 heures** réalisées.

Nombre d'enfants ayant fréquenté la Maison de l'enfance



102 enfants (crèche collective 60 places) et 74 enfants (crèche collective 39 places) ont fréquenté la Maison de l'enfance en 2022, soit **un total de 176 familles** qui bénéficient de cette structure, par le biais d'accueils permanents ou occasionnels pour leurs enfants.



PÔLE Culture Communication Vie Locale

Budget investissement 2022 : **91 478,02 €**

Budget fonctionnement 2022* : **728 740,55 €**

Effectif en équivalent temps plein : **70,8**

Effectif en nombre d'agents : **96**

* masse salariale comprise



→ Les Naturiales



→ Résidence Joss Blanchard



→ Présentation de la saison
2021-2022



→ Vide-grenier des enfants



La direction du pôle Communication Culture Vie Locale est constituée des services communication, manifestations, logistique, culture et commerce.

Les missions du pôle participent à l'attractivité de la ville qui au fil du temps a su perpétuer les conditions d'une qualité de vie reconnue en Ile-de-France. L'augmentation de la population constatée en 2022 en passant le cap des 16 000 habitants en est l'un des marqueurs.

Pour accompagner cette évolution, le service communication a proposé un nouveau format et une nouvelle ligne éditoriale pour le journal municipal. Le premier numéro du « Bellifontain » est paru en mars avec un support papier recyclable et de nouvelles rubriques. Le site internet a été réorganisé pour en améliorer l'accessibilité et l'ensemble des projets portés par la ville et ses partenaires a été publié de manière accrue sur les réseaux sociaux afin d'en accroître la visibilité.

Quand on évoque le champ des manifestations on touche à l'ADN de cette ville et l'on peut constater que l'année 2022 a été riche en rencontres et en partenariats. La Foulée impériale, les Naturiales, la Journée citoyenne, la fête de la musique, le feu d'artifice de la Saint-Louis, la fête des associations, les festivités de Noël, autant d'exemples qui permettent de mesurer l'éclectisme des événements organisés par ce service avec la collaboration précieuse du service logistique et ponctuellement d'autres services de la ville. Une tradition de partenariat s'est également perpétuée en lien avec des festivals comme Django Reinhardt, Série-Séries et une institution comme le château de Fontainebleau.

Les établissements culturels et la densité de sa vie commerçante restent des marqueurs de la vie bellifontaine. Créativité et renouvellement dans une forme de tradition sont des valeurs partagées par ces deux domaines qui font de la vie bellifontaine une exception. Le lien entretenu au quotidien par la manageuse du commerce avec les acteurs du territoire et les services de la ville, permet de réguler et garantir la liberté d'entreprendre, action indispensable pour préserver cette dynamique.

L'implication de la direction des affaires culturelles a permis la mise en œuvre de nouvelles collaborations entre les établissements culturels. L'engagement des équipes de ces établissements a favorisé, la naissance d'un nouveau projet pour le Théâtre municipal, une restructuration de l'organisation du conservatoire, la poursuite du projet de la Médiathèque et de l'académie Comairas. Découvrir, apprendre, surprendre, émanciper, les maîtres mots d'une culture active à Fontainebleau.

Durant l'année 2023, l'évolution des projets des structures culturelles se poursuivra avec le deuxième volet du projet du Théâtre dans ses programmations de spectacles et d'actions de médiation, la poursuite de la restructuration du projet du conservatoire. L'accueil d'une étape de la course cycliste « Paris-Nice » donnera une dimension internationale au riche programme événementiel prévu. En conclusion et pour faire écho à l'ensemble des projets menés par la ville et ses partenaires, une application pour smartphone sera mise en œuvre afin de faciliter l'accès à l'information.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Contribuer à l'accès à la culture, aux loisirs, à l'information et à la formation,
- ✓ Impulser et nourrir le développement des pratiques culturelles,
- ✓ Mettre à la disposition de tous un ensemble de services :
 - ☑ Un large choix de ressources documentaires actualisées et attractives,
 - ☑ Des outils et ressources numériques,
 - ☑ Un lieu adapté aux pratiques de la vie quotidienne (travail, loisirs, échanges...);
 - ☑ Une programmation d'actions culturelles diversifiée pour s'enrichir, s'amuser et se détendre,
 - ☑ Un accompagnement : le personnel accueille, guide et conseille le public pour l'aider à utiliser au mieux les ressources et les services de la Médiathèque.
- ✓ Protéger, conserver, encadrer la consultation et mettre en valeur les collections patrimoniales,
- ✓ Participer activement à la vie culturelle de la Ville.

1.1 - LA MÉDIATHÈQUE

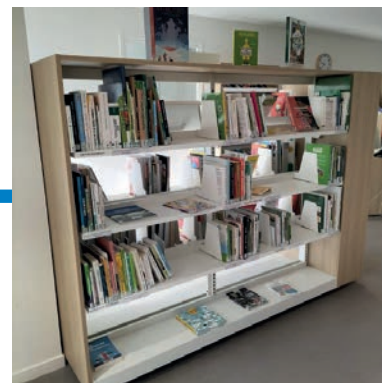
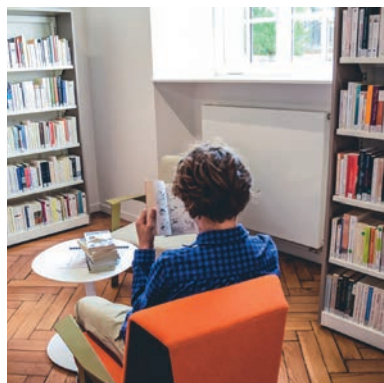
Chiffres clés

- * Budget investissement : **19 124,61 €** * Budget de fonctionnement : **79 716,82 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **12** * Effectif en nombre d'agents : **14**
- * **31** heures d'ouverture hebdomadaire * **48 603** documents disponibles
- * **82 118** visites annuelles * **1 110** nouveaux inscrits * **1 736** abonnements renouvelés
- * **70 %** des abonnés sont bellifontains * **88 026** documents empruntés
- * **87 393** retours de documents * **148 398** visites sur le portail

FAITS MARQUANTS 2022

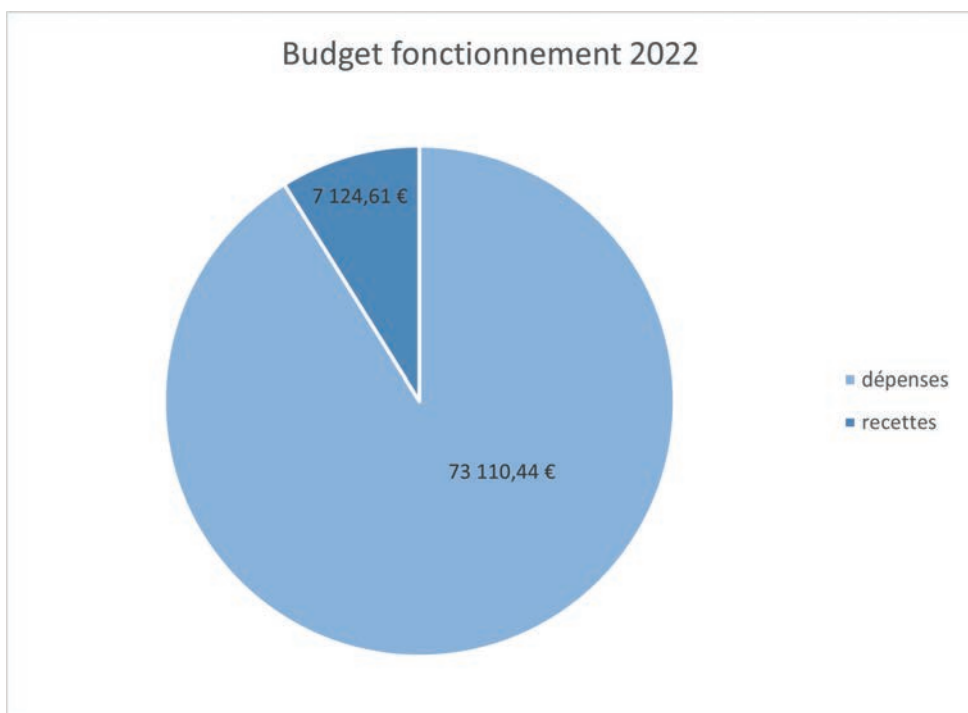
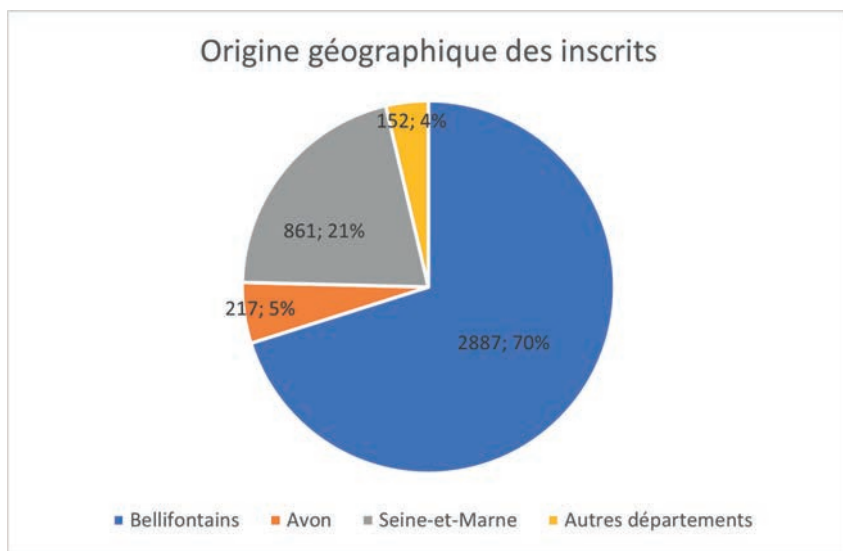
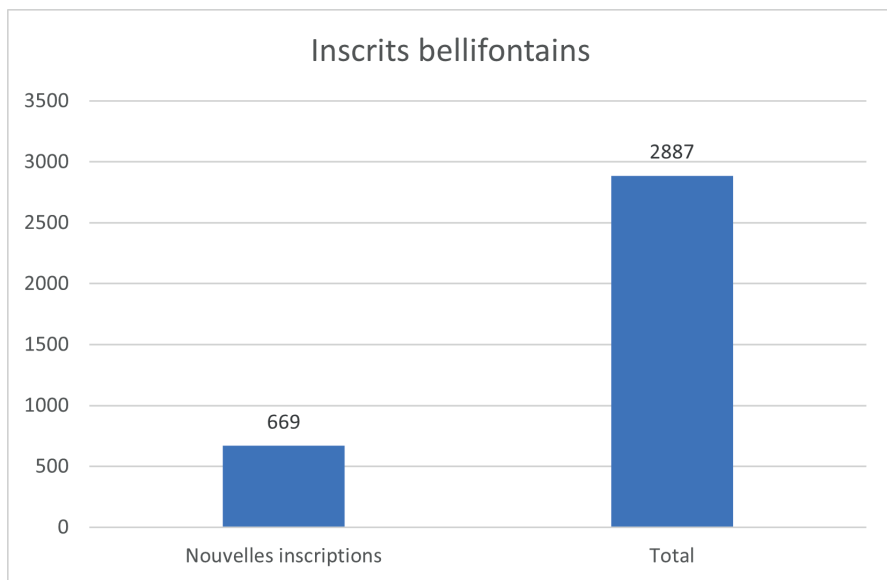
Crise sanitaire :

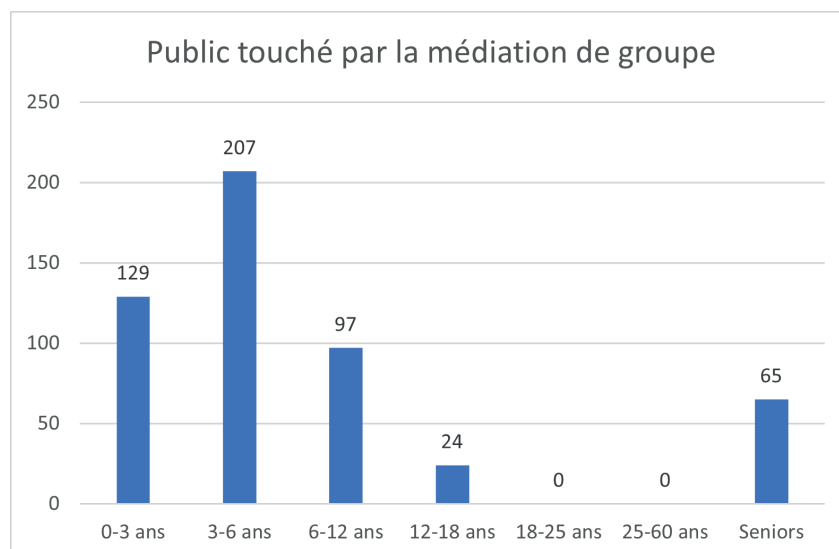
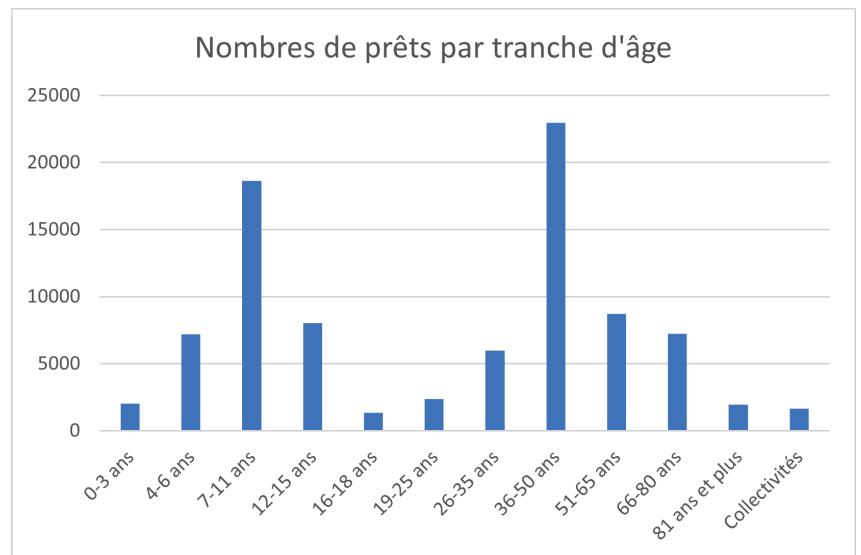
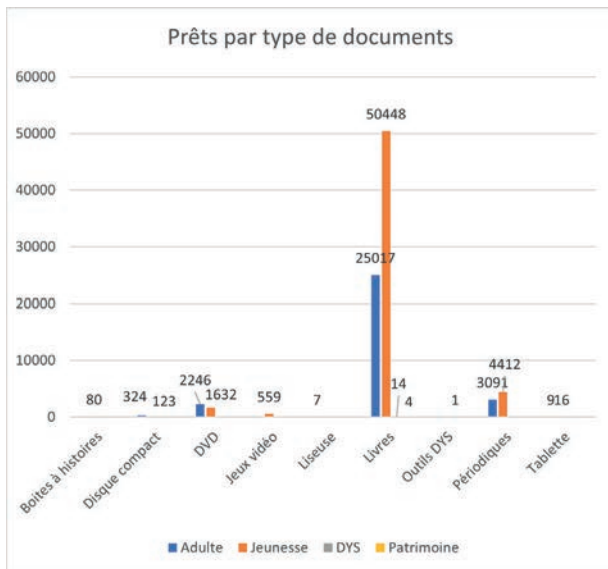
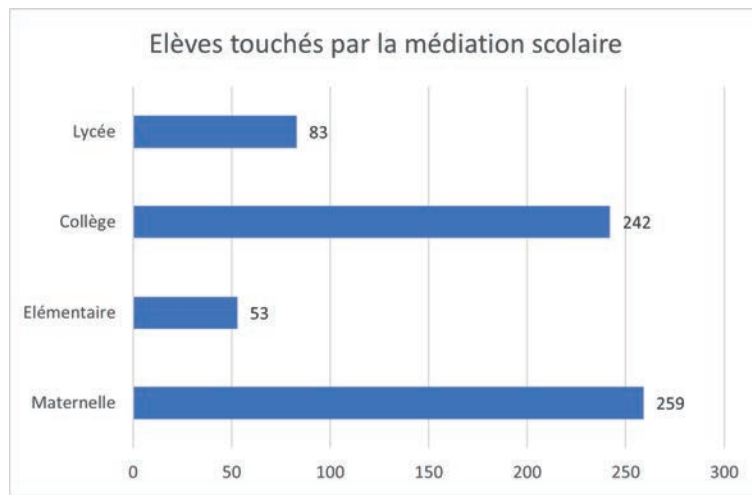
- Contrôle du pass sanitaire pour les personnes de plus de 12 ans jusqu'au 14 mars 2022,
- Port du masque obligatoire jusqu'au 14 mars 2022,
- Aération des espaces 10 minutes toutes les heures jusqu'en mai 2022,
- ✓ Déménagement des bureaux des agents au 4 rue Royale (en face de la Médiathèque) le temps des travaux,
- 🌱 Création d'un nouveau fonds : « La transition écologique »,
- ✓ Mise en place d'une grainothèque, d'un compost et d'un potager participatif en collaboration avec le service des espaces verts,
- ✓ Création et mise en place d'un nouveau système de cotation pour une meilleure appropriation des fonds par les usagers,
- ✓ Classement et recotation des bandes-dessinées par série et non plus par scénaristes,
- ✓ Mise en place d'un meuble pour les réservations des usagers en libre-service,
- ✓ Acquisition d'une console de jeux Xbox et de nouvelles manettes pour la console PS4,
- ✓ Mise en place du prêt de jeux-vidéo à domicile (1 jeu par famille),
- ✓ De plus en plus d'étudiants / lycéens demandeurs de place dans la salle d'étude devenue trop petite,
- ✓ Préparation d'une exposition conjointe sur le Second Empire avec le service des œuvres patrimoniales de la Ville.



PERSPECTIVES

- ✓ Accueil d'une nouvelle directrice de la Médiathèque,
- ✓ Réaménagement des bureaux de l'équipe au-dessus de la Médiathèque à la fin des travaux,
- 🌱 Développement d'activités en lien avec Fontainebleau en transition,
- 🌱 Amélioration du service grainothèque,
- 🌱 Mise en place de nichoirs à oiseaux et d'un hôtel à insectes en collaboration avec le service espaces verts,
- ✓ Création d'un fonds « Ludique »,
- ✓ Mise en service de la console de jeux Xbox avec acquisition de jeux,
- ✓ Finalisation de la recotation des fonds documentaires avec le nouveau système de cotation,
- ✓ Fonds patrimonial : mise en place d'une exposition conjointe sur le Second Empire avec le service des œuvres patrimoniales de la Ville,
- ✓ Mise en place de créneaux horaires dédiés au travail en groupe des étudiants de l'UPEC.







THÉÂTRE
MUNICIPAL
FONTAINEBLEAU



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Proposer une programmation culturelle pluridisciplinaire,
- ✓ Permettre l'accessibilité à la culture au plus grand nombre,
- ✓ Inscrire le Théâtre dans un réseau national,
- ✓ Diversifier et développer les publics,
- ✓ Porter un projet clair et lisible en matière d'éducation artistique et culturelle, en lien avec le service *Affaires Scolaires*,
- ✓ Développer l'offre de médiation culturelle en impliquant les habitants dans la vie du Théâtre,
- ✓ Devenir un lieu d'interaction dynamique pour les étudiants du territoire,
- ✓ Travailler l'accueil comme une valeur en ouvrant davantage les portes du lieu,
- ✓ Travailler les supports de communication et l'identité du lieu,
- ✓ S'inscrire comme partenaire des politiques sociales et des associations culturelles dans un objectif de valorisation et d'accompagnement,
- ✓ Mener une politique de location des espaces afin d'optimiser le budget de l'équipement.

1. 2 - LE THÉÂTRE

Chiffres clés

- * Budget investissement : **43 500 €** * Budget fonctionnement : **342 585,97 €**
- * Subvention recettes : **80 000 €** (Le Théâtre perçoit une subvention du Département de Seine-et-Marne de 50 000 € et de 30 000 € de la Région Île-de-France pour son projet artistique et les actions de médiation qu'il développe : Ouverture de saison, Éducation Artistique et Culturelle, résidences artistiques, Langagières, Printemps des Poètes, Alors on danse ?)
- * Effectif en équivalent temps plein : **5** * Effectif en nombre d'agents : **7**
- * **33** spectacles dont **6** dédiés au Jeune Public * Saison 2021-2022 : Fréquentation moyenne **58 %** dont **36 %** de jeunes de moins de 30 ans entre septembre et décembre * Provenance du public : **45 %** communale et **20 %** Pays de Fontainebleau
- * Politique tarifaire : prix de la place proposé **entre 6 € et 28 €** * Prix moyen (hors scolaires) : **20 €**
- * Occupation des espaces toutes activités : **226 jours** * Recette pour l'année 2022 : **123 458,50 €** (recettes + location des espaces)

FAITS MARQUANTS 2022

✓ Le changement de direction et les volontés politiques ont donné un nouvel élan au projet et de nouveaux marqueurs identitaires.

- ✓ Lancement d'un travail de résidences artistiques et de création,
- ✓ Réorganisation de la billetterie avec des horaires repensés et baisse des tarifs,
- ✓ Création de Ma journée au Théâtre pour les primaires,
- ✓ Diversité des programmations avec plus de musiques actuelles,
- ✓ Création des « Cabarets curieux »,
- ✓ Création des Langagières et mise en valeur du festival Alors, on danse ?,
- ✓ Développement des subventions.



PERSPECTIVES

- ✓ Changement du logiciel de billetterie,
- ✓ Donner un accès plus simple vers la billetterie sur le site internet de la Ville,
- ✓ Continuer de développer l'identité visuelle du Théâtre,
- ✓ Poursuivre la recherche de nouveaux publics,
- ✓ Faire rayonner le projet sur un territoire plus large et travailler avec la communauté de commune,
- ✓ Faire du Théâtre un lieu de référence culturelle du département,
- ✓ Développer le mécénat culturel autour du projet d'établissement,
- ✓ Mise en place du logiciel Yesplan pour une optimisation du fonctionnement interne,
- ✓ Ouvrir le bar du Théâtre et en faire un lieu de convivialité et de création artistique.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Proposer au plus grand nombre des cours de dessin de peinture, de sculpture et de gravure à l'observation académique (modèle vivant). L'usage de support photographique y est donc proscrit,
- ✓ Ouvrir l'Académie à un public intergénérationnel à partir de 8 ans et encourager la pratique de plusieurs activités (une seule inscription permet de suivre tous les cours de l'académie),
- ✓ Proposer un espace d'exposition ouvert aux élèves et à des artistes professionnels qui peuvent y vendre leurs œuvres. Dans ce cas, ils rétrocèdent à la Ville 10 % de leur vente,
- ✓ S'inscrire dans le projet culturel porté par la Ville,
- ✓ Participer au rayonnement culturel de la Ville.

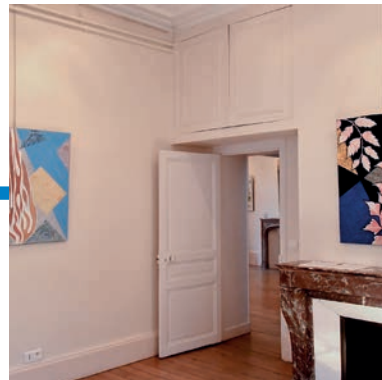
1.3 - L'ACADÉMIE COMAIRAS

Chiffres clés

- * Budget fonctionnement : **16 470 €** * Budget d'investissement : **10 000 €**
- * Budget RH : **87 088 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **2** * Effectif en nombre d'agents : **2**
- * Nombre de professeurs : **2** (1 professeur directeur, 1 professeur de gravure) * Nombre d'élèves : **46**
- * Cours dispensés : dessin, peinture, sculpture et gravure * Nombre d'expositions/ventes proposées : **4**.

FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Exposition « Les Métamorphoses » du 2 au 23 octobre, présentant les œuvres des élèves de l'Académie, créée dans le cadre de la résidence de la compagnie Speira,
- ✓ Participation à Cultur'Bleau 2022 : vernissage de l'exposition « Les Métamorphoses » et prestations artistiques de la compagnie Speira,
- ✓ Exposition du street- artiste Romain Jungle du 03/12/2022 au 24/12/2022,
- ✓ Exposition « Un corps dans le décor » de la photographe Babeth Aloy du 4 au 26 mars, dont les photographies explorent les facettes du corps féminin,
- ✓ Exposition de la peintre Sandrine Ehrhart du 01/04/2022 au 23/04/2022, avec ses toiles lumineuses d'un art abstrait intuitif aux couleurs vivifiantes.



PERSPECTIVES

- ✓ Accueil d'une artiste en résidence de janvier à décembre 2023 pour développer un programme de médiation artistique, « Mon Livre », dirigé vers les enfants et la présentation d'une exposition à la fin de cette résidence durant la période de Noël,
- ✓ Mise en sécurité du bâtiment de l'association Les Amis de la Terre, mutualisé avec l'Académie et mise en place d'une nouvelle convention d'utilisation des locaux par l'association,
- ✓ Réalisation d'un répertoire des expositions présentées à l'Espace Comairas de 2008 à 2023,
- ✓ Développement des liens avec les autres services culturels de la Ville.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Dispenser un enseignement artistique spécialisé : formation musicale, instrumentale, vocale, et théâtrale des enfants, adolescents, et adultes,
- ✓ Participer à la sensibilisation et à l'éducation artistique des enfants sur le temps scolaire,
- ✓ Assurer l'éveil, l'initiation, puis l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique amateur artistique autonome,
- ✓ Former des amateurs éclairés et veiller au développement de leur pratique en leur donnant des repères culturels et en les confrontant à l'ensemble des esthétiques artistiques,
- ✓ Veiller au développement du projet de l'élève, de sa créativité et de son expérience de la scène,
- ✓ Œuvrer pour le décloisonnement des pratiques artistiques et l'ouverture au monde culturel,
- ✓ Contribuer à la dynamique de la vie artistique et culturelle de la Ville en tant qu'outils de diffusion, en lien avec l'ensemble des acteurs culturels,
- ✓ Participer au rayonnement culturel et artistique de la Ville.

1.4 - LE CONSERVATOIRE

Chiffres clés

- * Budget investissement : **17 000 €** * Budget fonctionnement : **15 466 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **22,92** * Effectif en nombre d'agents : **43**

Fréquentation 2022-2023 :

- * **360** Bellifontains (**69%**)
 - * **164** élèves extérieurs (**31%**)
- soit un total de **524** élèves

Effectif / tranche d'âge 2022-2023 :

- * Les 4/7 ans représentent **17%** des élèves
- * Les 8/12 ans représentent **41%** des élèves
- * Les 13/18 ans représentent **30%** des élèves
- * Les 19/25 ans représentent **1%** des élèves
- * Les 26 ans et plus : **11%** des élèves

Types inscription :

- * **54%** des élèves suivent un cursus diplômant soit **285** élèves
- * **46%** des élèves sont en parcours libre soit **239** élèves

Départements (en % des inscriptions) : cordes **11,24%**, vents **8,41%**, piano **9,47%**, musique ancienne **2,48%**, jazz et musique actuelle **4,07%**, pratiques collectives instrumentale **11,24%**, pratiques collectives vocales **16,28%**, art dramatique **3,72%**, musiques traditionnelles **1,24%**, éveil initiation **6,64%**, formation musicale classique **25,22%**

FAITS MARQUANTS 2022

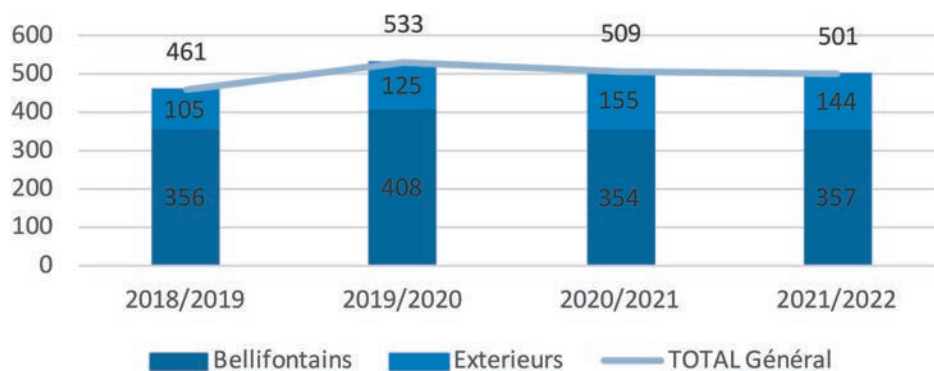
- ✓ Arrivée d'un nouveau directeur,
- ✓ Réflexion autour d'un nouveau projet d'établissement : actualisation du règlement des études, du règlement intérieur, et des modalités d'inscription,
- ✓ Recrutement de 12 nouveaux professeurs d'instruments, de formation musicale, et d'éveil,
- ✓ Ouverture d'une seconde classe dans le cadre du projet Orchestre à l'école pour la rentrée 2022-2023 pour l'école élémentaire Lagorsse.



PERSPECTIVES

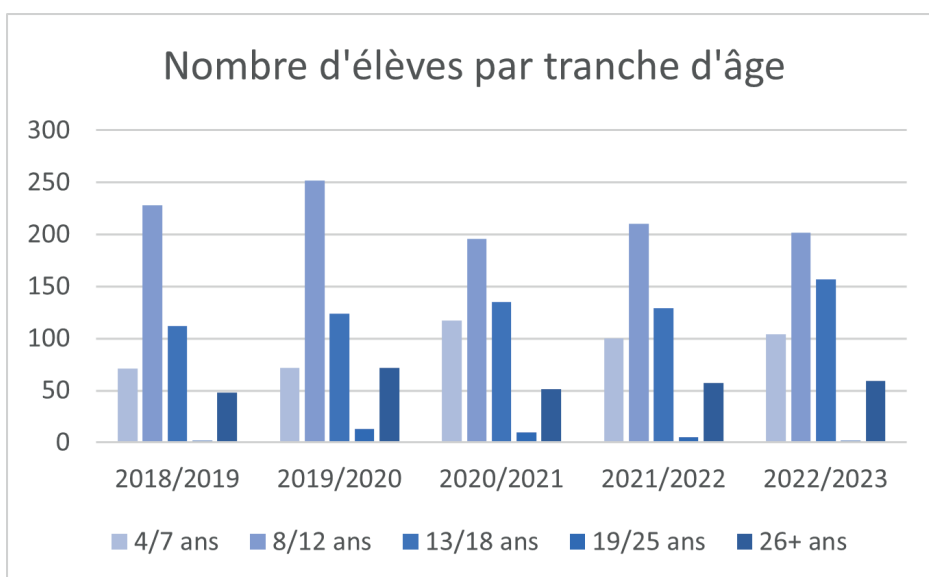
- ✓ Création d'une classe supplémentaire d'orchestre à l'école et de Théâtre à l'école.
- ✓ Ouverture de nouvelles classes de formation musicale en réponse à la surcharge des cours.
- ✓ Premier concert caritatif annuel organisé partenariat avec la Ligue contre le cancer.
- ✓ Accueil d'une nouvelle association du territoire dans les locaux du conservatoire.
- ✓ Recrutement d'un directeur pour l'établissement.

Nombre d'élèves (Bellifontains - Non Bellifontains)



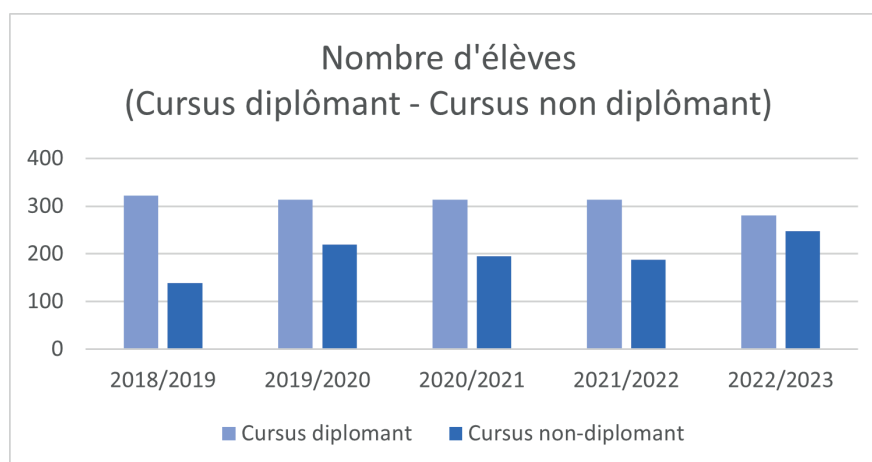
Le nombre d'élèves inscrits au Conservatoire se rapproche des effectifs de 2019/2020. Néanmoins, la part des élèves non-bellifontains est en augmentation.

Nombre d'élèves par tranche d'âge

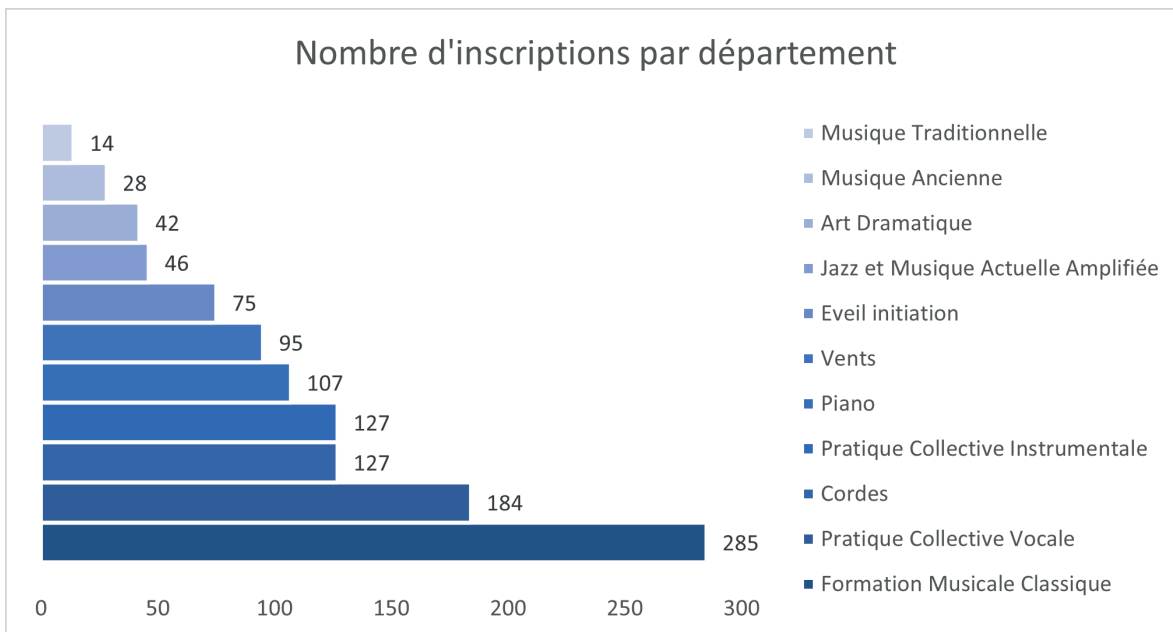


Les inscriptions par tranche d'âge restent équilibrées, seuls les 13/18 ans sont en augmentation.

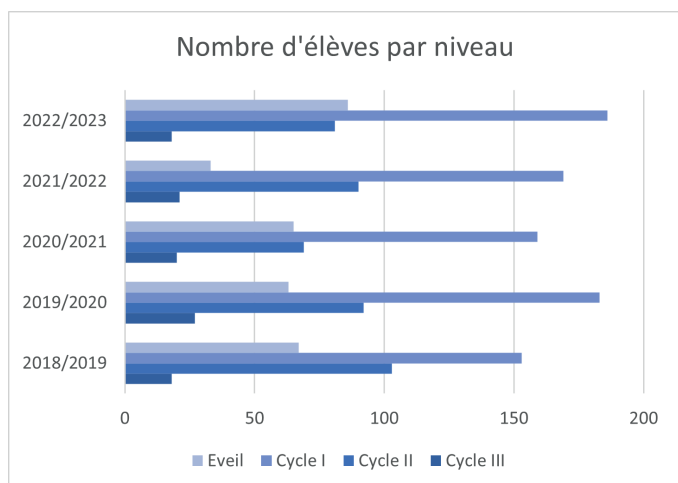
Nombre d'élèves (Cursus diplômé - Cursus non diplômé)



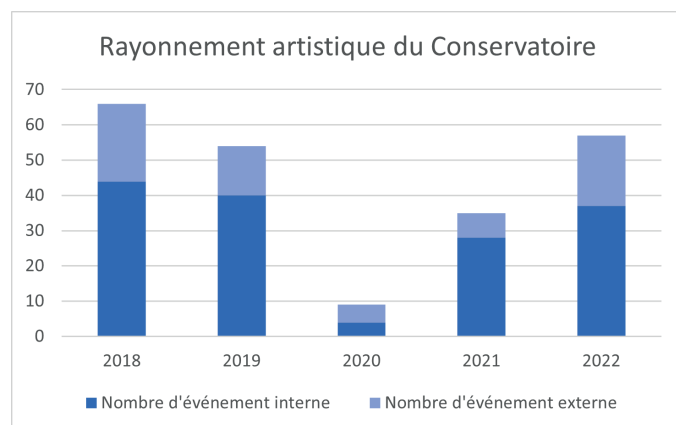
L'écart entre les élèves en cursus diplômé et cursus non-diplômé s'est nettement réduit depuis l'année précédente.



Les inscriptions par département restent équilibrées d'une année sur l'autre. La formation musicale, obligatoire pour les cursus diplômants, réunit encore le plus grand nombre d'élèves.



Le nombre d'inscriptions en cycle I et III a diminué, tandis que les inscriptions en éveil et cycle II ont augmenté.



Le nombre d'événements proposés par le Conservatoire a rattrapé pour la première fois les statistiques d'avant la crise sanitaire de 2019.



Le nombre de participants aux événements proposés par le Conservatoire est en hausse, mais demeurent encore en dessous des données recueillies avant la crise sanitaire de 2019.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Gérer les collections patrimoniales (hors section patrimoniale de la Médiathèque) : inventaire, classement, analyse scientifique, stockage, conservation, déploiement, restaurations, cessions, prêts, legs et dons de biens mobiliers, rédaction de notices détaillées,
- ✓ Assurer notamment la conservation, le récolement, et l'étude de la collection d'art et d'histoire militaires, qui bénéficie de l'appellation « Musée de France », la 3^e collection militaire de France après celles du Musée des Invalides à Paris et du musée de l'Empéri à Salon-de-Provence (Musées nationaux),
- ✓ Valoriser les œuvres patrimoniales : élaboration et/ou participation à la préparation d'expositions d'intérêt patrimonial, organisées par la Ville ou en partenariat avec des associations ainsi que des conférences, participation à la numérisation des expositions, coordination de la programmation des Journées du Patrimoine sur le territoire communal, programmation des Impériales de Fontainebleau,
- ✓ Assurer le suivi des restaurations et mouvements d'œuvres,
- ✓ Assurer le suivi des inventaires des biens mobiliers d'intérêts patrimoniaux et actualisation,
- ✓ Être service ressource dans le suivi juridique et administratif notamment de prêts et dons d'objets,
- ✓ Coordonner la programmation des Journées européennes du patrimoine sur le territoire communal.

1.5 - ŒUVRES PATRIMONIALES

Chiffres clés

- * Effectif en équivalent temps plein : **2** * Effectif en nombre d'agents : **2**
- * Collection d'art et d'histoire militaires : **2 083 pièces** - 3^e collection militaire de France
- * Organisation de conférences d'intérêt patrimonial : **2** * Conventions de location d'expositions itinérantes et temporaires : **2** * Prêt de tableaux datant du XIX^e siècle pour des expositions temporaires : **20**
- * Dépôt d'œuvres au Tribunal judiciaire de Fontainebleau (et renouvellement) : **14**
- * Restauration de tableaux et de cadres datant du XIX^e siècle : **11** * Acquisition du trophée équestre réalisé par Duponchel : **7 000 €** * Acquisition de mobiliers pour les expositions : luxmètre **226.80 € TTC** ; **9** bustes et **6** pieds de coiffe **2 400 € TTC** * Coût global des restaurations d'œuvres (fonds musée art et histoire militaire) : **6 300 € TTC**

FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Début du Chantier des Collections, priorité du service, par le récolement des armes blanches,
- ✓ Saisie de ce récolement dans la base Actimuséo, utilisée par la plupart des musées nationaux. Ceci permettra à l'avenir d'avoir une visibilité sur la base Joconde, catalogue collectif des collections des musées de France,
- ✓ Déballage de toutes les armes blanches (539) par un bénévole de la réserve citoyenne,
- ✓ Création d'un « dossier d'œuvres » en complément de la base Actimuséo,
- ✓ Recherche et expertise des casques d'essai par 2 spécialistes dans la perspective d'un ouvrage,
- ✓ Ouverture avec un expert de toutes les boîtes de conservation pour déterminer le contenu et les dater,
- ✓ Sélection et datation d'objets, uniformes et armes pour l'exposition sur le Second Empire programmée à l'automne 2023,
- ✓ Convention de location pour l'exposition L'extraordinaire collection d'armes blanches de maître Louis Prost,
- ✓ Rédaction et finalisation du Projet scientifique et culturel du musée (PSC),
- ✓ Début de recherches d'objets pour une future exposition sur la « Campagne d'Egypte et l'Egyptologie »,
- ✓ Acquisition d'un objet d'art auprès d'un antiquaire professionnel : trophée équestre, coupe en argent et vermeil par Duponchel offert par Napoléon III sur l'Hippodrome de la Solle en juin 1863,
- ✓ Acquisition de six lithographies et/ou héliotypies intéressant le patrimoine local,
- ✓ Prêt du tableau intitulé Le Rageur, par Antoine Louis Barye au profit du musée du Louvre-Lens pour une exposition temporaire,
- ✓ Gestion de dons de deux tableaux de grands formats réalisés par des artistes contemporains et accrochage de ces derniers,
- ✓ Inventaire du mobilier d'intérêt patrimonial au sein de l'Hôtel de ville,
- ✓ Coordination de la programmation : 39^e Journées européennes du Patrimoine (17 sites ou événements),
- ✓ Projet d'inscription de deux biens mobiliers au titre des Monuments Historiques par les services du Département,
- ✓ Préparation d'une exposition municipale programmée à l'automne 2023 : Fontainebleau, la ville sous le Second Empire (1852-1870),
- ✓ Suivi de restauration de cinq tableaux du XIX^e siècle et de six cadres (musée d'art et d'histoire militaires) pour une exposition relative au Second Empire,
- ✓ Projet de mécénat pour une participation financière d'entreprises souhaitant œuvrer pour la restauration ou la valorisation du mobilier patrimonial en lien avec la préparation de l'exposition précitée.

PERSPECTIVES

- ✓ Poursuite du chantier des collections des armes blanches,
- ✓ Préparation, montage, surveillance, médiation, démontage de l'exposition : Fontainebleau, la ville sous le Second Empire (1852-1870) programmée en automne 2023,
- ✓ Restauration de tableaux du XIX^e ainsi que des pots de pharmacie,
- ✓ Projet de déménagement des œuvres se trouvant dans les réserves en vue d'un réaménagement des réserves et projet d'aménagement du premier étage de la Charité royale,
- ✓ Dossier protection : panneaux sculptés du Salon d'honneur, divers mobiliers, tableaux et objets de la chapelle de l'hôpital de Fontainebleau.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Créer les supports de communication de la Ville : affiches, tracts, panneaux d'exposition, cartes de visite, brochures, kakémonos...
- ✓ Rédiger, mettre en page, suivre la fabrication et distribuer le magazine municipal.
- ✓ Publier quotidiennement et suivre le site internet : www.fontainebleau.fr
- ✓ Animer les réseaux sociaux : pages Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn
- ✓ Gérer les campagnes d'affichage.
- ✓ Assurer les reportages photos et vidéos en interne.
- ✓ Conseiller les élus et les services municipaux.

1. 6 - SERVICE COMMUNICATION

Chiffres clés

- * Budget fonctionnement : **119 200 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **6** * Effectif en nombre d'agents : **6**
- * Accueil d'une étudiante en alternance (octobre 2022 - septembre 2023).
- * Site internet : une moyenne de **723 consultations** par jour ; + de **21 000 visites** par mois.
- * Journal municipal « Le Bellifontain » : **10 numéros par an**
- * Affichage : **45 panneaux** grands formats (120x176 et 120x160) et **18 panneaux de quartier**.
- * Facebook : **17 301 abonnés** * Instagram : **7 878 abonnés** (contre 6 171 en 2021)
- * Twitter : **3 060 abonnés** (contre 2 719) * **2 800 abonnés** à la newsletter de la ville
- * **258 requêtes** de créations graphiques effectuées * **412 reportages** photos comptabilisés

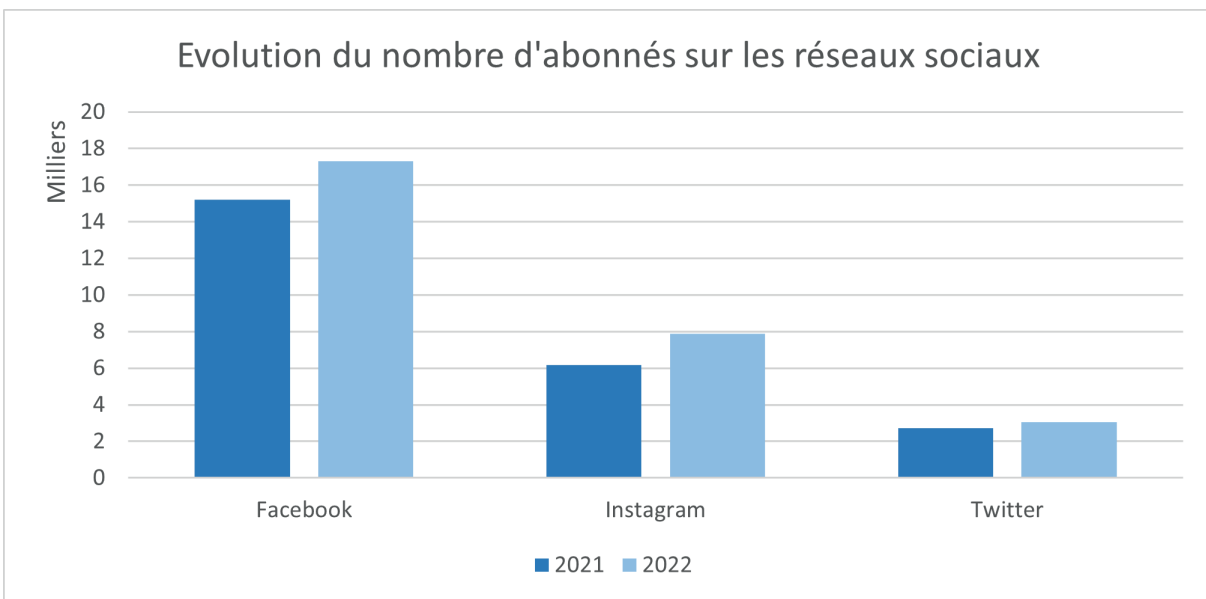
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Lancement du nouveau format de journal municipal "Le Bellifontain" depuis mars,
- ✓ Création d'une nouvelle newsletter bimensuelle,
- ✓ Création de capsules vidéo ("J'ai testé pour vous", informations Feu de la Saint-Louis, etc.),
- ✓ Création du compte Instagram @Fbleau_Campus77 qui concentre toute l'actualité étudiante à Fontainebleau,
- ✓ Signalétique et communication autour du Feu de la Saint-Louis,
- ✓ Suivi de la communication autour des travaux de la place de l'Étape, de la liaison douce et de la rénovation du mur de Ferrare,
- ✓ Création de supports de communication : nouvelle identité graphique des Naturiales, 8 mars, Forum des associations, accompagnement Série Series, vide-greniers des enfants, lancement de saison du Théâtre (nouveau format de plaquette), festivités de Noël,
- ✓ Retransmission en direct du Conseil municipal depuis le compte Facebook de la Ville,
- ✓ La diffusion de la newsletter, bimensuelle, a été relancée en octobre 2022.

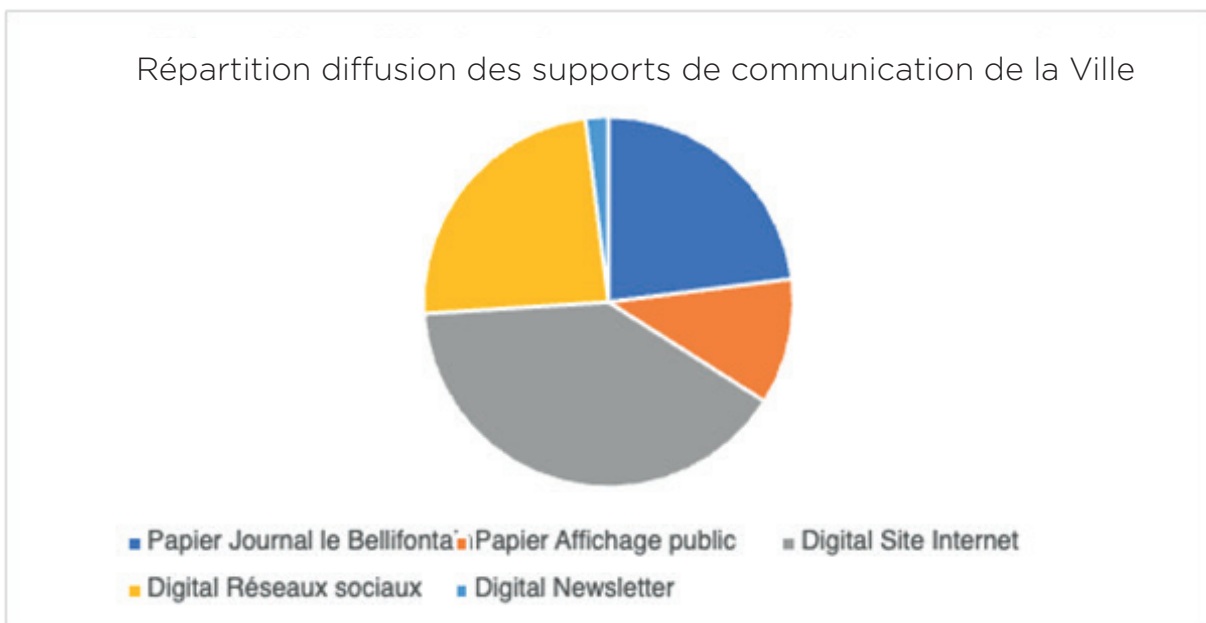


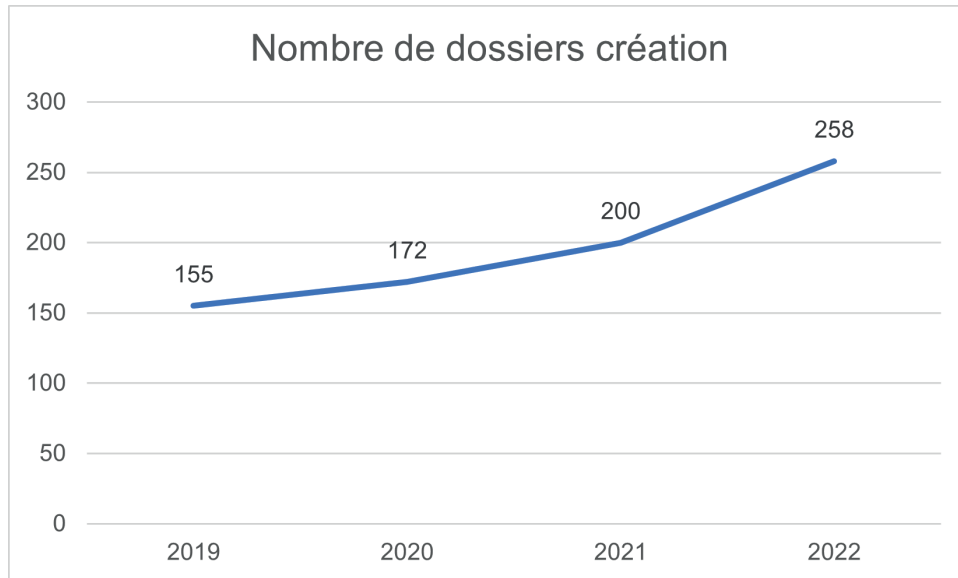
PERSPECTIVES

- ✓ Actualiser fréquemment le site web de la Ville pour garder les utilisateurs engagés,
- ✓ Proposer une version audio du journal Le Bellifontain pour une expérience pratique et inclusive,
- ✓ Développer une application mobile pour faciliter l'accès aux informations et augmenter la visibilité de la Ville sur les plateformes mobiles,
- ✓ Créer des newsletters thématiques ciblées pour améliorer la communication avec les abonnés et renforcer leur engagement.

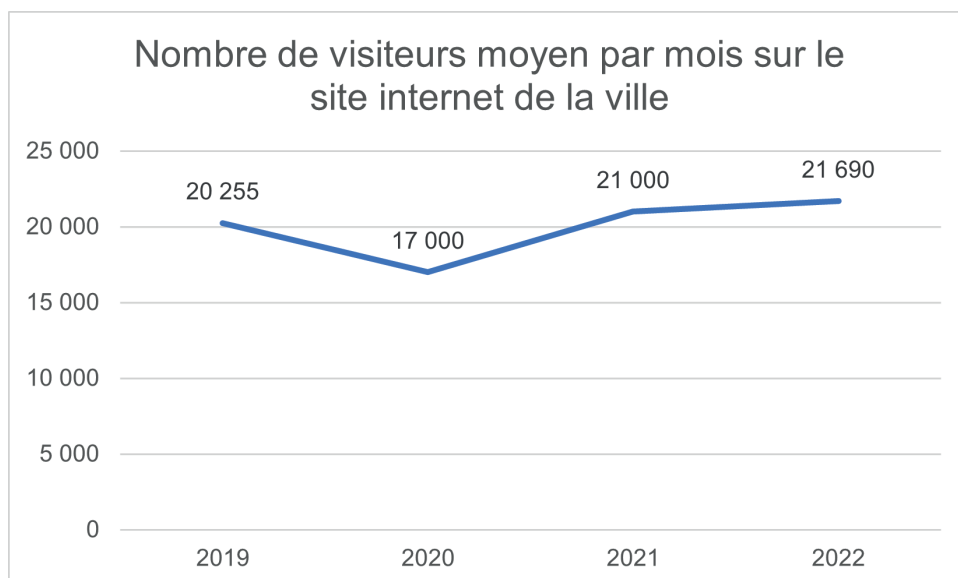


Le nombre d'abonnés est en augmentation constante sur les réseaux sociaux administrés par la Ville : Ces supports ont pour vocation de traiter l'actualité de la Ville, en complément du site Internet.





Le nombre de demande de création est en constante augmentation, et de façon spectaculaire entre 2021 et 2022. Un formulaire de requête à été mis en place afin de pouvoir centraliser et comptabiliser les demandes de tous les services auprès du service communication.





MISSIONS DU SERVICE ÉVÉNEMENTIEL

- ✓ Organiser les événements de la ville : festivités de Noël, vœux du personnel, Les Naturiales, fête de la musique, 13 juillet, feu d'artifice de la Saint-Louis, fête des associations, fête du personnel municipal...
- ✓ Participer à l'organisation logistique d'événements initiés par des partenaires (Foulée impériale, festival Django Reinhardt, festival Série Series, brocantes...).
- ✓ Gérer les illuminations de fin d'année (marché public).

MISSIONS DU SERVICE LOGISTIQUE

- ✓ Étudier les besoins logistiques, la planification et le déploiement du matériel pour les événements.
- ✓ Créer les décors pour les manifestations et les événements de la Ville.
- ✓ Mettre en place les salles et le matériel de sonorisation.
- ✓ Assurer la sonorisation des événements.

1.7 - SERVICE MANIFESTATIONS ET LOGISTIQUE

Chiffres clés

- * Budget investissement : **39 754,85 €** * Budget fonctionnement : **428 404,19 €**
- * Effectif du service événementiel en équivalent temps plein : **2,5** * Effectif en nombre d'agents : **3**
- * Effectif du service logistique en équivalent temps plein : **9,5** * Effectif en nombre d'agents : **10**

- * **2** marchés publics : illuminations de fin d'année et sécurité/gardiennage * **7** lieux d'implantation de décors de Noël dans la ville * **12** événements majeurs * Soutien à **2** festivals majeurs : Django Reinhardt et Série Series * **800** interventions de l'équipe logistique / an

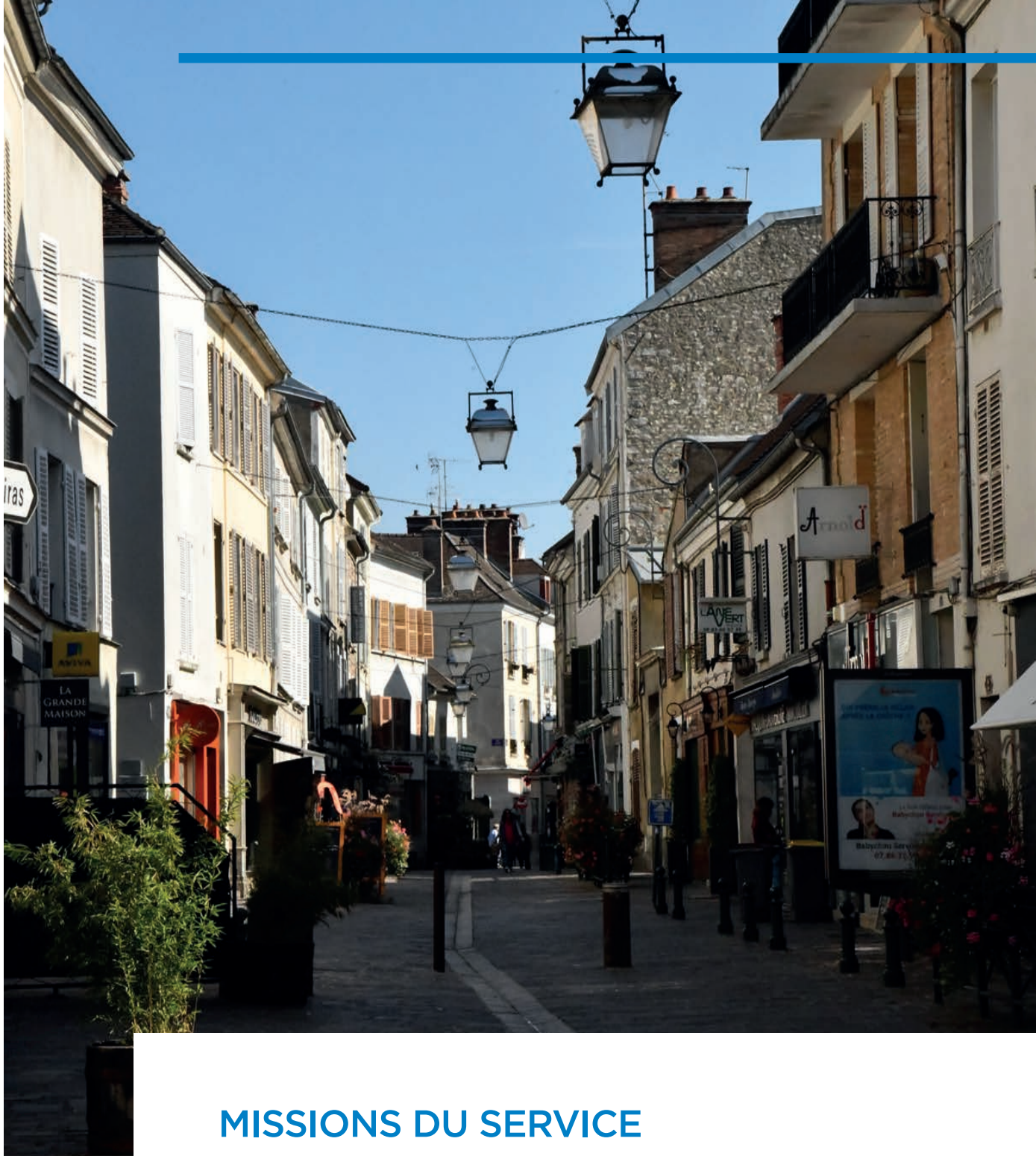
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Sortie de la crise sanitaire, retour de nombreux événements : Naturiales (en Transition), 13 juillet, feu de la Saint-Louis, Fête des associations à Fontainebleau...
- ✓ Animations en partenariat : Foulée Impériale, Série Series, Django Reinhart,
- ✓ Animations de Noël autour du thème de la gourmandise : installation d'une patinoire à roulette et déplacement du marché de Noël place Napoléon (installation de chalets en bois),
- ✓ Nouveautés : Cultur'Bleau, Journée citoyenne,
- ✓ Renouvellement annuel de notre partenariat financier avec Interparking,
- ✓ Suivi du marché public des illuminations de fin d'année,
- ✓ Création en interne des décors de Noël par les agents du service logistique-manifestation.



PERSPECTIVES

- ✓ Création du service logistique indépendamment du service manifestation. Cette réorganisation s'accompagne de la création du poste de responsable logistique,
- ✓ Redéfinition du poste de direction du service communication avec prise en compte du projet de structuration de la communication interne.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Faire l'interface avec les différents services ;
- ✓ Accompagner les porteurs de projets et les commerçants dans leurs démarches auprès de la Ville ;
- ✓ Accompagner les commerçants dans leurs implications aux événements portés par la Ville ;
- ✓ Coordonner l'organisation d'animations en lien avec les événements portés par la Ville et l'UCAIF ;
- ✓ Evaluer les actions réalisées ;
- ✓ Instruire les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant les baux commerciaux ;
- ✓ Participer à l'instruction des demandes de terrasses ;
- ✓ Participer à l'instruction des permis de construire pour les projets commerciaux ou demandes d'enseignes ;
- ✓ Suivre la communication en lien avec le secteur d'activité
- ✓ Veiller à la typologie des commerces sur Fontainebleau pour son attractivité commerciale et économique ;
- ✓ Accompagner les commerçants dans leur visibilité ;
- ✓ Informer les acteurs économiques locaux de l'actualité.

1.8 - LE COMMERCE

Chiffres clés

- * Budget fonctionnement : **14 200 €** (+ 6 375 € de subvention UCAIF)
- * Effectif en équivalent temps plein : **1** * Effectif en nombre d'agents : **1**
- * **556** commerces bellifontains * **35** déclarations de cession de baux commerciaux
- * **3** déclarations préalables pour vente en liquidation * **15** ventes au déballage
- * **31** porteurs de projets s'étant présentés en mairie

FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Accompagnement des commerçants de la place de l'Étape durant les 12 mois de travaux,
- ✓ Aide à la réalisation d'un guide pour la journée d'accueil des étudiants - 8 octobre 2022 (mise en avant des 22 commerçants proposant une offre commerciale),
- ✓ **Les Naturiales :**
 - 🕒 Aide à la recherche de stands pour le marché des producteurs locaux,
 - 🕒 Incitation à la décoration des commerçants pour intégrer la nature en ville,
- ✓ **Réunion publique - 10 juin : 26 commerces présents. Sujets abordés :**
 - ☑ Projets urbains / Fontainebleau, ville universitaire / Procédures administratives / Évènementiel et communication
- ✓ **Fête de la musique - 21 juin**
 - ☑ Mise en place d'une charte d'engagement et de demande d'extension de terrasse pour les professionnels (café hôtel restaurant). 15 extensions éphémère autorisées.
 - ☑ Fête des bébés - 26 mars : 12 commerces ont offert des cadeaux pour les nouveaux nés ou familles de nouveaux nés.
 - ☑ Octobre Rose : Mise en avant sur les réseaux des commerces qui se mobilisent en proposant des ventes dont les fonds ont été reversés à des associations de lutte contre le cancer du sein. 7 réponses de commerçants participants.
- ✓ **Noël - décoration des vitrines :**
 - ☑ Incitation auprès des commerces à décorer leurs vitrines aux couleurs de la ville pour Noël
 - ☑ Réalisation d'une vidéo des devantures des boutiques
 - ☑ Accompagnement des actions portées par l'Union des Commerçants industriels, artisans et professions libérales :
 - ☑ Mise en place d'une convention d'occupation du domaine public pour l'organisation de la braderie mensuelle,
 - ☑ Aide à la logistique pour l'organisation de la braderie,
 - ☑ Aide à la logistique pour l'organisation de la chasse aux œufs.
 - ☑ Continuité de la plateforme dédiée aux commerces « Ma ville mon shopping » : 62 boutiques en ligne, 7 produits par boutiques pour 517 produits en ligne, 92 commandes dont 32 en décembre, 5 057 € de chiffre d'affaire, 58 € le panier moyen (57 € moyenne nationale).
- ✓ **Promotion des commerces bellifontains :**
 - ☑ 69 posts dont 12 vidéos pour promouvoir les commerçants impactés par les travaux de la place de l'Étape.
 - ☑ La communication est diffusée sur le compte Facebook des commerçants puis relayée sur le compte Facebook de la Ville. Il est aussi apparent dans le fil d'actualité Instagram de la Ville.
 - ☑ Mise à disposition d'espaces communaux pour la mise en place d'un bar éphémère du 1^{er} juin au 31 octobre 2022, et d'un commerce pour la vente de sapins et de décoration naturelles de Noël pour la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 janvier 2023.

PERSPECTIVES

- ✓ Remettre en règle les occupations du domaine public,
- ✓ Créer un guide pour les commerçants pour faciliter la compréhension des règlements d'occupation du domaine public et d'urbanisme,
- ✓ Prospector de nouvelles enseignes pour développer le commerce local,
- ✓ Mieux connaître ses commerçants : diffusion d'un questionnaire,
- ✓ Créer une newsletter,
- ✓ Développer l'attractivité commerciale,
- ✓ En lien avec le service patrimoine : mise en conformité des établissements recevant du public,
- 🕒 En lien avec le service transition écologique : création d'un « guide du commerçant bellifontain (presque) 0 déchet »,
- 🕒 Création d'un document expliquant le fonctionnement de la collecte des déchets et des consignes de tri,
- ✓ Proposition d'actions pour le commerce bellifontain.

PÔLE Patrimoine, Environnement et Aménagement Durable

Budget investissement 2022 : **5 545 285,98 €**

Budget fonctionnement 2022* : **4 633 641,24 €**

Effectif en équivalent temps plein : **68,3**

Effectif en nombre d'agents : **69**

* masse salariale comprise



→ Place de l'Étape



→ Lancement de l'Atlas de la Biodiversité



→ Liaison douce



→ Végétalisation de l'Espace public

PRÉSENTATION DU PÔLE PEAD



Le pôle Patrimoine, Environnement et Aménagement Durable est en charge de la traduction opérationnelle de la politique municipale en matière d'espaces publics, de bâtiments, d'urbanisme et de transition écologique. Les femmes et les hommes du pôle œuvrent pour assurer au quotidien leurs diverses missions de service public : de la propreté au fleurissement, de l'entretien aux réparations. Ils mettent en œuvre les projets du mandat, permettant de répondre aux attentes des Bellifontains en améliorant de manière continue les équipements publics et le paysage urbain pour offrir toujours plus de qualité de vie dans une ville dynamique, innovante et harmonieuse.

La direction est responsable de la cohérence des actions en termes de qualité, de planification et de budget, en animant et en coordonnant les quatre entités de son périmètre : le service de l'urbanisme, et les trois directions que sont les Bâtiments, les Espaces Publics et la Transition Écologique - mission UNESCO. La direction du Pôle Patrimoine Environnement et Aménagement Durable est le garant de la qualité des relations avec les usagers et les nombreux partenaires en veillant au suivi de leurs demandes dans un souci d'écoute, de proximité et de réactivité.

En plaçant la transition écologique au cœur de leur action et en renforçant la transversalité opérationnelle de leurs modes d'intervention, les équipes du pôle Patrimoine, Environnement et Aménagement Durable sont présentes pour agir au quotidien au service des administrés et pour développer les projets, comme :

- l'aménagement intérieur et l'accessibilité de l'Hôtel de Ville,
- la requalification de la place de l'Étape,
- la continuité de la liaison douce vers le Grand Parquet,
- la restauration du Mur de Ferrare, classé Monument Historique en entrée de Ville
- la valorisation du patrimoine forestier par la coordination de la candidature du domaine de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'humanité.

En urbanisme, l'accompagnement des pétitionnaires avec les avant-projets présentés en bureau urbain municipal mensuel avec l'adjoint et les services et la mise en place d'une permanence hebdomadaire avec les élus, sont des dispositifs dont les objectifs sont l'aide aux porteurs de projets afin d'améliorer l'insertion urbaine et la qualité architecturale. Toutes les autorisations au titre du droit des sols sont désormais encadrées par des avis conformes de l'Architecte des Bâtiments de France dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Fontainebleau-Avon défini par arrêté ministériel en date du 17 février 2022.



MISSIONS DU SERVICE

✓ Mission projets :

- ☑ Conduire les travaux de rénovation et de construction de bâtiments tous corps d'état,
- ☑ Participer aux études stratégiques du pôle,
- ☑ Piloter les études (faisabilité, études préalables, conception, planning),
- ☑ Définir et estimer les besoins d'usage et les objectifs techniques et financiers,
- ☑ Maîtriser financièrement les projets (préparation des budgets et participation à la recherche et aux demandes de financements),
- ☑ Optimiser les solutions, mettre au point des contenus techniques des marchés de prestations intellectuelles et de travaux,
- ☑ Suivre le chantier tous corps d'état et contrôler les prestataires (architectes, bureaux d'études, bureau de contrôle, entreprises...),
- ☑ Réceptionner les équipements avec remise aux utilisateurs,
- ☑ Suivre les garanties et les contentieux y compris pour la maintenance et l'entretien,
- ☑ Piloter la maintenance et l'entretien préventifs (suivi des contrats d'entretien) et curatifs de certains bâtiments (planification, travaux interventions d'urgence en lien avec les ateliers municipaux et les prestataires extérieurs...).

- ✓ Garantir le suivi administratif et financier dont l'élaboration des dossiers de subvention,
- ✓ Gérer la sécurité et l'accessibilité (cf. présentation Service sécurité-accessibilité),
- ✓ Entretien des bâtiments (cf. présentation Service entretien),
- ✓ Gérer les ateliers du centre technique municipal (cf. présentation Ateliers).

3.1 - DIRECTION BÂTIMENTS

Chiffres clés

* Effectif en équivalent temps plein : **33,5** * Effectif en nombre d'agents : **34**

* Budget investissement : **4 380 000 €** * Budget fonctionnement* : **2 423 000 €** dont :

*Engagements restants à prendre en compte : Travaux Église Saint-Louis et relevage de l'orgue : 256 000 € TTC

Bâtiments administratifs :	Scolaire et Péri-scolaire :	Culture, sport et jeunesse :	Budget Études :	Autres bâtiments :
* Budget investissement : 920 000 €	* Budget investissement : 574 000 €	* Budget investissement : 1 939 000 €	* Budget investissement : 75 000 €	* Budget investissement : 70 000 €

* Effectif de la Direction Bâtiments complète en équivalent temps plein : **28 + 1 agent à 90%** (chargée d'opérations) * Effectif en nombre d'agents : **29** * Effectif « cellule » Projets/Ingénierie : **1 directrice + 2 chargées d'opérations** * Effectif de la direction : **4**

FAITS MARQUANTS 2022

Hôtel de Ville

✓ Plusieurs aménagements et déménagements ont eu lieu en 2022 au sein de différents services communaux toujours dans le but d'améliorer le service public rendu aux Bellifontains et d'optimiser nos ressources (locaux notamment).

Aménagement du service Accueil à la population

✓ Début 2022, l'espace Accueil à la population a pu être réaménagé offrant ainsi un service plus agréable aux Bellifontains. Coût des travaux : 60 000 € TTC.

Travaux de réhausse d'une partie du toit

✓ Une partie de l'Hôtel de Ville a été réhaussée d'un niveau afin de pouvoir continuer le redéploiement des services communaux. Le coût travaux était de 110 000 € TTC pour une surface aménagée de 90 m2.

Aménagement de la Direction Générale des Services

✓ Fin 2022, la Direction Générale des Services a déménagé dans ses nouveaux bureaux dorénavant situés dans le bâtiment C, étape impérative pour la construction du futur ascenseur.

Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville

✓ Les études menées en 2022 permettront le démarrage début 2023 des travaux rendant l'Hôtel de Ville accessible à tous avec notamment la création d'un ascenseur dans le hall. Coût travaux estimé à 850 000 € TTC.

Théâtre municipal

✓ Au lendemain du dernier jour de la programmation 2021/2022, la Ville a procédé de manière préventive au remplacement de son Système de Sécurité Incendie (SSI) afin de permettre aux Bellifontains de retrouver leur Théâtre dans de meilleures conditions de sécurité pour l'ouverture de la saison 2022/2023. Coût des travaux : 96 000 € TTC.

Mur de Ferrare

✓ Après une première tranche de travaux en 2021 et plusieurs mois d'études, la Ville a lancé en novembre 2022 le démarrage des travaux de restauration du Mur de l'ancien Hôtel de Ferrare. Coût estimé des travaux : 760 000 € TTC.

Église Saint-Louis

✓ Après la réception des travaux en 2021, les Bellifontains ont à nouveau pu entendre l'orgue résonner en ces lieux fin 2022. Coût des travaux : 203 000 € TTC.

Médiathèque

✓ Aménagement des combles.

École Saint-Merry

✓ Réfection complète des sanitaires et mise aux normes PMR,
✓ Réfection de l'étanchéité (partie gauche sur le bâtiment ancien).

Gymnase Martinel

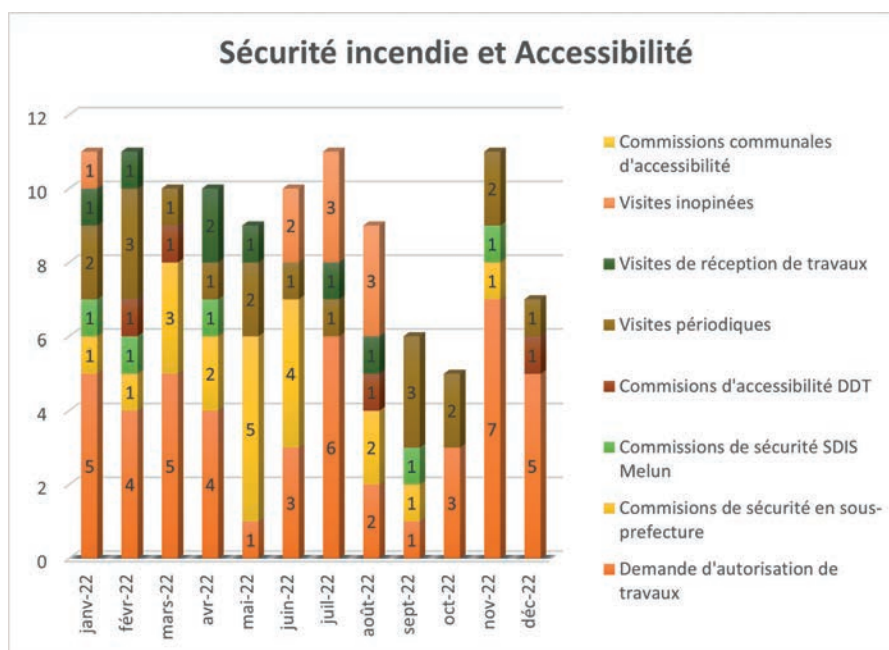
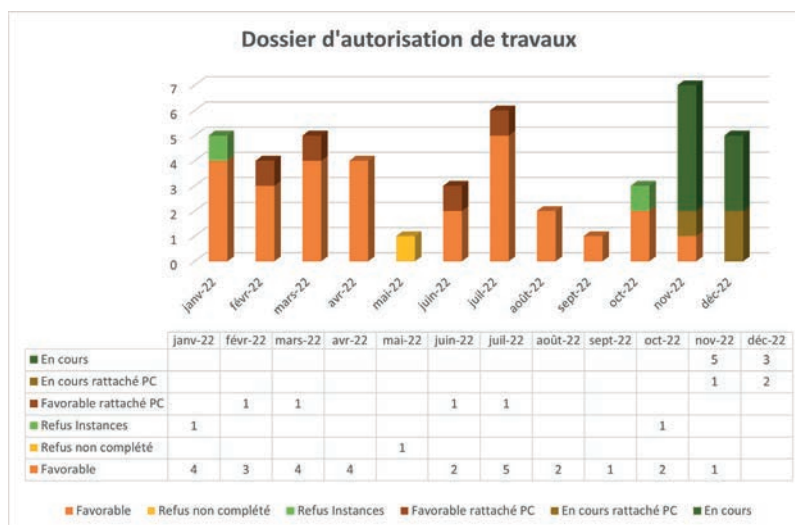
✓ Renfort de la charpente de la salle du Dojo.



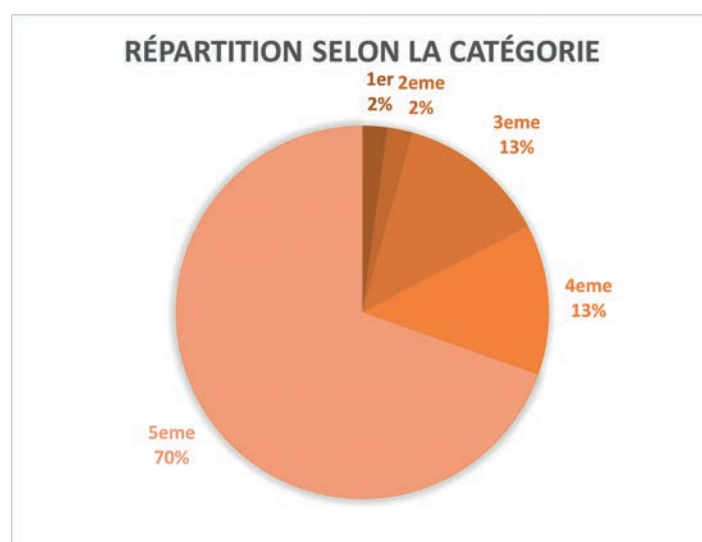
MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Gérer la sécurité des personnes et des biens dans les équipements :
 - ▣ Conduire les commissions de sécurité pour les équipements privés et publics,
 - ▣ Installer et entretenir les alarmes incendie,
 - ▣ Vérifier et contrôler les ascenseurs,
 - ▣ Vérifier et contrôler les systèmes de désenfumage,
 - ▣ Vérifier et contrôler et remplacer les extincteurs,
 - ▣ Vérifier et contrôler périodiquement les installations électriques, gaz,
 - ▣ Vérifier et contrôler les alarmes anti-intrusion,
 - ▣ Études des volets sécurité incendie sur les permis de construire déposés ainsi que l'instruction des demandes d'autorisation de travaux,
 - ▣ Contrôler l'hygiène et la salubrité dans les logements.
- ✓ Élaborer le schéma communal de la **Défense Extérieure Contre les Incendies** (DECI), mettre à jour tous les autres plans, notamment le plan de sauvegarde communale, DICRIM, GALA,
- ✓ Prévenir les risques professionnels et conseils.

3. 1. 1 - GESTION DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ



En 2022, 46 demandes pour autorisation de travaux dans les établissements recevant du public (ERP) ont été effectuées. Elles se répartissent en 5 catégories, la 5^e étant rattachée à la police du Maire.





MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Assurer la maintenance préventive et curative sur les bâtiments communaux et groupes scolaire (70 %),
- ✓ Effectuer les réparations et fabrications diverses selon besoins et demandes (20 %),
- ✓ Assurer des missions polyvalentes avec les différents ateliers et services : déménagement, ports de charges lourdes, travail en hauteur (10 %).

3. 1. 2 - CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL - ATELIERS

Chiffres clés

* Effectif en équivalent temps plein : **15** * Effectif en nombre d'agents : **15**

* Nombre total d'interventions opérées par les ateliers : **1 317**

* Atelier Serrurerie : **242** Interventions * Atelier Maçonnerie et polyvalence : **284** Interventions

* Atelier Menuiserie : **230** Interventions * Atelier Electricité : **309** Interventions

* Atelier Peinture : **60** Interventions * Atelier Plomberie : **252** Interventions

FAITS MARQUANTS 2022

✓ Productions des ateliers : travaux de serrurerie et de menuiserie, création de réseaux pour l'atelier électricité, pour de la réfection : l'atelier peinture est essentiellement intervenu pour la réfection de locaux, l'atelier plomberie sur celle de réseaux,

✓ Diverses interventions ayant porté sur des aménagements, des réparations et de la maintenance tout au long de l'année sur les différents sites communaux et réalisées par tous les agents du service :

- sous-sol de la Maison des associations : confections et aménagement de boxes,
- Halle des Glières : fabrication d'une porte coulissante avec portillon ainsi que d'un portail coulissant en 2 vantaux de 3 mètres,
- Place de la République : réfection des bancs en bois rouge,
- Réfection de logements : 2 rue Saint-Merry 1^{er} étage, logement de la Gardienne Saint-Merry, 7 rue Saint-Honoré 1^{er} étage ; pose d'un ballon d'eau chaude au 2 rue Saint-Merry 1^{er} étage,
- Médiathèque : réfection du Local Serveur, fabrication de meubles et étagères,
- Théâtre : Création d'une Banque d'Accueil et pose d'un ballon d'eau chaude,
- Camion plateau service Manifestation : réfection du plancher,
- Crèche : pose de ballons d'eau chaude,
- Maison de l'enfance : fabrication de placards à la demande et installation électrique pour ballon d'eau chaude,
- Écoles : fabrication de placards à Saint-Merry, fabrication de meuble à l'école maternelle du Bréau, éclairage extérieur du groupe scolaire Lagorsse, réfection d'un couloir à l'école maternelle La Cloche, pose d'un ballon d'eau chaude et de tuyauterie dans les locaux de l'école Léonard de Vinci,
- Centre de loisirs : remplacement de tous les radiateurs (pose et dépose),
- Ateliers : réaménagement de l'atelier Menuiserie et fabrication de meubles, installation électrique pour une nouvelle machine ; installation et évacuation pour lave-linge pour les locaux techniques situés rue d'Avon, installation de vestiaires (tuyaux et évacuations "douches, lavabo") pour le Centre technique municipal voirie.
- Hôtel de ville : réfection des sanitaires du Cabinet du Maire et pose d'un WC suspendu, réfection d'un bureau et installation d'une machine à laver dans les locaux de la Police municipale.

Acquisitions :

- 2 tricycles (Service Propreté),
- 1 Twingo électrique,
- 1 remorque (Service Voirie).

Atelier Mécanique :

Révision des véhicules de la flotte municipale :

- Niveaux (huile, lave-glace, liquide de refroidissement, liquide freins, AD Blue),
- Pneumatiques (Pression pneus, réparation « crevaison/mèches, Montage pneu/jante et permutation des Roues Hiver/Eté),
- Recherche suite à des pannes diverses, et si possibilité, « achat pièces pour réparation en régie ».

Réparations effectuées :

- Éclairage : changement ampoules,
- Embrayage, boîte de vitesses, distribution, turbo démarreur, alternateur, échappement,
- Vérification freinage (si problème à l'utilisation, ou lors d'essayage conduite du véhicule),
- Prise de rendez-vous pour les Contrôles Techniques et Anti-Pollution, puis vérification du véhicule avant passage.

Vérifications et/ou petites réparations sur :

- le compresseur des Ateliers,
- le chargeur Hely,
- le chargeur Volvo,
- Centre technique municipal - Théâtre - Halle des Glières,
- Deux fois par an, accompagnement de l'agent de l'APAVE pour vérification des moyens de levage,
- Vérification du bon fonctionnement des deux saleuses (Période hivernale).



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Entretien des bâtiments communaux, en régie et en maîtrise d'ouvrage d'un contrat de prestations de services pour certains établissements scolaires,
- ✓ Préparer l'organisation des événements, en soirée, week-end ou jours fériés, organisés par la Ville ou par des partenaires dans les équipements municipaux, comme par exemple les dons du sang,
- ✓ Gérer le marché de produits d'entretien,
- ✓ Nettoyer et désinfecter les bâtiments communaux. Tâches effectuées par 9 agents qui interviennent de 6h à 11h15 puis de 17h30 à 19h30,
- ✓ Suivre, contrôler les prestations et l'organisation du prestataire de l'intervention (une quinzaine de personnels sur les sites de la Charité Royale et des écoles maternelles et primaires).

Nettoyage des bâtiments communaux :

- ✓ Médiathèque (partie bureaux) / forum du Bréau / Centre de loisirs / Maison des associations / Bâtiment du Bon Secours / Hôtel de ville / École de dessin / Conservatoire de musique / Médiation / gymnase Lagorsse / Espace famille / école Saint-Merry (partie de gauche bâtiment principal) / Centre technique / local rue d'Avon / la Nébul' / sanitaires rue Richelieu.

Et par la Société ECO7S FACILITIES :

- ✓ Nettoyages des écoles maternelles et primaires,
- ✓ Nombre d'agents dans les écoles : 16 : Léonard de Vinci, Paul Jozon, Lagorsse (primaire et maternelle), Bréau, Saint-Merry, Saint-Honoré.

3. 1. 3 - ENTRETIEN

Chiffres clés

- * Budget de fonctionnement : **25 000 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **13** * Effectif en nombre d'agents : **12,6**

FAITS MARQUANTS 2022

- 🌱 Suppression des corbeilles de bureau dans les services pour un gain de 45 000 sacs plastiques dans le cadre de l'engagement zéro plastique de la Ville.
- ✓ Renouvellement du marché public pour les prestations externalisées de nettoyage dans les bâtiments communaux.



🌱 ACTIONS CONCOURRANT À LA DÉMARCHE FONTAINEBLEAU (EN) TRANSITION

PERSPECTIVES DE L'ENSEMBLE DE LA DIRECTION BÂTIMENT

- 🌱 Audit d'améliorations thermiques des bâtiments en vue de caler un plan d'action pluriannuel,
 - ✓ Finalisation du concours de maîtrise d'œuvre de l'extension et rénovation du groupe scolaire Lagorsse et début des études,
 - ✓ Études ou travaux d'accessibilité de l'Hôtel de Ville, du Théâtre, du Conservatoire de musique et d'art dramatique,
 - ✓ Travaux de conformité incendie du Conservatoire de musique et d'art dramatique,
 - ✓ Finalisation des travaux d'aménagement des combles de la Médiathèque (accueil des agents du Pôle CCVL situés au Bon Secours),
 - ✓ Rénovation du 1er étage de la Médiathèque en vue de repositionner les agents de la Médiathèque situés provisoirement au 4 rue Royale pendant les travaux,
- 🌱 Travaux d'optimisation à des fins d'économies d'énergie (mise en place du pilotage chauffage sur certains sites),
 - ✓ Finalisation des travaux de restauration du Mur de Ferrare,
- 🌱 Travaux d'optimisation des consommations d'eau sur les sites (chasses double débit, mous-seurs...),
 - ✓ Travaux de réfection, d'étanchéité du gymnase Martinel (continuité des travaux /salles res-tantes),
 - ✓ Mise aux normes électriques du poney club,
 - ✓ Divers travaux de rénovation dans les écoles et réalisation d'équipements (boîtes à livres, cha-lets, un local poubelle...),
- 🌱 Poursuite de la gestion de la flotte des véhicules de la Ville : acquisition d'un minibus électrique,
 - ✓ Bâtiment de la Mission : audit puis éventuelle mise en sécurité et renforcement de la toiture, remplacement de quelques menuiseries au rez-de-chaussée,
 - ✓ Divers travaux d'amélioration et rénovation des locaux des services au sein de la collectivité.



MISSIONS DU SERVICE ESPACE PUBLIC

- ✓ Entretien et améliorer le cadre de vie des usagers,
- ✓ Participer aux études stratégiques générales du pôle,
- ✓ Mettre en œuvre la politique du stationnement et suivre la Délégation de Service Public (DSP),
- ✓ Requalifier les espaces publics et valoriser les modes doux :
 - ☑ Piloter les études (faisabilité, études préalables, conception, planning),
 - ☑ Définir et estimer les besoins d'usage et les objectifs techniques et financiers,
 - ☑ Maîtriser financièrement les projets (préparation des budgets et participation à la recherche et aux demandes de financements),
 - ☑ Optimiser les solutions, mettre au point les contenus techniques des marchés de prestations intellectuelles et de travaux,
 - ☑ Suivre le chantier tous corps d'état et contrôler les prestataires (architectes, bureaux d'études, bureau de contrôle, entreprises...),
 - ☑ Réceptionner l'équipement et le remettre aux utilisateurs,
 - ☑ Suivre les garanties et les contentieux.
- ✓ Gérer les interventions sur le domaine public : instruction des demandes (déménagements, travaux, occupations du domaine public de manière globale) et rédaction des actes administratifs (arrêtés),
- ✓ Gérer les concessionnaires sur le territoire : suivi de l'état des réseaux et des interventions et coordination des travaux d'amélioration des réseaux en lien avec les travaux de rénovation de la voirie,
- ✓ Gérer les occupations du domaine publics en termes de terrasses et étalages ;
- ✓ Gérer l'éclairage du domaine public : maintenance et passage en éclairage basse consommation LED,
- ✓ Surveiller le domaine public : gérer les chantiers sur le domaine public et contrôler la maintenance des points incendie,
- ✓ Gérer les aires de jeux (parcs, crèches, écoles et centres de loisirs) : entretien et contrôle des sols souples, des jeux et des bacs à sable, création de nouvelles aires,
- ✓ Gérer les fontaines et l'arrosage automatique : paramétrer les équipements selon la saisonnalité et les entretenir,
- ✓ Gérer les travaux d'enfouissement des réseaux aériens :
 - ☑ Mettre au point les conventions,
 - ☑ Piloter et suivre les travaux.

3. 2 - ESPACES PUBLICS

Chiffres clés

* Budget investissement : 4 000 000 € * Budget fonctionnement : 2 285 000 €

* Effectif en équivalent temps plein : 24 * Effectif en nombre d'agents : 24

* 42 km de voirie (dont 35 km de voirie communale) * 1 500 arbres sur le domaine public (dont 959 d'alignement) * 10 553 plantes au printemps * 3 605 plantes et 1 410 bulbes en automne * 1 500 arbres plantés * 131 dossiers de suivis de chantiers * 13 aires de jeux surveillées et améliorées (71 éléments sur tous les sites) * 1 292 arrêtés rédigés * 8 marchés publics en cours.

SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC

* Effectif en équivalent temps plein : 1 * Effectif en nombre d'agents : 1

* 131 chantiers (et 34 prolongations) * 2 dossiers entrées carrossables
* 3 projets immobiliers en construction * 1 dossier grue

FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Inauguration de la place de l'Étape,
- ✓ Mise à jour du diagnostic accessibilité en cours de réalisation,
- ✓ Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux et les reprises de voiries.
- ✓ **Projet 1 : Réaménagement de la place de l'Étape :**

L'ancienne place de l'Étape aux vins, devenue un embranchement routier saturé était peu agréable à pratiquer. Ainsi, la place était fléchée dans les requalifications dans le cadre des opérations « Cœur de ville ». Les objectifs étaient :

- ✓ Unifier et qualifier le centre historique par un traitement identitaire commun (Rue du Château, Place de la République, Place de l'Étape, rue Grande etc.),
- ✓ La place de l'Étape va devenir un trait d'union dynamique entre l'hyper centre, le château et la partie nord de la ville (nouveau quartier Damesme),
- ✓ Apaiser la place, réduire l'emprise automobile,
- ✓ Offrir des espaces piétons plus larges, plus confortables répondant aux normes actuelles,
- ✓ Favoriser la pratique sécurisée du vélo en cœur de Ville,
- ✓ Favoriser de nouveaux usages, notamment la création de lieux de convivialité et permettre les extensions de commerces,
- ✓ Améliorer significativement le cadre de vie en offrant une présence végétale en entrée de ville,
- ✓ Mise en valeur architecturale et patrimoniale et ambiance nocturne,
- ✓ Multiplier la présence de Points d'Apport Volontaire (P.A.V.E).

Subventions : DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local - 398 657 €) - et CAR (Contrat Aménagement Régional - 737 822 €) soit un total de 1 136 479 €.

🌱 **Projet 2 : Création de 2 bornes de recharges pour véhicules électriques :**

- ✓ 4 rue René Quinton,
- ✓ 29 boulevard Magenta.

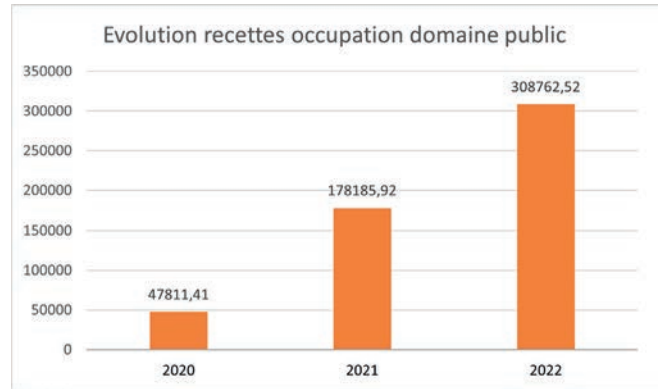
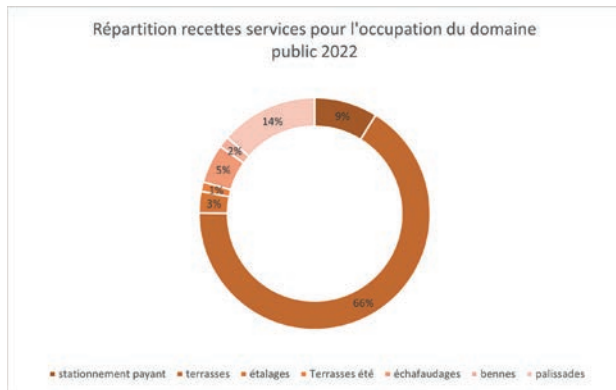
🌱 **Projet 3 : Achèvement de la liaison douce gare/Grand Parquet :**

- ✓ 7,2 km de liaison partagée entre voie douce, piste cyclable et voie de circulation,
- Subvention : Région 428 360 € et REACT-EU 358 624 € soit un total de 786 984 €,
- ✓ Installation d'un nouveau jeu pyramide araignée dans l'aire de jeux du parc du château.

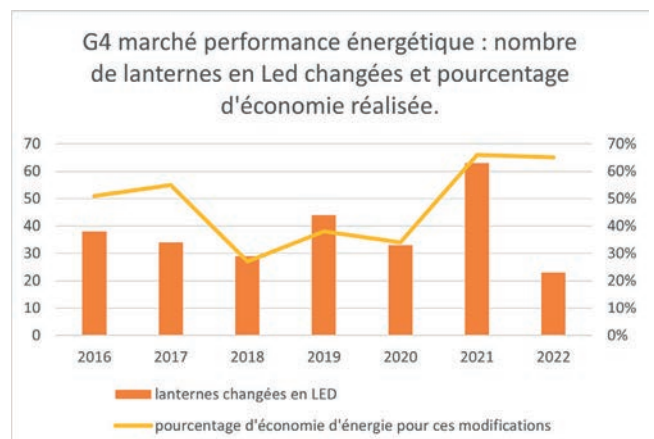
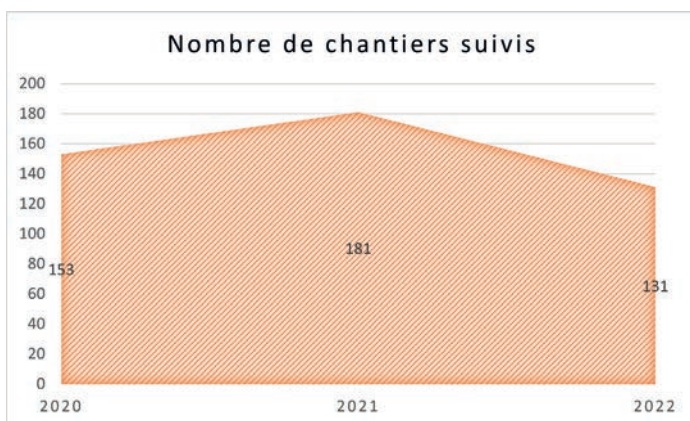
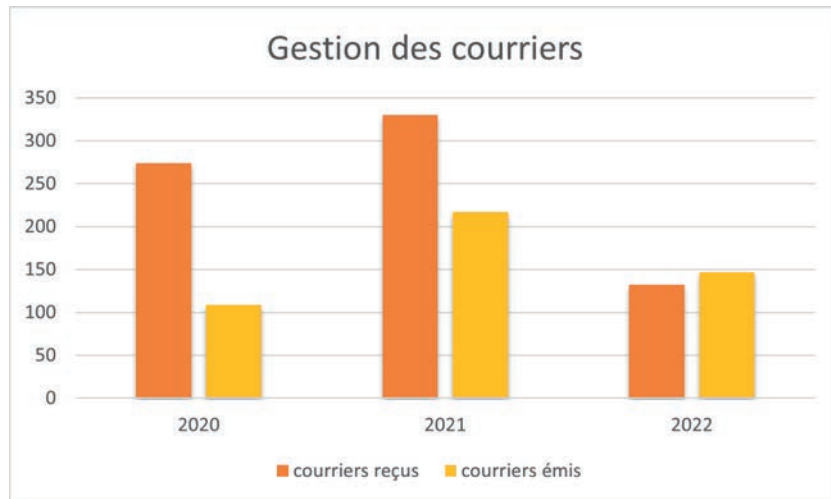
PERSPECTIVES

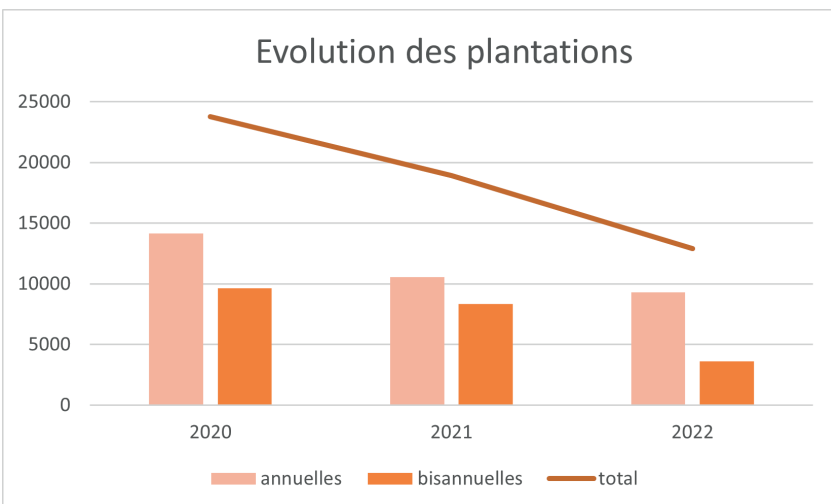
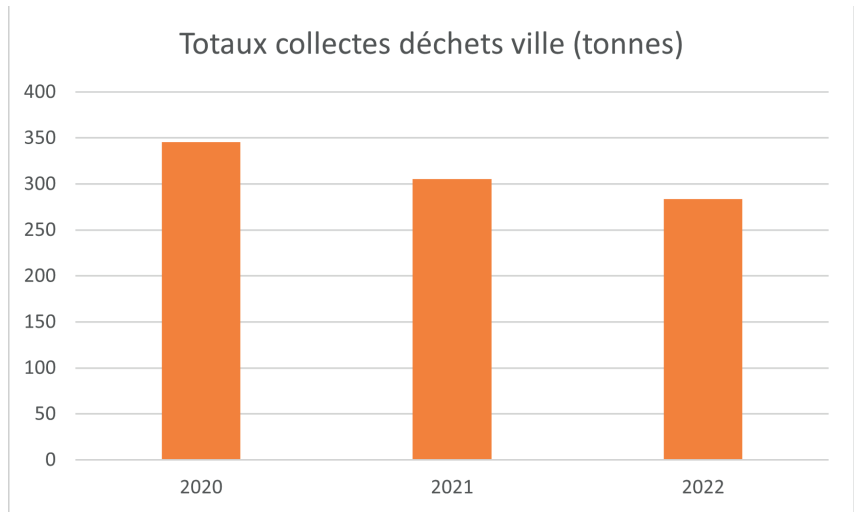
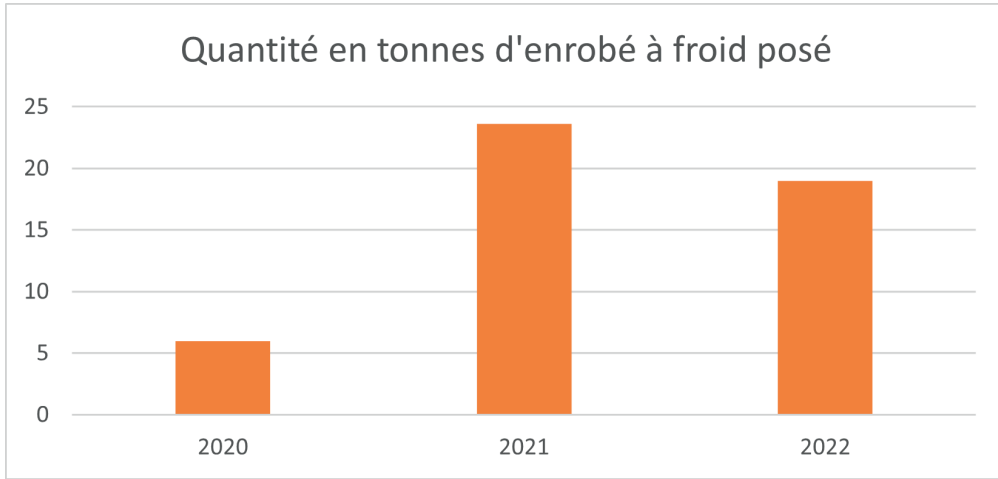
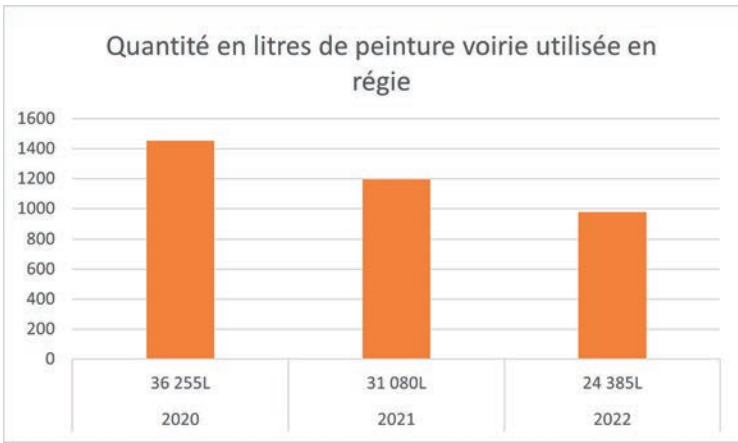
🌱 ACTIONS CONCOURRANT A LA DÉMARCHÉ FONTAINEBLEAU (EN) TRANSITION

- ✓ Lancement du réaménagement du square des Lilas (retard dû à la crise sanitaire liée au covid),
- ✓ Participation en tant que ville test à la mise en place de la collecte des biodéchets,
- ✓ Lancement de reprises de chaussées de plusieurs rues dont la rue Denecourt,
- ✓ Suivi du chantier de l'aire de jeux des Lilas.



Pour rappel, les terrasses et étalages étaient exonérés de redevance d'ODP en 2020 en raison du COVID-19 et les tarifs ont été adaptés en 2021 également dans le cadre de la relance.







MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Gérer les travaux d'entretien et de réparation de la voirie en régie, par le bailleur voirie et par des entreprises extérieures :
 - ▣ Remplacer le mobilier urbain,
 - ▣ Gérer et entretenir la signalisation horizontale et verticale,
 - ▣ Réparer la chaussée et les trottoirs,
- ✓ Assurer la propreté urbaine de la Ville :
 - ▣ Nettoyer par action mécanique, balayage manuel et ramassage des feuilles,
 - ▣ Collecter les corbeilles de rues et les encombrants délaissés,
 - ▣ Enlever les tags,
 - ▣ Désherber des trottoirs et fils d'eau,
 - ▣ Suivre et contrôler la société de nettoyage.

3. 2. 1 - VOIRIE ET PROPRETÉ

Chiffres clés

* Effectif en nombre d'agents propreté : **9** * Effectif en nombre d'agents voirie : **4**

* **20 tonnes** d'enrobé à froid posé * **100 litres** de peinture appliquée * **280 tonnes** de déchets collectés.

FAITS MARQUANTS 2022

- ✔ Mise en place de corbeilles de tri en phase test sur la place de l'Étape,
- ✔ Acquisition de triporteurs électriques pour les services.



PERSPECTIVES

🌱 ACTIONS CONCOURRANT A LA DÉMARCHÉ FONTAINEBLEAU (EN) TRANSITION

- 🌱 Lancement de la campagne de communication contre les déchets, jets de mégots et déjections canines,
 - ✓ Remise en peinture du mobilier de la ville puisque le RAL ville - la couleur de référence de la ville - est maintenant 5008 (gris bleu cf. place Napoléon) sauf en hypercentre où le RAL est Mars 2525 sablé (place de la République, rue du Château et place de l'Étape).



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Gérer le patrimoine arboré de la Ville :
 - ☐ Contrôle de l'état de santé des arbres,
 - ☐ Elagages (en régie et entreprise extérieure),
 - ☐ Plantations de nouveaux arbres.

- ✓ Gérer les espaces verts de la Ville (parcs, massifs et équipements publics) :
 - ☐ Entretien des végétaux : arbustes, haies, fleurs, pelouses,
 - ☐ Définition des fleurissements annuels,
 - ☐ Plantations, arrosages, tailles et tontes,
 - ☐ Désherbage.

- ✓ Cimetière :
 - ☐ Entretien des espaces verts.

3. 2. 2 - ESPACES VERTS

Chiffres clés

- * Effectif en équivalent temps plein : **5** * Effectif en nombre d'agents : **5**
- * **116 arbres** plantés * **770 litres** de terreau fourni aux écoles
- * **245 heures** d'emploi de Travaux d'Intérêt Général en 2022

FAITS MARQUANTS 2022

Participation active à Fontainebleau en transition :

- 🌱 Suivi des composteurs Mairie, Maison des associations, Résidences Lorraine et Rosa Bonheur, Conservatoire de musique, Médiathèque, Accueil de loisirs, Maison de l'enfance, écoles Saint-Merry, Saint-Honoré, Bréau, la Cloche, Paul Jozon, rue Jean Jaurès, Cimetière,
- 🌱 Apport de 1 m³ environ par mois de matières brunes pour la totalité des sites. Durée environ 2 heures par mois,
- 🌱 Installation de composteurs école Saint Honoré, cimetière, boulevard Damesne et alimentation en matières sèches,
- 🌱 Fourniture de graines et divers accessoires à la Médiathèque pour lancement de l'opération Grainerie,
- 🌱 Pose d'un nichoir en Mairie, pointe BP et dans l'espace vert de la Faisanderie (en lien avec FSM),
- 🌱 Réalisation d'une platebande avec voliges semis en lien avec le public de la Médiathèque,
- 🌱 Création d'un arrosage automatique massif rue de la Haute Bercelle / rue de la Treille.

Décorations pour manifestations :

- ✓ Décoration au Théâtre (lancement programme saison 2022/2023) : 21 juin 2022 : prêt de 30 plantes d'intérieur,
- ✓ Décoration Maison de l'enfance (30 ans) : 29 juin 2022 prêt de 20 plantes intérieur et d'extérieur,
- ✓ Décoration accueil de l'Association des villes de France : 11,12 et 13 juillet au Théâtre, prêt de 50 plantes d'intérieur,
- ✓ Décoration salle des fêtes du Théâtre : les arbres remarquables : du 09/09 au 30/10,
- ✓ Décoration de massifs : place Roosevelt et Hôtel de Ville pour Halloween,
- ✓ Conception de 5 pots et de 2 bacs pour inauguration de la place de l'Étape,
- ✓ Décoration Noël place de Gaulle, place Decamps, décoration de barrières square Pas de Loup, massif sous les tilleuls devant l'Hôtel de ville.

🌱 ACTIONS CONCOURRANT À LA DÉMARCHE FONTAINEBLEAU (EN) TRANSITION



PERSPECTIVES

- ✓ Création du nouvel espace vert à l'angle de la rue de la Faisanderie et du boulevard Churchill,
- ✓ Réaménagement du square Pas de Loup (futur « square Picasso »).



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Coordonner la procédure d'inscription du Domaine de Fontainebleau au Patrimoine Mondial de l'Unesco,
- ✓ Animer les démarches "Fontainebleau (en) Transition" et « Administration Eco-responsable »,
- ✓ Suivre les dossiers Natura 2000 et Forêt d'Exception.

3. 3 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET UNESCO

Chiffres clés

- * Budget fonctionnement : **355 923,70 €**
- * Effectif en équivalent temps plein : **1,5**
- * Effectif en nombre d'agents : **2**

FAITS MARQUANTS 2022

🌱 Poursuite de la procédure d'inscription du Domaine de Fontainebleau au Patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO :

- Coordination des travaux du comité scientifique sur la valeur universelle exceptionnelle du bien en vue de l'audition du Comité français.

🌱 Poursuite de la démarche "Fontainebleau (en) Transition" :

- 🌱 Mise en place d'un Défi Famille Zéro Déchet,
- 🌱 Accompagnement des actions citoyennes de compostage des biodéchets du marché forain et dans les quartiers,
- 🌱 Mise en place de l'allée des producteurs locaux sur le marché Saint-Louis,
- 🌱 Lancement de la démarche d'Atlas Communal de la Biodiversité,
- 🌱 Mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation grand public pour découvrir la nature ordinaire en ville,
- 🌱 Installation de nichoirs au square de la Faisanderie labellisé Refuge LPO,
- 🌱 Lancement du permis de végétaliser l'Espace public communal à destination des citoyens.

🌱 Poursuite de la démarche Administration Eco-responsable :

- 🌱 Réalisation du premier volet du bilan carbone « patrimoine et services » avec l'établissement du profil carbone relatif au fonctionnement interne de la collectivité,
- 🌱 Réalisation de la première évaluation « climat » du budget communal,
- 🌱 Mise en place d'un défi Mon Bureau Zéro Déchet au sein des services municipaux (aménagement de 45 points d'apport volontaire de tri sélectif et réemploi des fournitures),
- 🌱 Implantation de composteurs sur les services municipaux et les écoles en appui de la gestion écologique des espaces verts,
- 🌱 Mise en œuvre de formations sur la nature ordinaire en ville à destination des agents des services communaux des espaces verts et de la propreté dans le cadre de l'atlas de la biodiversité.

🌱 ACTIONS CONCOURRANT À LA DÉMARCHE FONTAINEBLEAU (EN) TRANSITION

PERSPECTIVES

- 🌱 Poursuite de la candidature du Domaine de Fontainebleau au Patrimoine mondial de l'UNESCO : audition sur la valeur universelle exceptionnelle du bien par le Comité français du patrimoine mondial (étape 1/3),
- 🌱 Poursuite de la démarche « Fontainebleau (en) Transition » :
- 🌱 Continuation de la démarche d'Atlas Communal de la Biodiversité,
- 🌱 Programmation d'ateliers de sensibilisation grand public à la nature en ville et de conférences,
- 🌱 Mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation grand public aux enjeux du réchauffement climatique et à la réduction de l'empreinte carbone individuelle,
- 🌱 Installation de nichoirs à oiseaux au square des Lilas labellisé Refuge LPO,
- 🌱 Poursuite de l'accompagnement des actions citoyennes de collecte et de valorisation des biodéchets pour préparer l'extension aux particuliers de l'obligation du tri à la source en 2024,
- 🌱 Édition d'un guide pratique sur l'évitement et la réduction des déchets dans les commerces,
- 🌱 Poursuite de la démarche Administration éco-responsable de la ville :
- 🌱 Réalisation du second volet du bilan carbone avec l'établissement d'un plan de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement interne de la collectivité à l'horizon 2030,
- 🌱 Mise en place d'ateliers autour de la commande publique, de la gestion des chantiers et des déplacements pour intégrer les enjeux climat, biodiversité et sobriété dans les actions de la ville,
- 🌱 Mise en œuvre de formations sur la gestion de la nature ordinaire en ville à destination des agents dans le cadre des travaux de l'atlas de la biodiversité communale.



MISSIONS DU SERVICE

- ✓ Conseiller les demandeurs sur la faisabilité du projet, les démarches à suivre, les documents nécessaires à l'instruction de leur dossier en matière d'urbanisme et de publicité,
- ✓ Conseiller et accompagner les porteurs de projet afin de favoriser une insertion urbaine qualitative des enseignes, des constructions et des aménagements,
- ✓ Instruire les demandes relatives au droit du sol et de la construction (Permis de Construire, Déclarations Préalables, Enseignes (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et déclaration d'enseignes),
- ✓ Organiser les réunions de travail avec l'Architecte des Bâtiments de France,
- ✓ Traiter les litiges, les infractions et les contentieux,
- ✓ Mettre en place les procédures de péril,
- ✓ Gérer le Droit de Préemption Renforcé délégué par la CAPF,
- ✓ Effectuer les visites de conformité des constructions et des aménagements et la rédaction des procès-verbaux,
- ✓ Assurer le suivi des précontentieux et contentieux liés à l'instruction des autorisations du droits des sols,
 - Participer aux évolutions des outils de planification PLUi et SPR.

3.4 - URBANISME

Chiffres clés

- * Budget investissement : **137 052,50 €**
- * Taxe d'aménagement communale : **253 000 €** (contre 344 000 € en 2021)
- * Effectif en équivalent temps plein : **3** * Effectif en nombre d'agents : **3**

- * **452** Certificats d'Urbanisme (CU) * **420** Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) préalable à la vente d'un bien immobilier * **758** visites et **3 769** appels reçus au service urbanisme * **1 220** courriers expédiés * **2 879** courriels expédiés

- * **207** avant-projets étudiées et **227** dossiers de demandes dont :
 - ➔ **25** permis de construire, **8** permis de construire modificatifs, **3** permis de démolir, **1** transfert de permis de construire et **1** permis d'aménager
- ➔ **155** déclarations préalables (DP) :
 - **31** ravalements de façade
 - **30** toitures
 - **16** devantures
 - **15** clôtures portail
 - **5** piscines
 - **9** changements de destination
 - **7** extensions / surélévations
 - **3** constructions annexes
 - **19** divers
 - **29** modifications de façade
 - **4** panneaux solaires
 - **6** divers
- * **34** demandes d'enseigne dont **19** mutations pour nouveaux commerces
- * **60** visites de récolement organisées (contre 43 visites en 2021) dont :
 - * **56** Déclarations Préalables (**42** dossiers conformes et **14** dossiers non-conformes)
 - * **4** Permis Construire (**4** dossiers conformes)

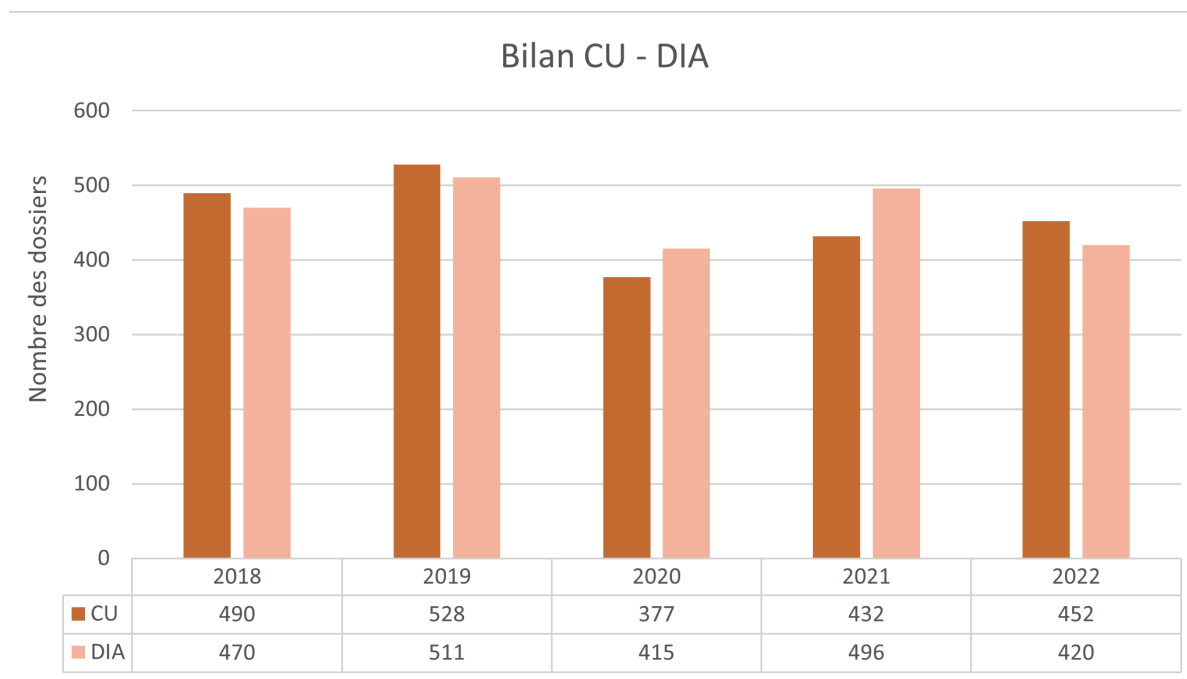
FAITS MARQUANTS 2022

- ✓ Nouveau dispositif d'instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme.



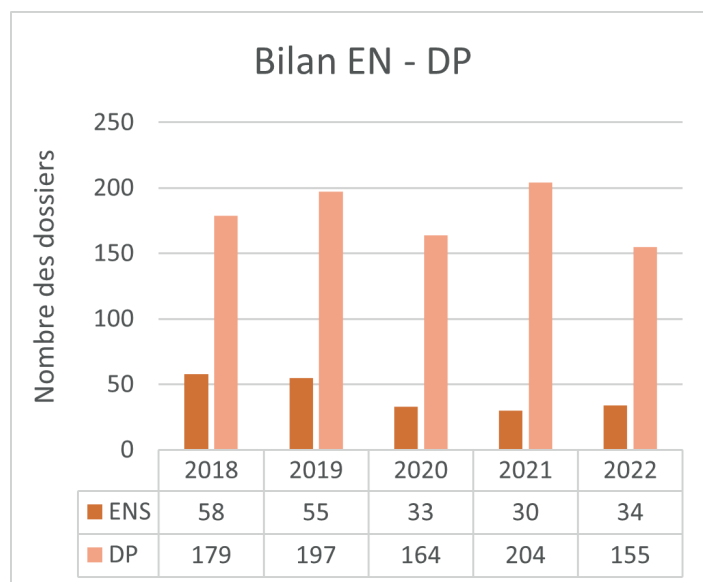
PERSPECTIVES

- ✓ Application de la mise en place de l'instruction dématérialisée,
- ✓ Participation à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi),
- ✓ Participation à l'élaboration du Plan Local d'Habitat (PLH),
- ✓ Poursuite de la procédure de modification n°12 du Plan Local d'Urbanisme.



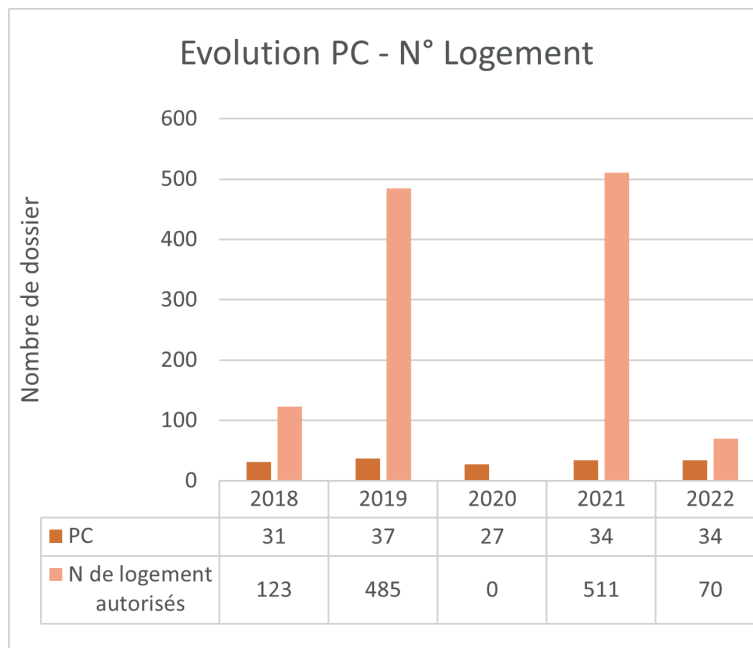
Bilan CU-DIA 2018 - 2022 :

Le nombre de ventes est relativement constant durant les dernières années (5 ans).



Bilan ENseigne -DP 2018 - 2022 :

Le nombre de demandes d'autorisation de modifications, de nouvelles enseignes et de déclaration préalable de travaux est relativement stable.



Evolution du nombre de PC et le nombre de logements 2018 - 2022 :

En 2022, le permis de construire SEQENS sis au 37bis rue Royale engendre la création de 68 logements et le permis de construire SCCV DAUPHIN portant sur la réhabilitation des logements existants au 24-26 rue Grande engendre la création de 2 logements supplémentaires mais permet surtout d'envisager la réhabilitation d'immeubles fortement dégradés.